



Institut d'Informations et de Conjonctures Professionnelles
11, rue Christophe-Colomb 75008 Paris • Tél. 01 47 20 30 33 • Fax 01 47 20 84 58
iplusc@iplusc.com.fr.

**BILAN SOCIAL 2007
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

JUIN 2008

Toute reproduction totale ou partielle du présent document, sans accord préalable des responsables de la Commission Paritaire Nationale de Prévoyance est formellement interdite.

SOMMAIRE

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES	4
CHAPITRE I : DENOMBREMENT DES ENTREPRISES ET EFFECTIFS EMPLOYES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	8
I – DENOMBREMENT DES ENTREPRISES	8
1. Ensemble des entreprises	8
2. Entreprises employant des non salariés	11
II – EVOLUTION DU CHIFFRE D’AFFAIRES DE LA PROFESSION	13
III – EFFECTIFS EMPLOYES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN EN 2007 ET LEUR STATUT	14
IV – STRUCTURE DES EFFECTIFS NON SALARIES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	17
1. Structure globale	17
2. Selon la taille des entreprises	18
3. Selon la spécialité des entreprises	20
4. Selon l’origine du financement des entreprises	21
V – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	22
1. Structure globale	22
2. Selon la taille des entreprises	23
3. Selon la spécialité des entreprises	25
4. Selon l’origine du financement des entreprises	26
CHAPITRE II : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007	27
I – STRUCTURE GLOBALE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007	27
II – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR FONCTION	30
III – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR SEXE	32
IV – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR AGE	34
V – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR ANCIENNETE	35

VI – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR TYPE DE CONTRAT	36
VII – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 (HORS CDII ET FORMATEURS OCCASIONNELS) SELON LA DUREE DU TRAVAIL	38
VIII – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR PRINCIPALE CATEGORIE PROFESSIONNELLE	41
IX – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DE- CEMBRE 2007 SELON LES CATEGORIES PROFESSIONNELLES DEFINIES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE	43
CHAPITRE III : REMUNERATION	46
I – MASSE SALARIALE BRUTE	46
II – SALAIRES	47
1. Salaires moyens	47
2. Formateurs qualifiés (2^{ème} degré) : niveau D1	48
3. Formateurs hautement qualifiés : niveau E1	49
4. Formateurs cadres : niveau F	50
5. Employés administratifs : niveau B1	51
6. Secrétaires : niveau C1	52
III – SALAIRES AU MINIMUM DE LA CONVENTION COLLECTIVE	53
IV – HEURES SUPPLEMENTAIRES ET HEURES	54
V – AUTRES FORMES DE REMUNERATION	56
1. Epargne salariale	56
2. Avantages en nature (tickets restaurant et matériel)	57
CHAPITRE IV: FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONDITIONS DE TRAVAIL	58
I – IMPORTANCE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	58
1. Budget consacré	58
2. Effectifs salariés bénéficiaires de formations	59
3. Durée moyenne des formations	61
II – DEPLACEMENTS	62
III – GARANTIES SANTE	63
1. Prévoyance obligatoire	63
2. Mutuelles et frais de santé	64
IV – EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES	66
SYNTHESE	68
ANNEXE : Questionnaire + Grille de salaires	69

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

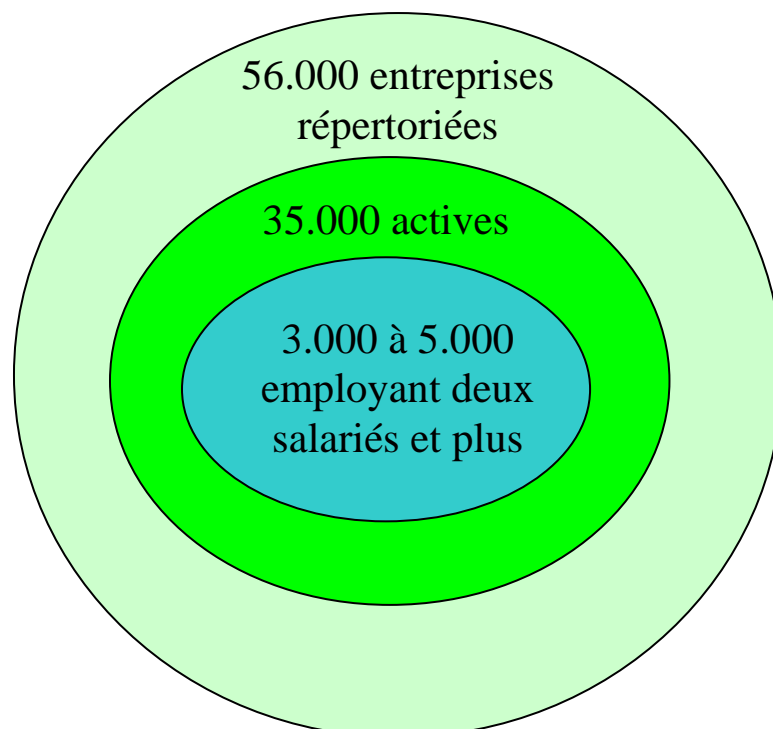
Cette sixième édition du bilan social des entreprises de formation professionnelle propose un état des lieux à l'issue de l'année 2007, structuré en quatre grandes parties :

- les caractéristiques des effectifs employés en équivalent temps plein
- la structure de l'emploi salarié au 31.12.2007
- les rémunérations (masses salariales et salaires)
- la formation professionnelle et les conditions de travail.

Comme pour les éditions précédentes, le champ de l'étude couvre **l'ensemble des entreprises de formation professionnelle privées employant au moins deux salariés en équivalent temps plein.**

Des 56.000 entreprises répertoriées par le Groupe National de Contrôle, seules les 3.000 à 5.000 entreprises privées, réellement actives, et employant deux salariés et plus, sont concernées.

FICHER GROUPE NATIONAL DE CONTROLE



Pour reconstituer cet univers et procéder à un dénombrement précis des entreprises concernées, une approche analogue à celle mise en œuvre les années précédentes a été retenue :

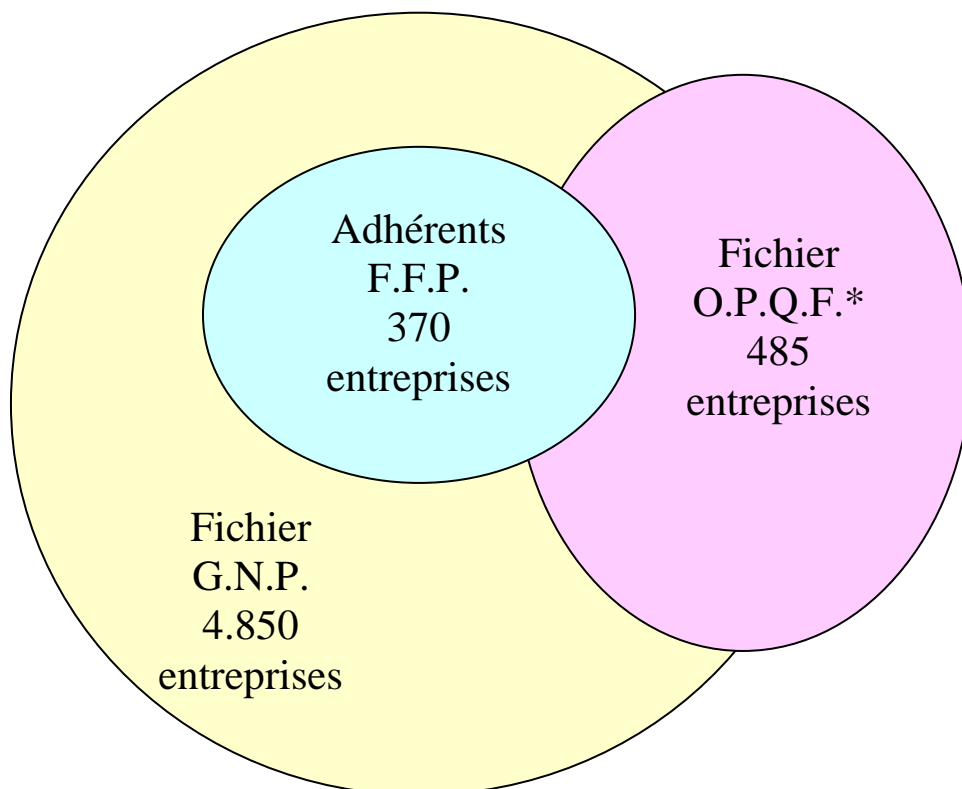
1. Constitution des fichiers

Trois fichiers ont permis de reconstituer la profession ainsi définie :

- En base, le fichier F.F.P. comprenant 370 adhérents.
- en complément, le fichier O.P.Q.F.* des entreprises privées de 485 sociétés. Une fois dédoublonné avec le fichier F.F.P., restent 300 entreprises.
- enfin, le fichier G.N.P. constitué de 4.850 entreprises, dont près de 4.600 viennent en supplément des fichiers précédents (F.F.P. et O.P.Q.F**.).

Le tout constitue donc un ensemble de 8.225 entreprises potentiellement concernées par l'étude (près de 500 de plus qu'en 2005). Subsistent au sein des fichiers ainsi reconstitués des entreprises qui ne présentent pas les caractéristiques requises. C'est l'objet de la deuxième étape, dite de dénombrement, que d'en estimer la proportion.

5.270 entreprises potentiellement concernées par le bilan social



** *Office Professionnel de Qualification des organismes de Formation*

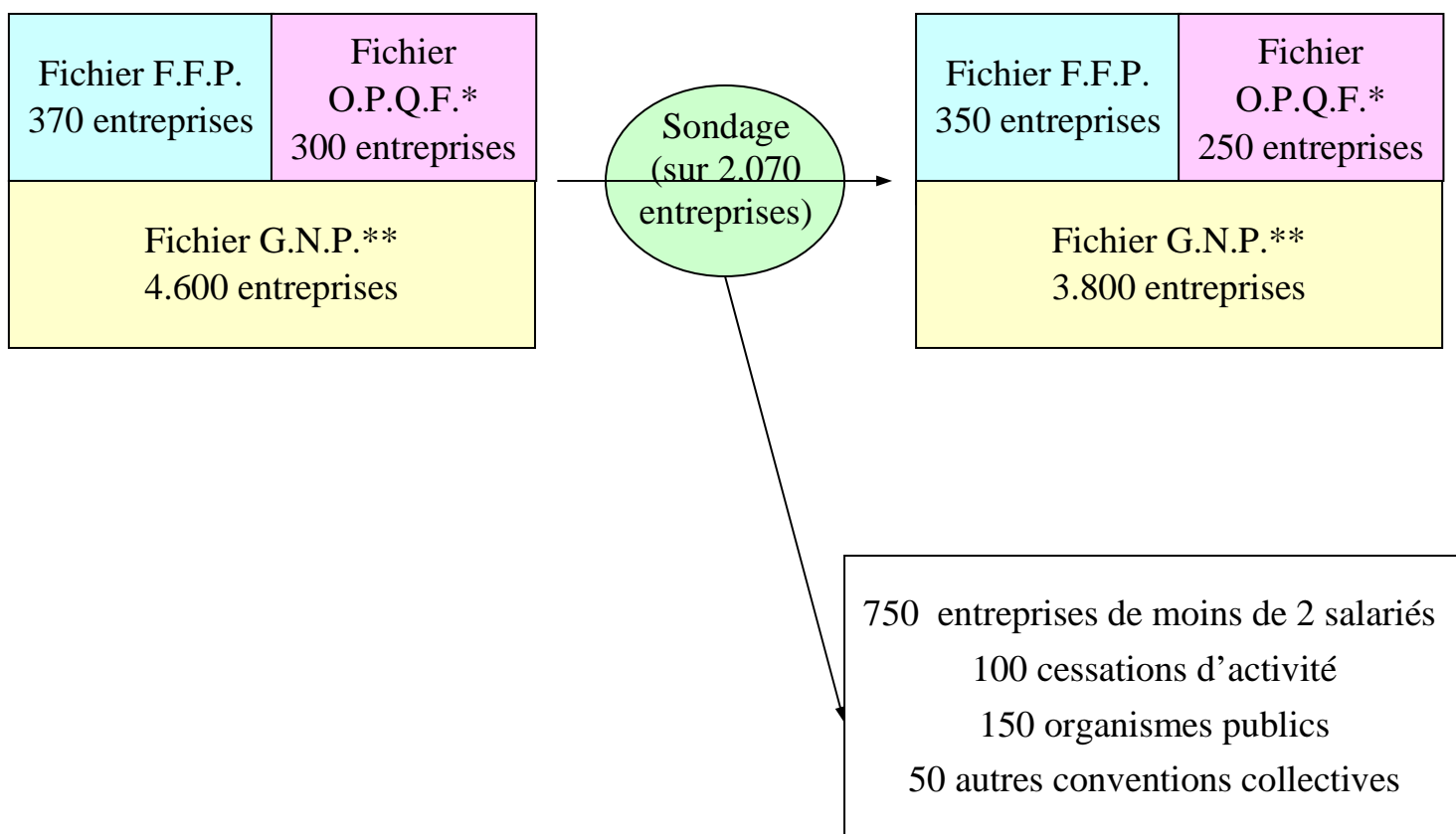
2. Dénombrement

Le dénombrement précis des sociétés de formation privées d'au moins deux salariés en équivalent temps plein résulte d'un sondage aléatoire par téléphone sur 2.070 entreprises.

Cette opération permet de conclure que 96 % du fichier F.F.P., 87 % du fichier O.P.Q.F., ainsi que 83 % du fichier G.N.P. relèvent de l'univers étudié portant à **4.400 le dénombrement total.**

Potentiel \approx 5.270 entreprises

Univers étudié effectif :
4.400 entreprises



* *dédoublonné du fichier F.F.P.*

** *dédoublonné des fichiers F.F.P. et O.P.Q.F.*

3. Réalisation des enquêtes

Le questionnaire corrigé et complété par le comité de pilotage et figurant en annexe à ce rapport a ensuite **été adressé par voie postale à 2.500 entreprises**, à raison de la totalité des adhérents F.F.P. et O.P.Q.F. et de 1.830 sociétés issues du fichier G.N.P. et identifiées au cours de la phase précédente comme concernées par le bilan.

Les enquêteurs de l'Institut ont ensuite procédé aux relances téléphoniques nécessaires pour récupérer les questionnaires, les compléter ou les remplir directement (généralement en deux étapes avec couplage fax-téléphone).

A l'issue de cette phase de collecte des informations, le bilan suivant peut être établi :

- ➔ **445 questionnaires exploitables** à raison de :
 - 128 issus du fichier F.F.P.
 - 66 issus du fichier O.P.Q.F.*
 - 251 issus du fichier G.N.P.**
- ➔ Soit **un taux de participation de 18 %** pour des taux de représentativité sur l'ensemble des 4.400 sociétés de la profession de :
 - 10 % en nombre d'entreprises
 - 25 % en nombre de salariés

4. Traitements et analyse

Après saisie informatique, les questionnaires ont fait l'objet des traitements statistiques nécessaires à l'aide des logiciels développés par l'Institut dans le cadre d'études analogues.

Les estimations sont systématiquement représentatives de la profession définie par les 4.400 entreprises de formation professionnelle privées employant au moins deux salariés en équivalent temps plein.

Les variables estimées ont en effet été repondérées selon le poids réel de chacune des trois strates d'emploi salarié retenues (2 à 9 salariés, 10 à 49 salariés, 50 salariés et plus), voire lorsque cela s'est avéré nécessaire, par les neuf sous-strates résultant du croisement entre emploi salarié et fichier d'origine (F.F.P., O.P.Q.F., G.N.P.).

* *dédoublonné du fichier F.F.P.*

* *dédoublonné du fichier O.P.Q.F.*

CHAPITRE I :

DENOMBREMENT DES ENTREPRISES ET EFFECTIFS EMPLOYES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN

I – DENOMBREMENT DES ENTREPRISES

1. Ensemble des entreprises

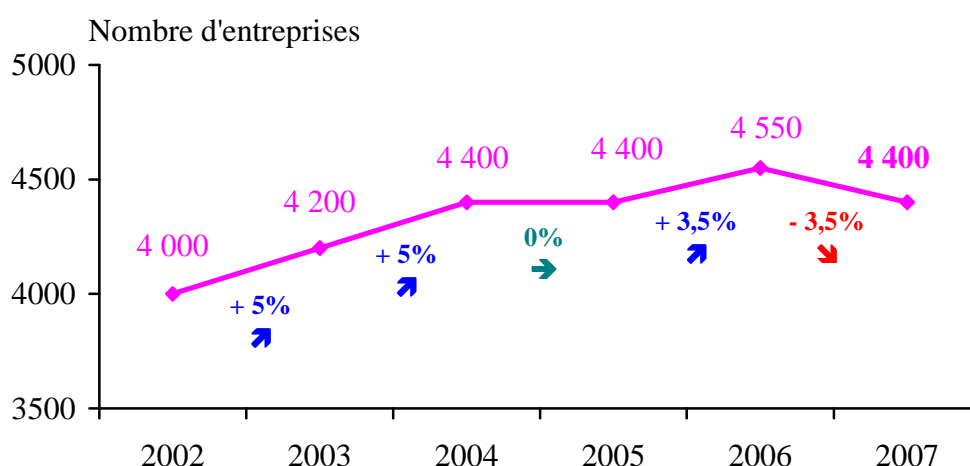
En un an, le nombre d'entreprises de la profession tend légèrement à se réduire et s'établit à 4.400 en 2007. Cette évolution globale résulte de la disparition de 150 petites entités (2 à 9 salariés).

Les autres strates demeurent inchangées en terme de nombre d'entreprises : toujours près de 1.200 sociétés emploient 10 à 49 salariés et la plus grande strate (50 salariés et plus) regroupe 150 entités.

A l'instar des années précédentes, la part des sociétés spécialisées en linguistique avoisine toujours 10 % des entreprises de la profession, soit 400 entités.

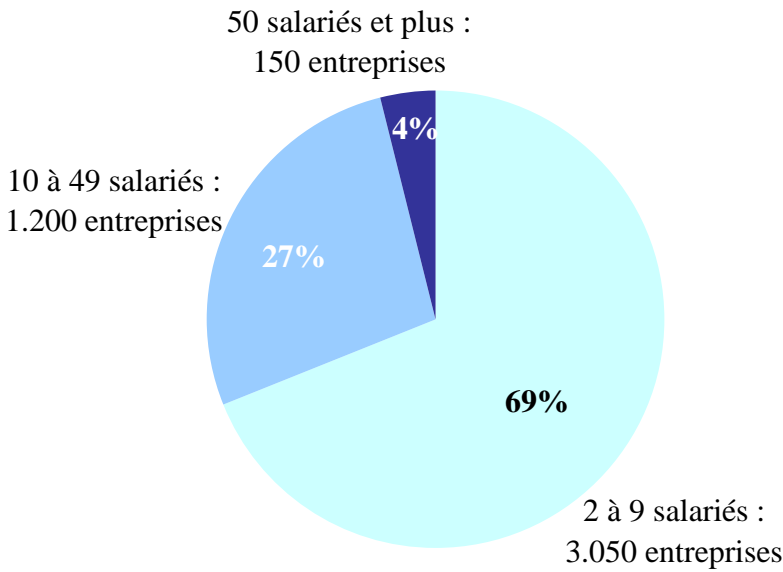
En liaison avec le développement du DIF*, le poids des entreprises financées essentiellement par fonds privés continue de se renforcer en 2007 puisque ces structures pèsent désormais pour 45 % en termes de nombre, soit 5 points de plus qu'en 2002. A l'inverse, les entités dont le chiffre d'affaires provient notamment de fonds publics voient leur poids se réduire considérablement en 5 ans, passant de 39 % en 2002 à 34 % en 2007.

Evolution du nombre d'entreprises

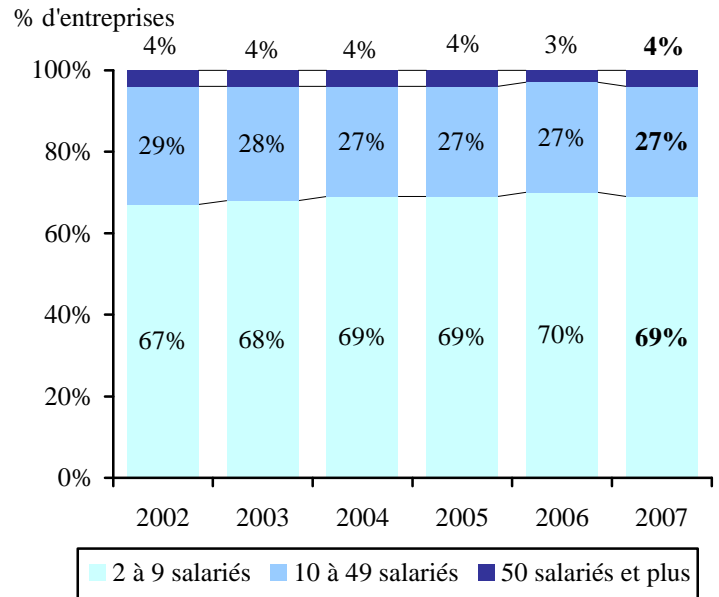


* Droit Individuel de Formation, réservé aux salariés du privé.

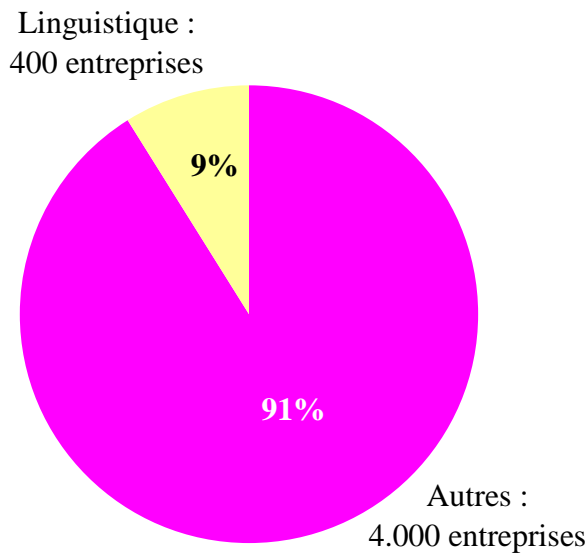
Répartition des 4.400 entreprises selon leur taille



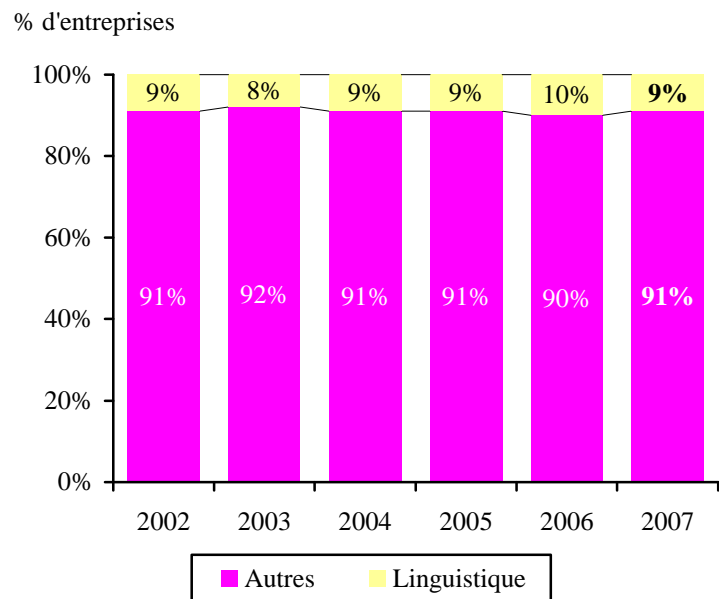
Evolution 2002 - 2007



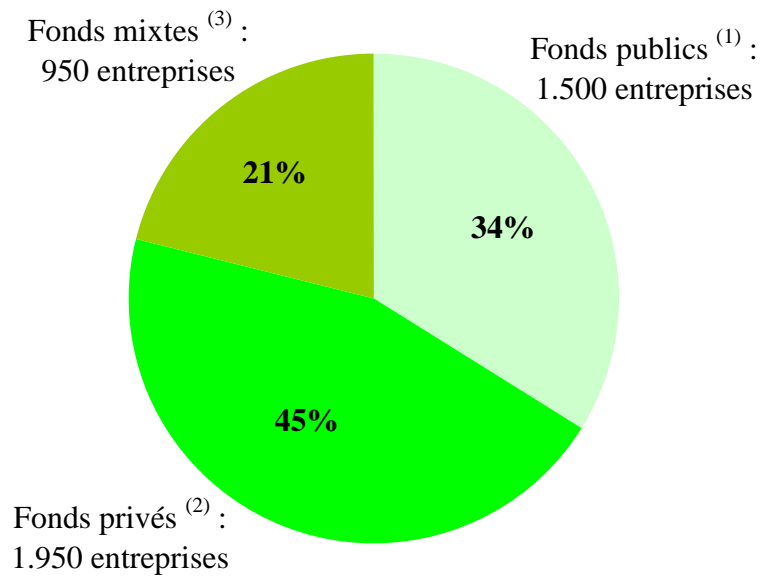
Répartition des 4.400 entreprises selon leur spécialité



Evolution 2002 - 2007

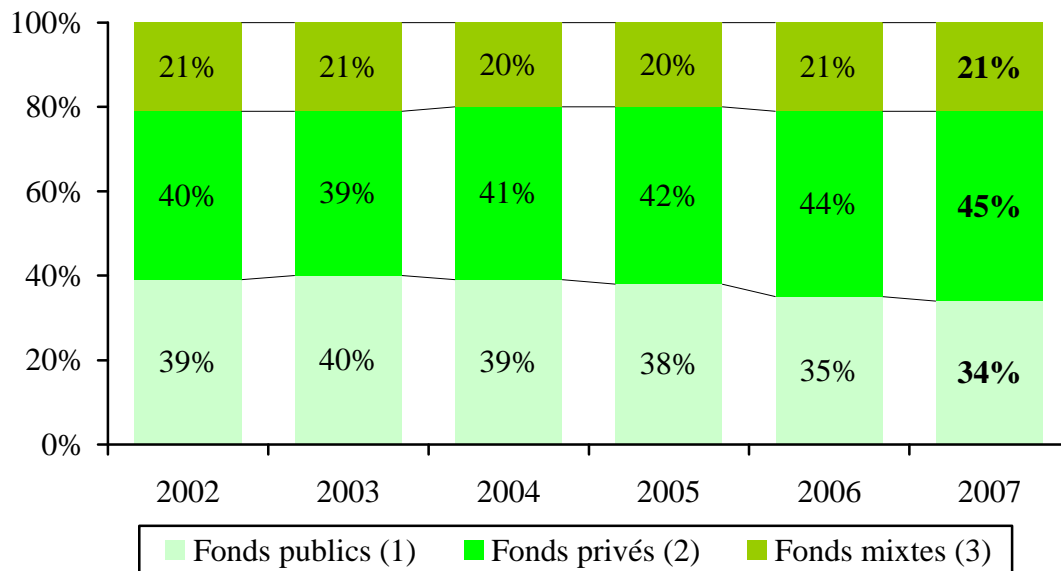


Répartition des **4.400** entreprises selon l'origine du financement



Evolution 2002 - 2007

% d'entreprises



⁽¹⁾ plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises publiques.

⁽²⁾ plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises privées.

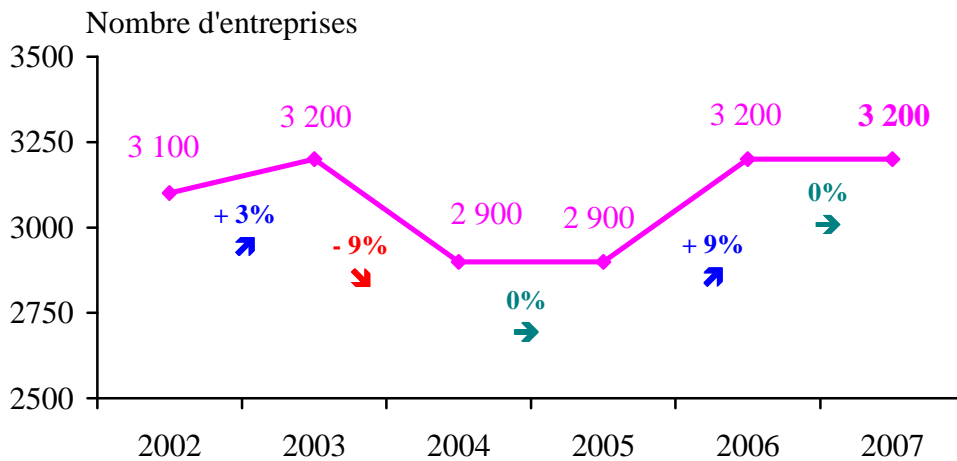
⁽³⁾ leur chiffre d'affaires est financé conjointement par des entreprises publiques et privées.

2. Entreprises employant des non salariés

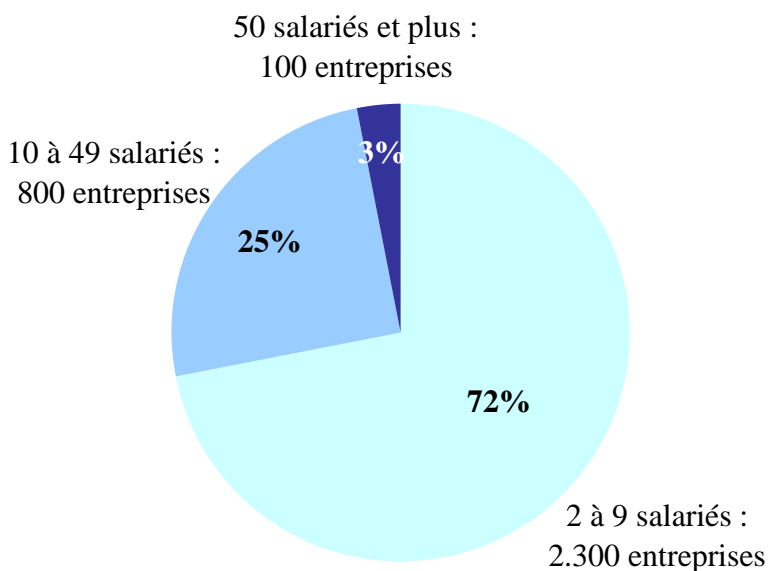
Alors que le nombre global d'entreprises diminue entre 2006 et 2007, le nombre d'elles employant des non salariés apparaît inchangé : 3.200 sociétés.

Les plus petites entités, celles spécialisées en linguistique, ainsi que celles financées notamment par des fonds privés, sont plus enclines à employer des non salariés que leurs consœurs : leur poids en termes d'entreprises employant des non salariés est plus important qu'en termes de nombre global d'entreprises.

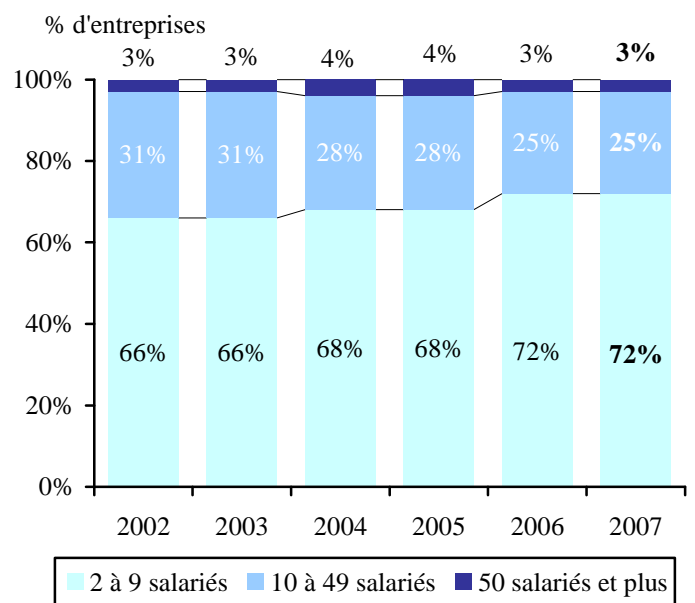
Evolution du nombre d'entreprises employant des non salariés



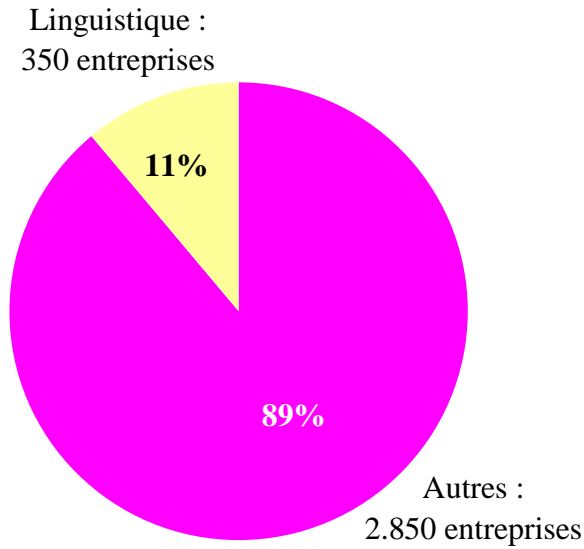
Répartition des 3.200 entreprises employant des non salariés selon leur taille



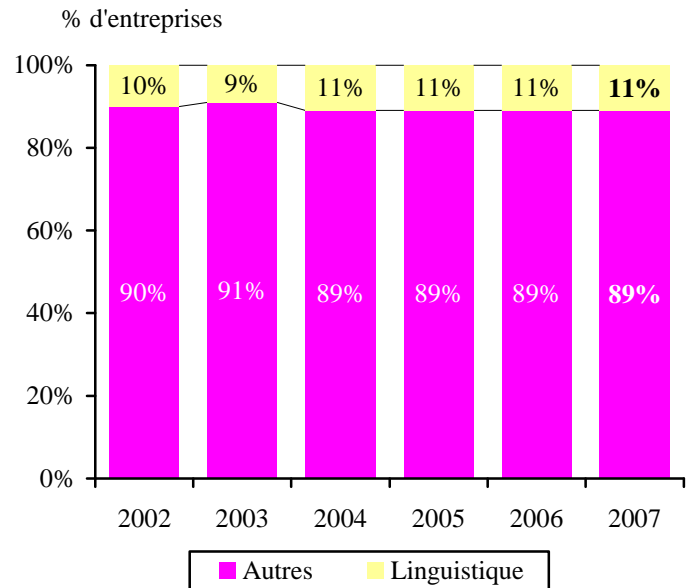
Evolution 2002 - 2007



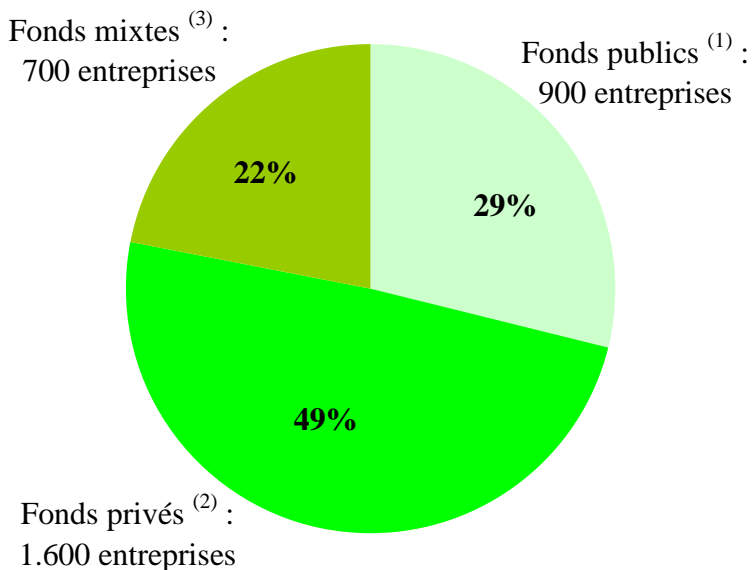
Répartition des 3.200 entreprises employant des non salariés selon leur spécialité



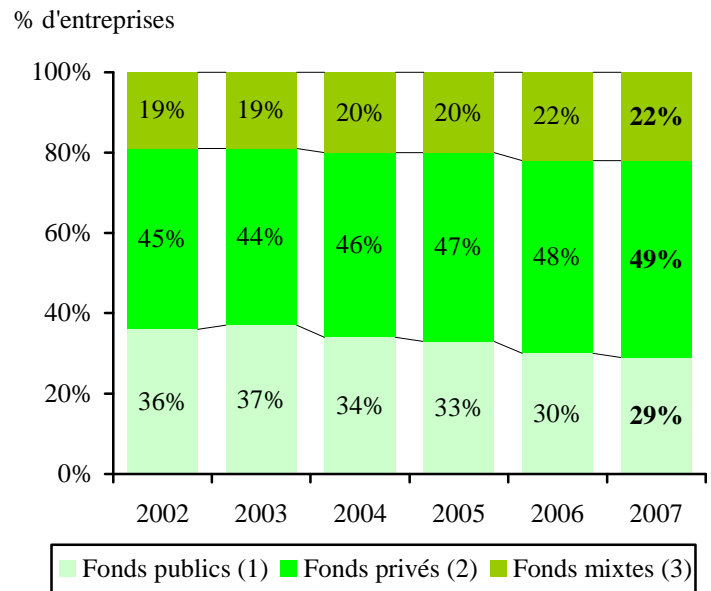
Evolution 2002 - 2007



Répartition des 3.200 entreprises employant des non salariés selon leur origine de financement



Evolution 2002 - 2007



(1) plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises publiques.

(2) plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises privées.

(3) leur chiffre d'affaires est financé conjointement par des entreprises publiques et privées.

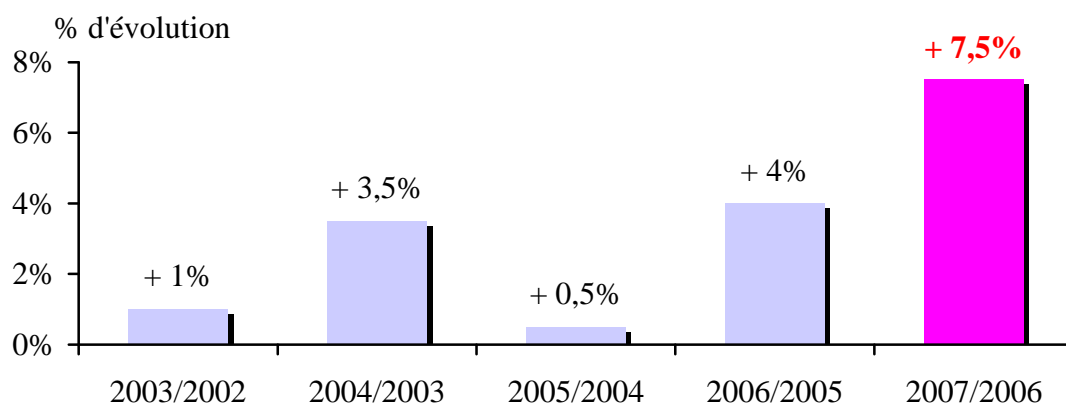
II – EVOLUTION DU CHIFFRE D’AFFAIRES DE LA PROFESSION

L’année 2007 a été marquée par une très bonne orientation de l’activité des entreprises de la profession. A périmètre constant (hors création et disparition d’entreprises), le chiffre d’affaires affiche une hausse très sensible, à hauteur de + 8 % à un an d’intervalle. Compte tenu de l’évolution structurelle des entreprises de la profession (150 petites entreprises de moins entre 2006 et 2007), le rythme de progression global de l’activité s’établit à 7,5 % sur cette période.

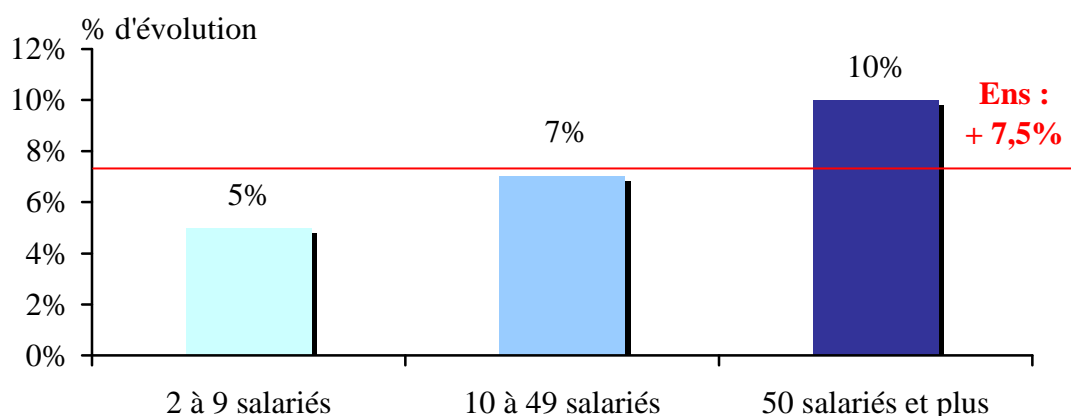
Le taux de croissance apparaît corrélé à la taille des sociétés, passant de 5 % pour les plus petites structures à + 10 % pour leurs consœurs de plus grande taille.

Evolution du chiffre d’affaires H.T. 2007/2006	
Périmètre constant	Globale
+ 8 %	+ 7,5 %

Evolution (globale) du chiffre d’affaires H.T.



Détail de l’évolution (globale) 2007/2006 selon la taille des entreprises



III – EFFECTIFS EMPLOYES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN EN 2007 ET LEUR STATUT

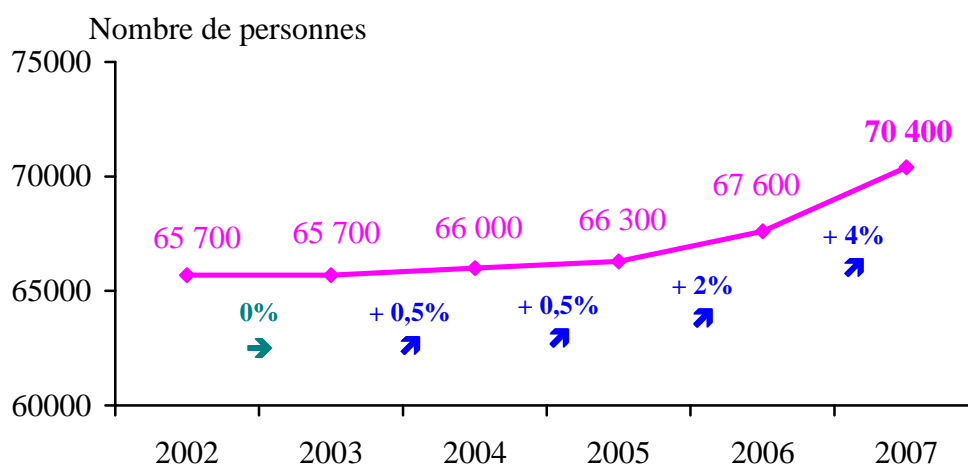
Le nombre d'actifs en équivalent temps plein progresse sensiblement et atteint 70.400 personnes en 2007 : + 4 % par rapport à 2006. Comme cela sera détaillé après, cette augmentation du nombre d'actifs résulte désormais d'une hausse cumulée du nombre de non salariés et du nombre de salariés. Ainsi, la part des non salariés en constant recul entre 2002 et 2006 se raffermi légèrement (1 point de plus) en 2007.

La répartition de ces effectifs en équivalent temps plein selon la taille, la spécialité et l'origine du financement des entreprises varie à la marge entre 2006 et 2007. De fait, les plus petites structures qui pèsent pour 69 % en termes de nombre d'entreprises emploient seulement 29 % des actifs en équivalent temps plein alors que les 150 plus grandes entités regroupent un tiers de ces actifs.

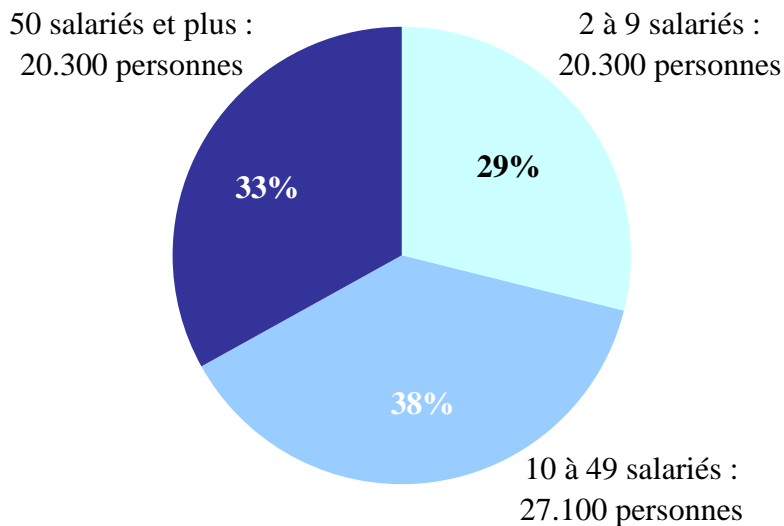
Un dixième des effectifs de la profession travaillent au sein d'un établissement spécialisé en linguistique.

Enfin, les sociétés financées par fonds privés emploient toujours 43 % des actifs et celles financées par fonds publics totalisent 40 % des effectifs de la profession.

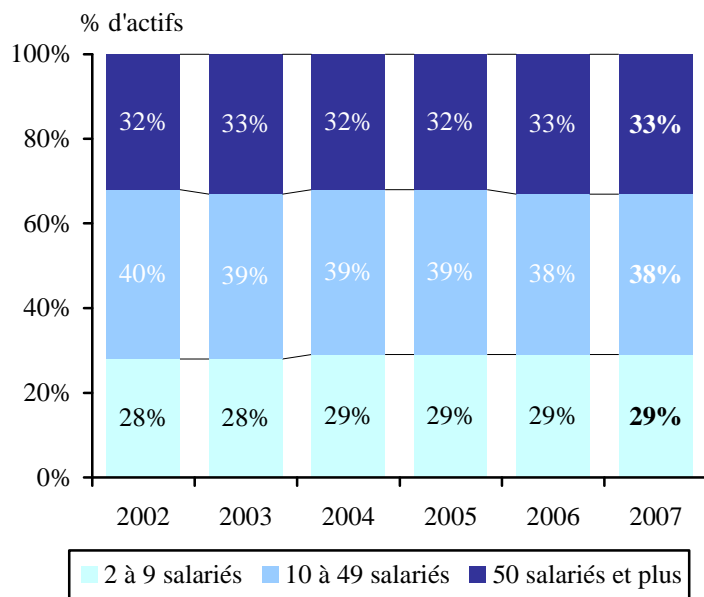
Evolution du nombre d'actifs (salariés + non salariés) en équivalent temps plein



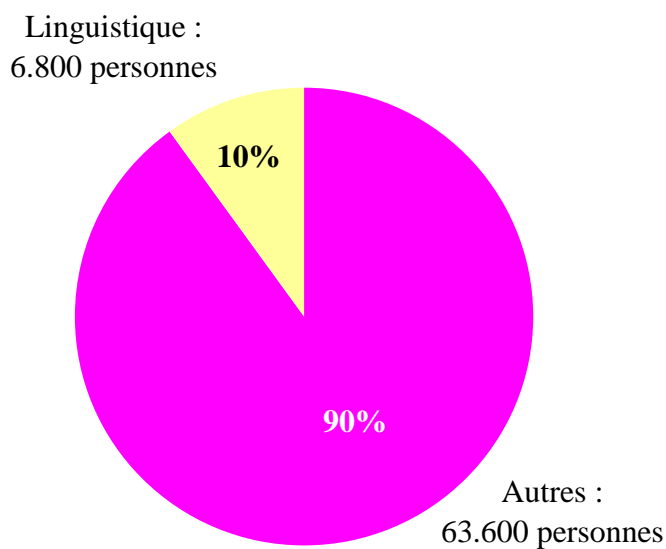
Répartition des **70.400** actifs en équivalent temps plein selon la taille des entreprises



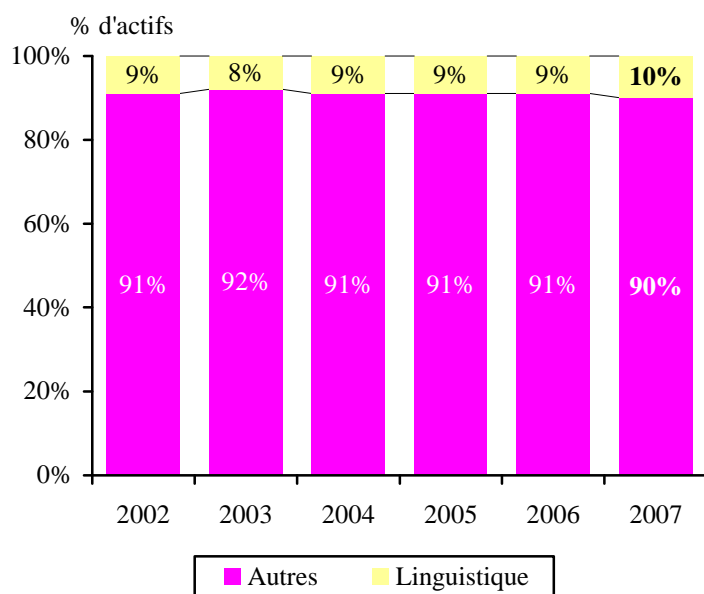
Evolution 2002 - 2007



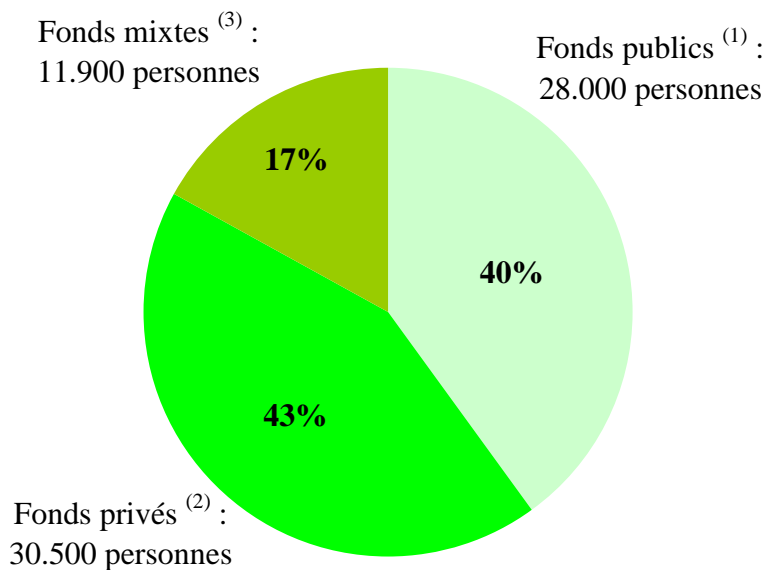
Répartition des **70.400** actifs en équivalent temps plein selon la spécialité des entreprises



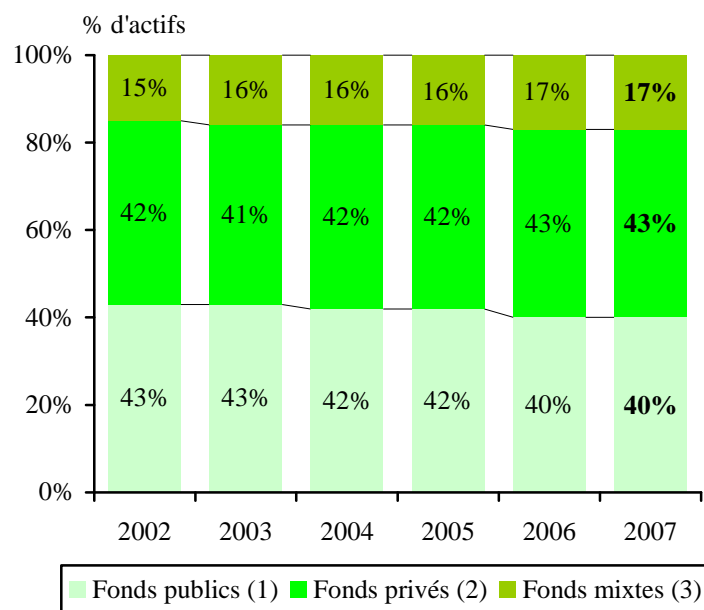
Evolution 2002 - 2007



Répartition des 70.400 actifs en équivalent temps plein selon l'origine du financement des entreprises



Evolution 2002 - 2007

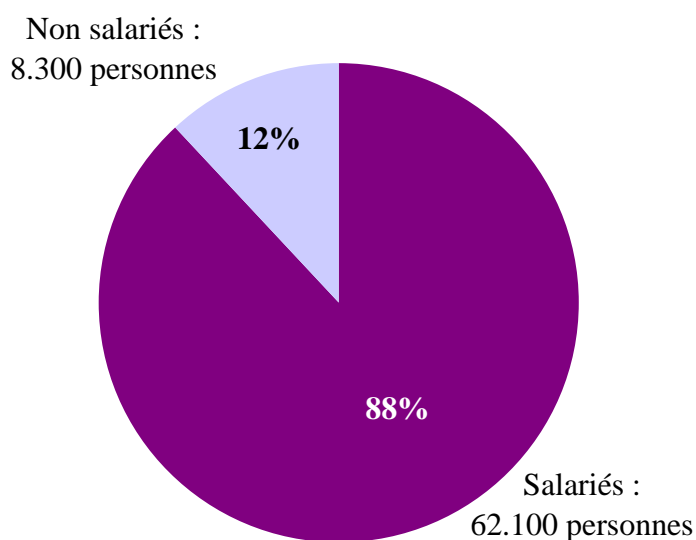


⁽¹⁾ plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises publiques.

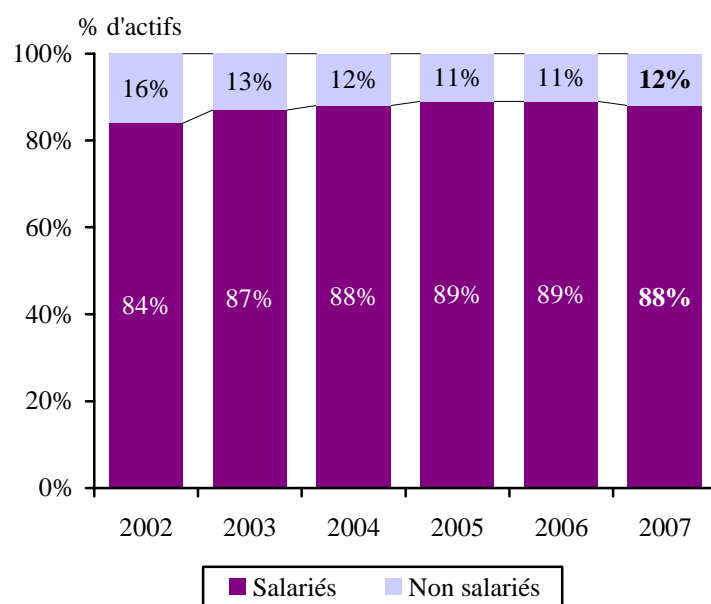
⁽²⁾ plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises privées.

⁽³⁾ leur chiffre d'affaires est financé conjointement par des entreprises publiques et privées.

Répartition des 70.400 actifs en équivalent temps plein selon le statut du personnel



Evolution 2002 - 2007



IV – STRUCTURE DES EFFECTIFS NON SALARIES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN

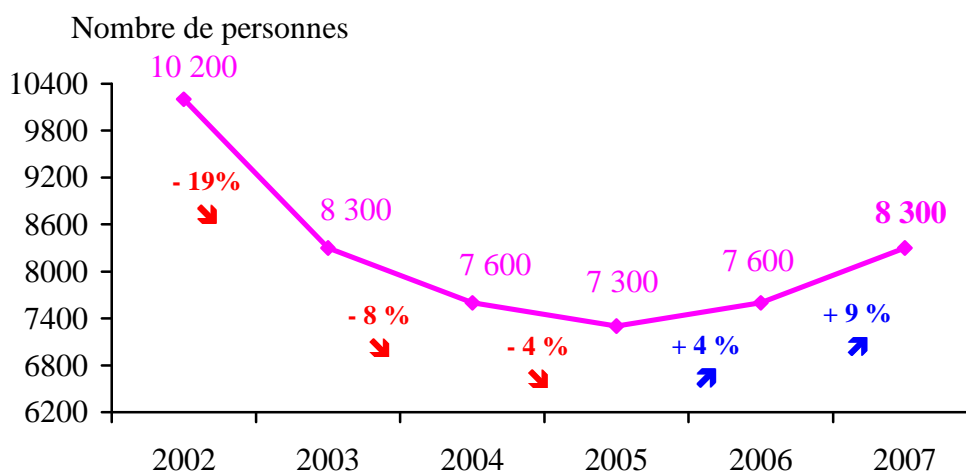
1. Structure globale

L'emploi des effectifs non salariés apparaît corrélé à l'évolution du chiffre d'affaires. En effet, quand l'activité était peu dynamique (2003 - 2005), les entreprises avaient privilégié l'emploi salarié au détriment des effectifs non salariés. En revanche, les sociétés enregistrent d'excellentes performances en 2006 et 2007 et recourent alors plus fréquemment à l'emploi de travailleurs indépendants qu'en 2004 et 2005.

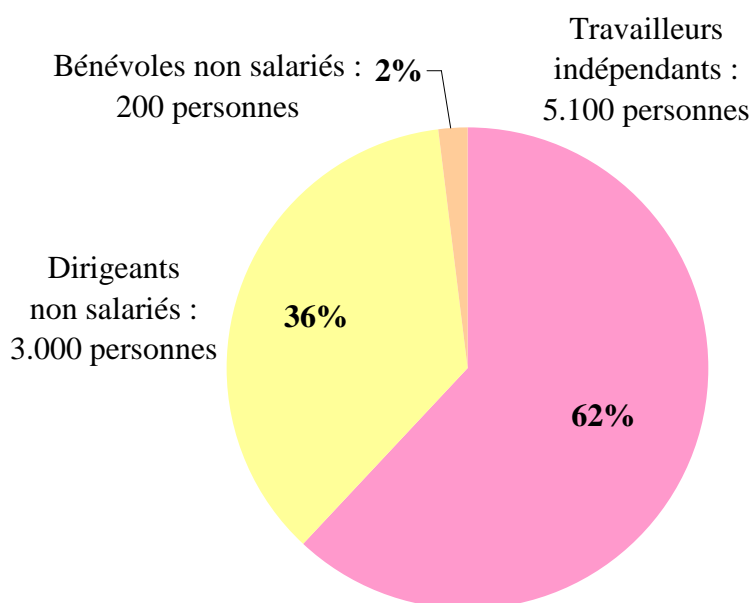
La « part flexible » des non salariés étant les travailleurs indépendants, ces derniers représentent désormais plus de six non salariés sur dix de la profession.

A noter que les dirigeants choisissent de plus en plus un statut de salarié : ils ne sont plus que 3.000 à être non salariés, soit 300 de moins que l'année précédente. Quant aux bénévoles, ils ne sont plus qu'une poignée : environ 200 personnes en équivalent temps plein.

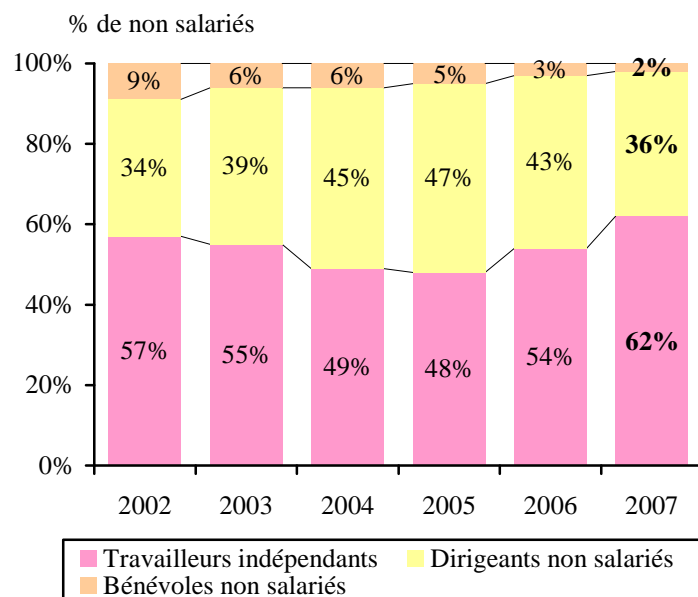
Evolution du nombre de non salariés en équivalent temps plein



Répartition des 8.300 non salariés en équivalent temps plein selon leur statut



Evolution 2002 - 2007



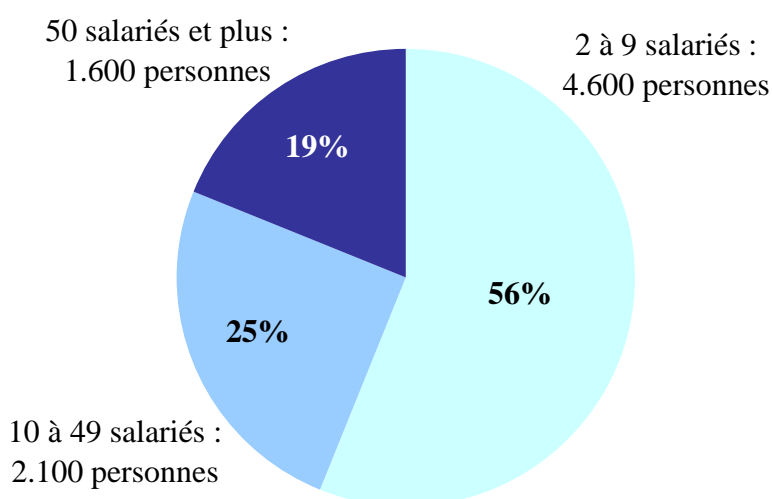
2. Selon la taille des entreprises

Les entreprises de la plus petite strate emploient presque tous les travailleurs indépendants en équivalent temps plein supplémentaire. Ainsi, les entités de 2 à 9 salariés regroupent 56 % des non salariés, contre 53 % en 2006 et 49 % en 2005.

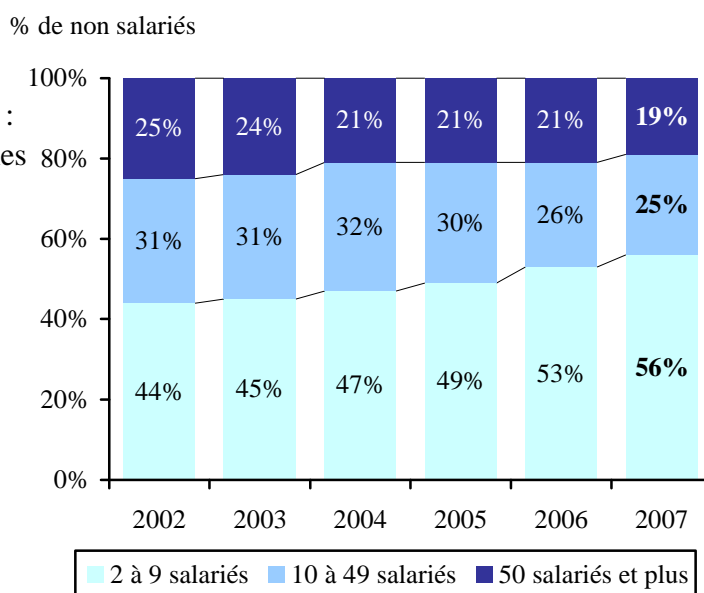
La part des travailleurs indépendants reste toutefois corrélée à la taille des entreprises, s'échelonnant de 48 % pour celle de moins de 10 salariés à 98 % pour leurs consoeurs de plus grande taille.

Les dirigeants non salariés demeurent notamment présents au sein des sociétés de plus petite taille, représentant la moitié des non salariés en équivalent temps plein.

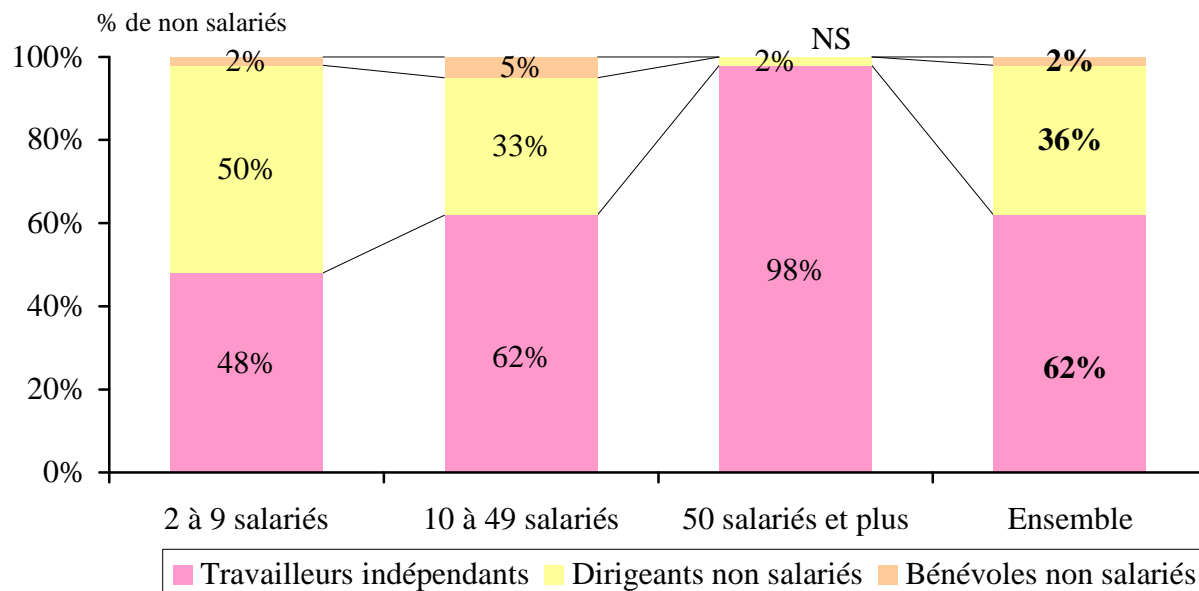
Répartition des **8.300** non salariés en équivalent temps plein selon la taille des entreprises



Evolution 2002 - 2007



Détail de la répartition des non salariés en équivalent temps plein selon la taille des entreprises en 2007

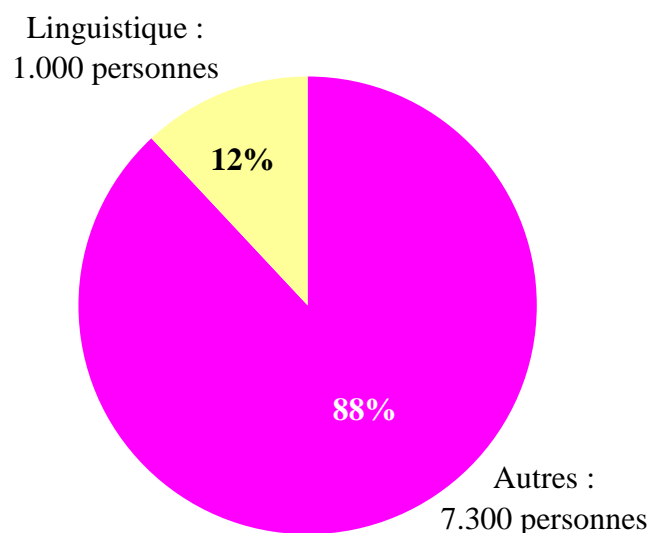


3. Selon la spécialité des entreprises

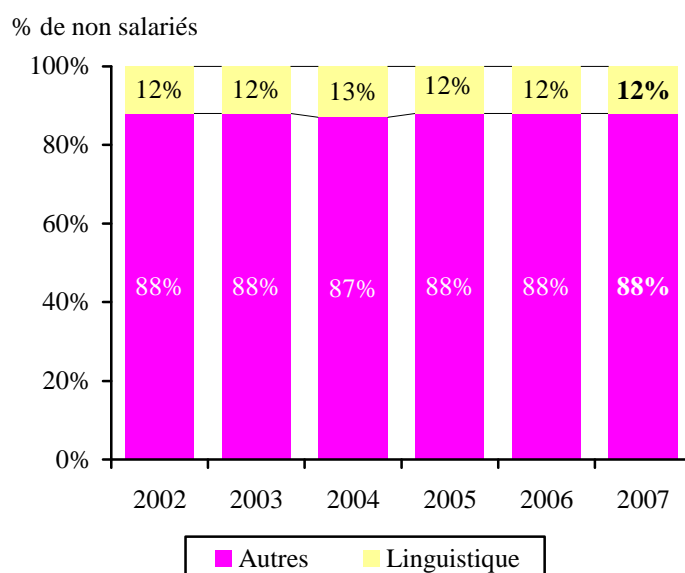
La hausse des effectifs non salariés concerne l'ensemble des entreprises, indépendamment de leur spécialité.

Une fois de plus l'emploi des non salariés s'avère plus fréquent au sein des sociétés spécialisées en formation linguistique puisque cette catégorie réunit 9 % des entreprises mais 12 % des effectifs non salariés.

Répartition des **8.300** non salariés en équivalent temps plein selon la spécialité des entreprises



Evolution 2002 - 2007

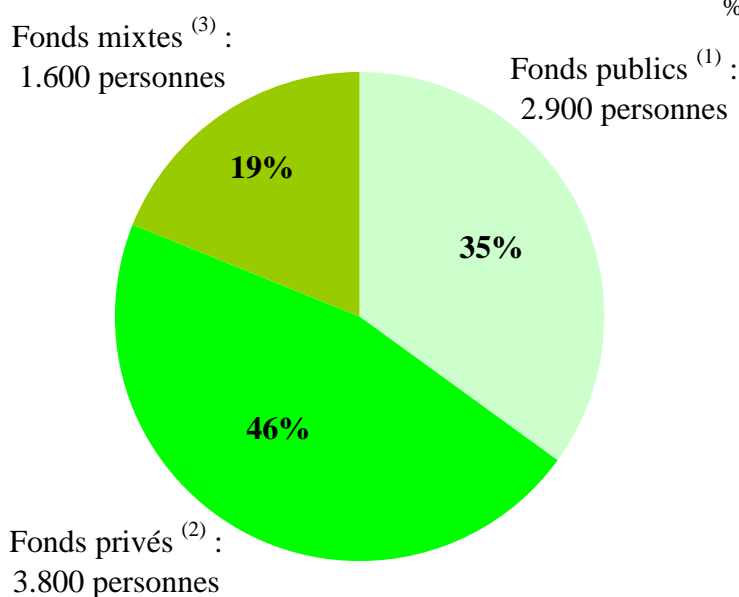


La répartition des statuts des non salariés en équivalent temps plein n'est pas significativement différente selon la spécialité des entreprises

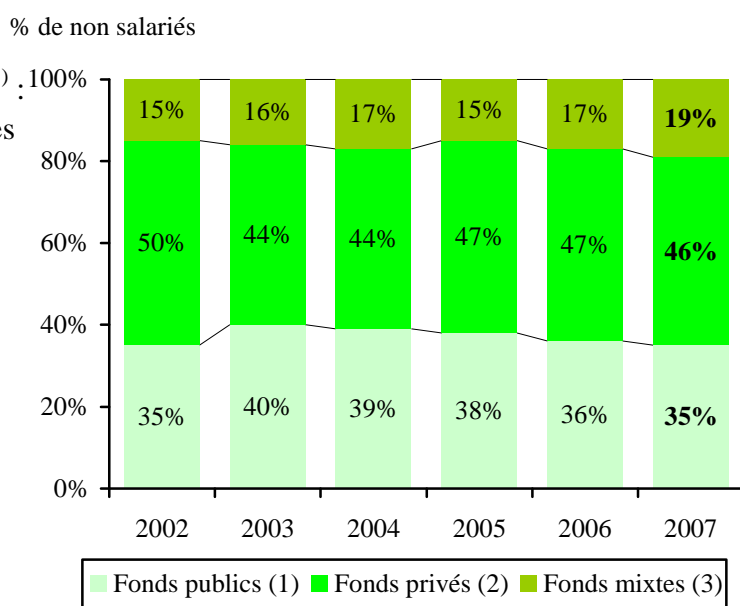
4. Selon l'origine du financement des entreprises

Le renforcement du recours aux travailleurs indépendants concerne les trois catégories d'entreprises étudiées ici. Les sociétés financées essentiellement par fonds publics et celles financées essentiellement par fonds privés enregistrent chacune 200 non salariés de plus entre 2006 et 2007. Celles financées par fonds mixtes, de plus petite taille, comptent 300 non salariés supplémentaires sur cette période.

Répartition des **8.300** non salariés en équivalent temps plein selon l'origine du financement des entreprises



Evolution 2002 - 2007



La répartition des statuts des non salariés en équivalent temps plein n'est pas significativement différente selon l'origine du financement des entreprises

⁽¹⁾ plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises publiques.

⁽²⁾ plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises privées.

⁽³⁾ leur chiffre d'affaires est financé conjointement par des entreprises publiques et privées.

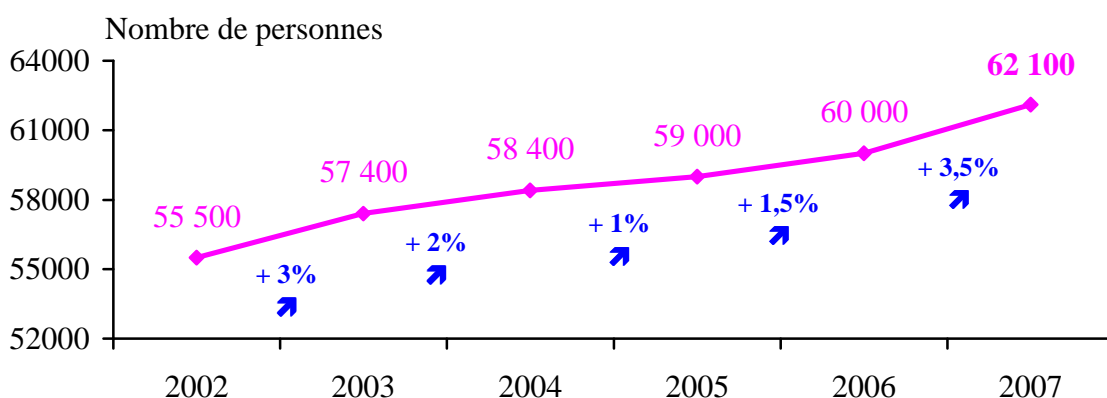
V – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN

1. Structure globale

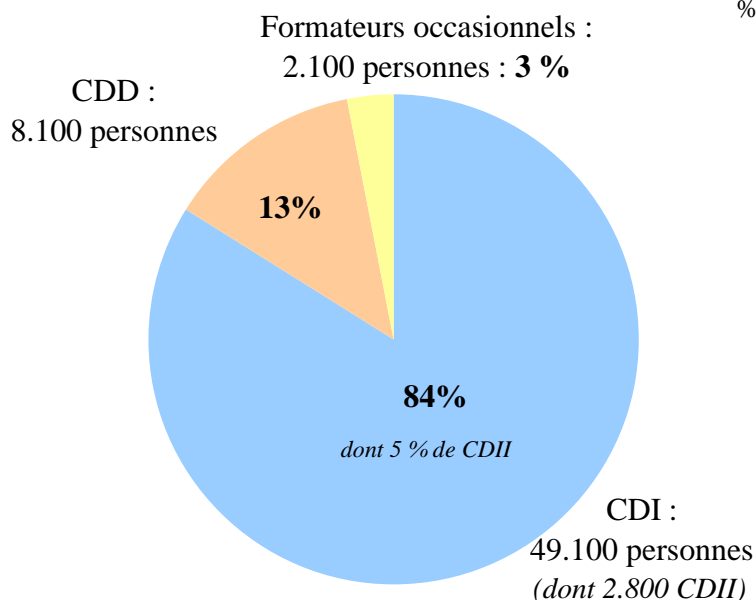
Le nombre de salariés en équivalent temps plein progresse de 3,5 % entre 2006 et 2007 et s'inscrit désormais au-delà de 62.000 salariés. Déjà prépondérante les années précédentes, la part des CDI tend à se renforcer en 2007 et représente 84 % des salariés en équivalent temps plein, soit 2 points de plus qu'en 2006. La part des entreprises spécialisées en linguistique n'ayant évolué qu'à la marge, les CDII pèsent toujours pour 5 % des effectifs.

Le poids des CDD diminue de 2 points en un an et s'établit à 13 % en 2007. Quant aux formateurs occasionnels, ils représentent toujours 3 % des salariés en équivalent temps plein.

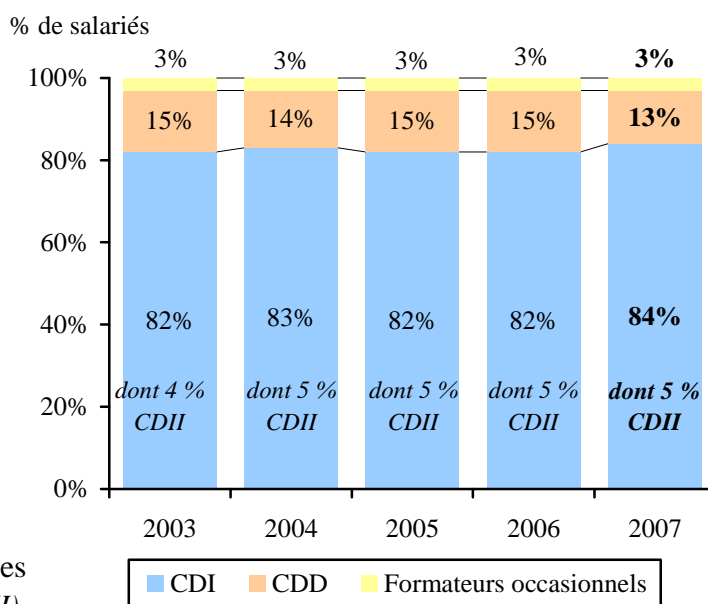
Evolution du nombre de salariés en équivalent temps plein



Répartition des 62.100 salariés en équivalent temps plein selon leur statut



Evolution 2003 - 2007

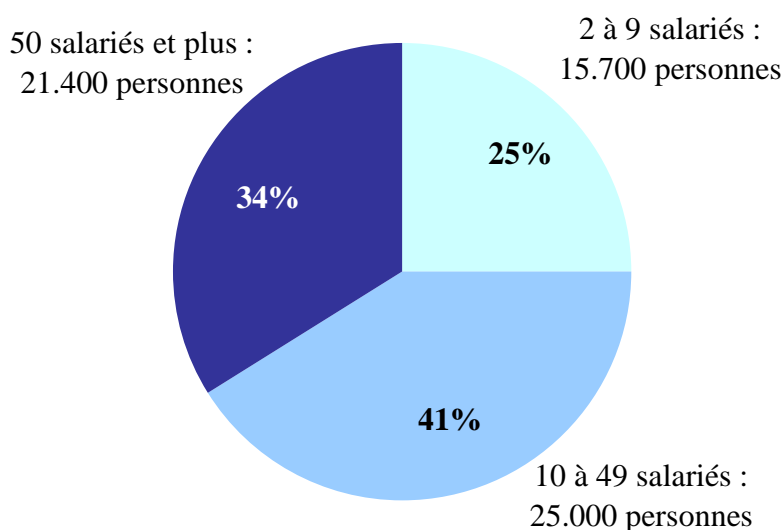


2. Selon la taille des entreprises

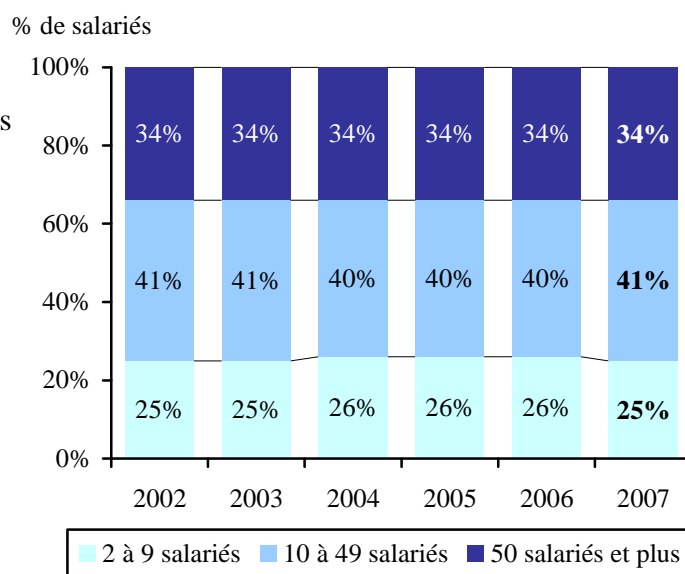
En liaison avec la réduction du nombre de petites entités (2 à 9 salariés), le nombre de salariés en équivalent temps plein de cette strate s'est légèrement réduit entre 2006 et 2007. Ainsi, le poids de cette strate a baissé d'1 point et représente désormais un quart des effectifs totaux. Les entreprises de tailles intermédiaires réunissent 41 % des salariés en équivalent temps plein et les 150 plus grandes structures emploient plus d'un tiers de cet effectif.

La répartition des salariés selon leur type de contrats se différencie peu selon la taille des entreprises. A noter toutefois que les formateurs occasionnels représentent 6 % des salariés en équivalent temps plein des plus petites entités contre seulement 1 % au sein de leurs consoeurs de plus grande taille.

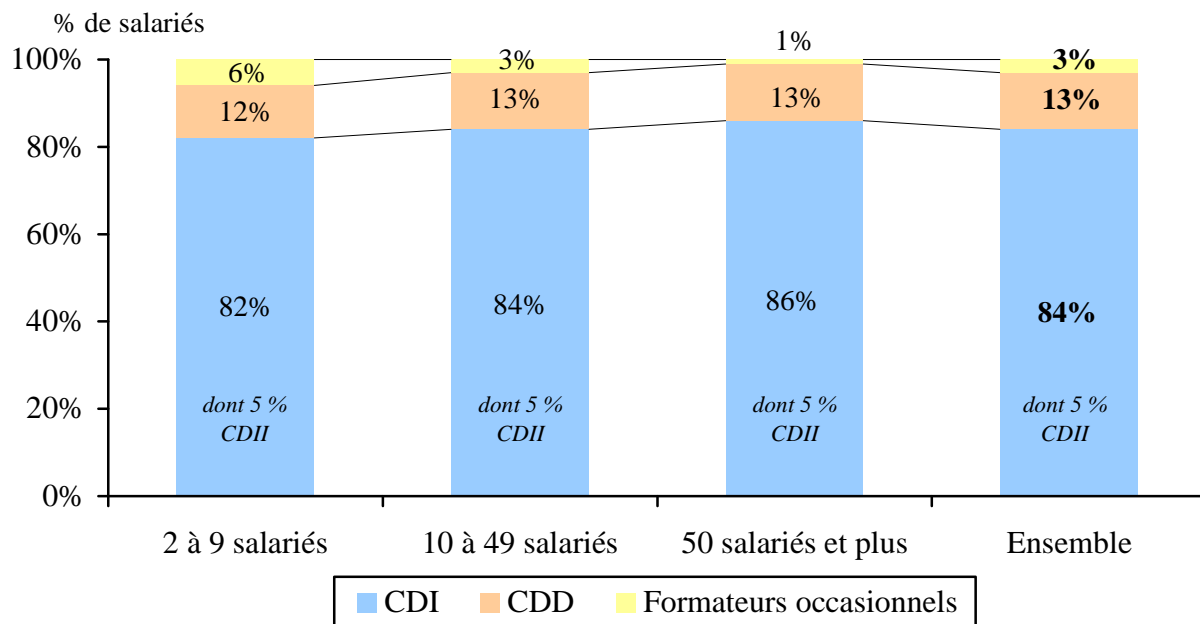
Répartition des **62.100** salariés en équivalent temps plein selon la taille des entreprises



Evolution 2002 - 2007



Détail de la nature des contrats des salariés en équivalent temps plein selon la taille des entreprises en 2007



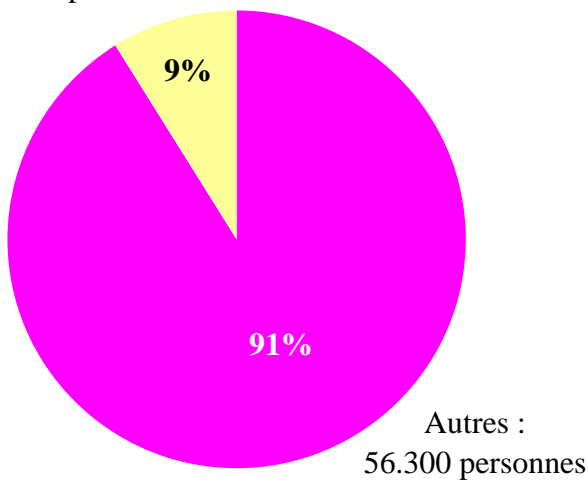
3. Selon la spécialité des entreprises

Comme les années précédentes, les entreprises spécialisées en formation linguistique concentrent un peu moins de 10 % des salariés en équivalent temps plein, ce qui correspond à 5.800.

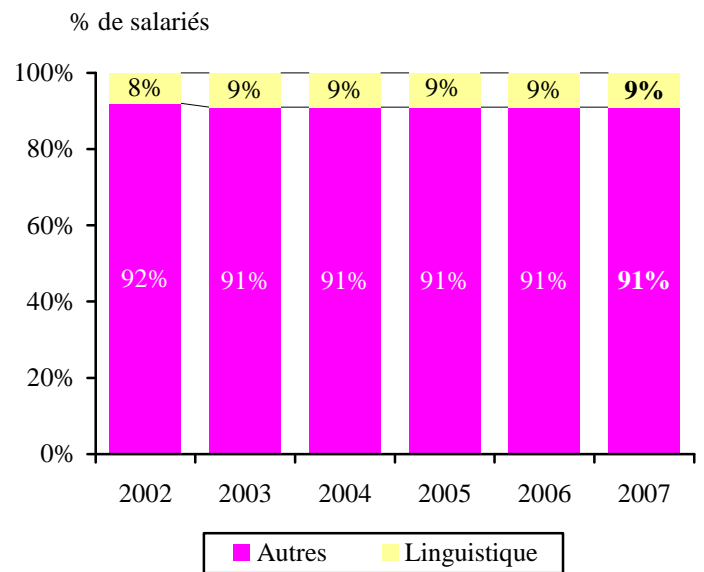
Les CDII étant destinés exclusivement aux formateurs linguistiques, ils totalisent 17 % des salariés en équivalent temps plein des entreprises spécialisées en linguistique contre seulement 3 % pour les autres.

Répartition des **62.100** salariés en équivalent temps plein selon la spécialité des entreprises

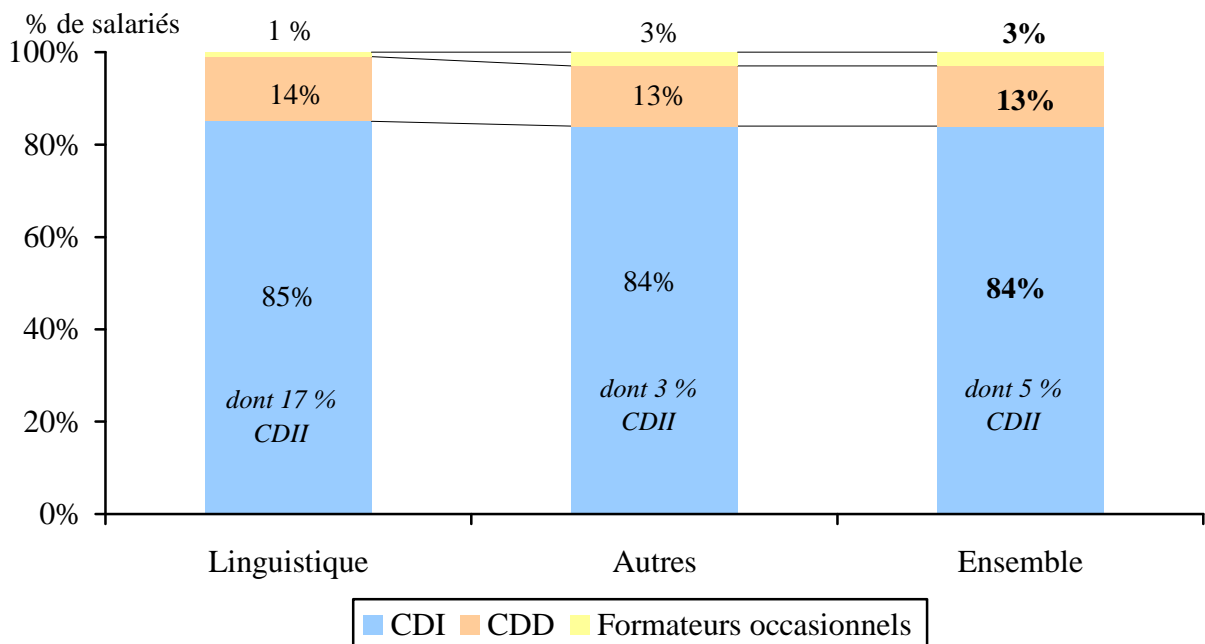
Linguistique :
5.800 personnes



Evolution 2002 - 2007



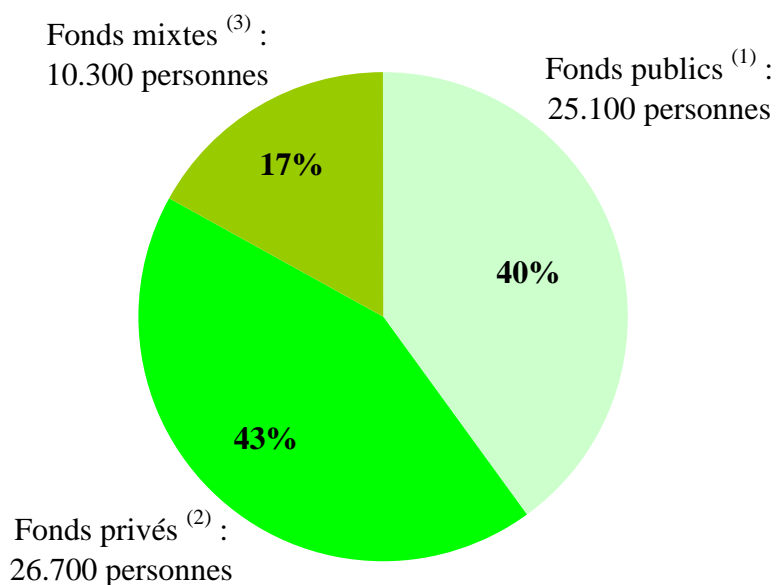
Détail de la nature des contrats des salariés en équivalent temps plein selon la spécialité des entreprises en 2007



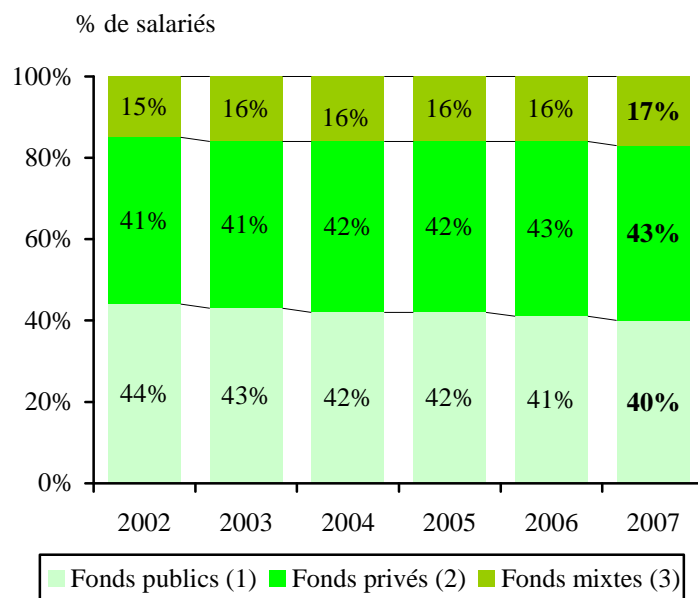
4. Selon l'origine du financement des entreprises

Corrélativement à l'évolution du nombre d'entreprises selon l'origine de leur financement, la part des sociétés dont le chiffre d'affaires provient essentiellement de fonds publics tend à diminuer en termes de salariés en équivalent temps plein. Cette catégorie pèse, en 2007, pour 40 % des effectifs, contre 41 % en 2006 et 44 % en 2002. Les entreprises financées notamment par fonds privés totalisent 43 % des salariés en équivalent temps plein et celles financées par fonds mixtes, 17 %.

Répartition des **62.100** salariés en équivalent temps plein selon l'origine du financement des entreprises



Evolution 2002 - 2007



La répartition des statuts des salariés en équivalent temps plein n'est pas significativement différente selon l'origine du financement des entreprises

⁽¹⁾ plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises publiques.

⁽²⁾ plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises privées.

⁽³⁾ leur chiffre d'affaires est financé conjointement par des entreprises publiques et privées.

CHAPITRE II : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007

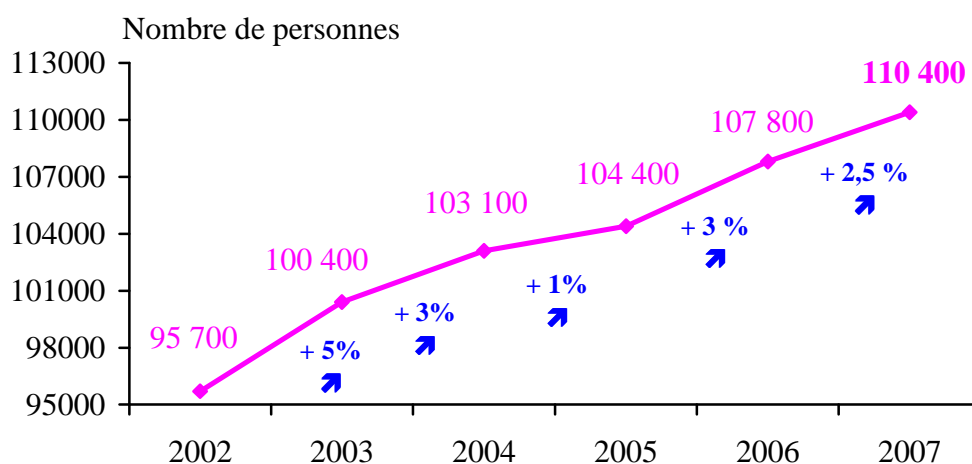
I – STRUCTURE GLOBALE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007

A l'instar de l'ensemble de l'économie française en 2007, l'activité des entreprises de formation a été moins animée en fin d'année qu'en début d'année : le nombre de salariés présents au 31 décembre progresse moins rapidement (+ 2,5 %) que le nombre de salariés en équivalent temps plein (+ 3,5 %).

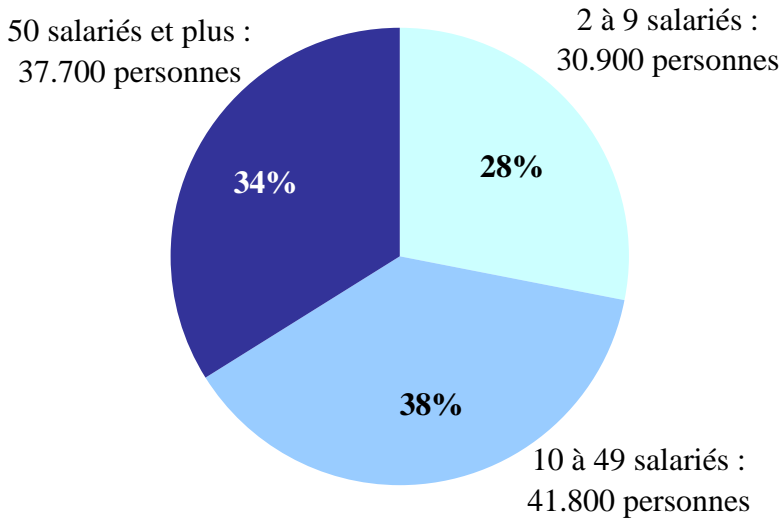
Le poids des plus grandes entités en termes de nombre de salariés présents en fin d'année progresse d'1 point et dépasse désormais le tiers du total profession.

Les entreprises spécialisées en linguistique réunissent à nouveau 9 % des salariés présents au 31 décembre 2007. Enfin, compte tenu des évolutions structurelles des entreprises de la profession selon l'origine de leur financement, les entreprises financées par fonds privés totalisent désormais 45 % des salariés présents en fin d'année, soit 1 point de plus qu'en 2006.

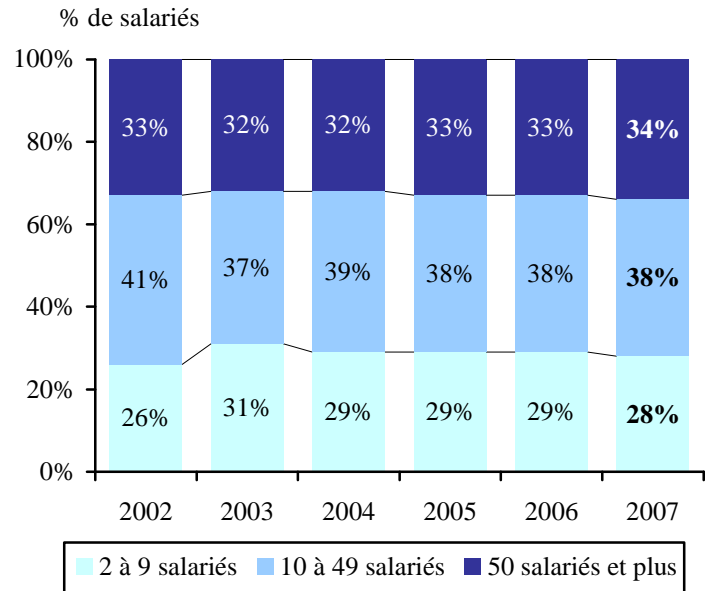
Evolution du nombre de salariés au 31 décembre



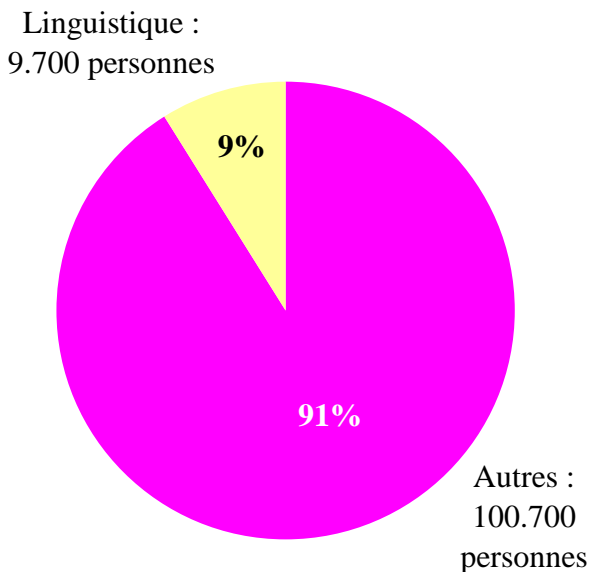
Répartition des 110.400 salariés présents au 31 décembre 2007 selon la taille des entreprises



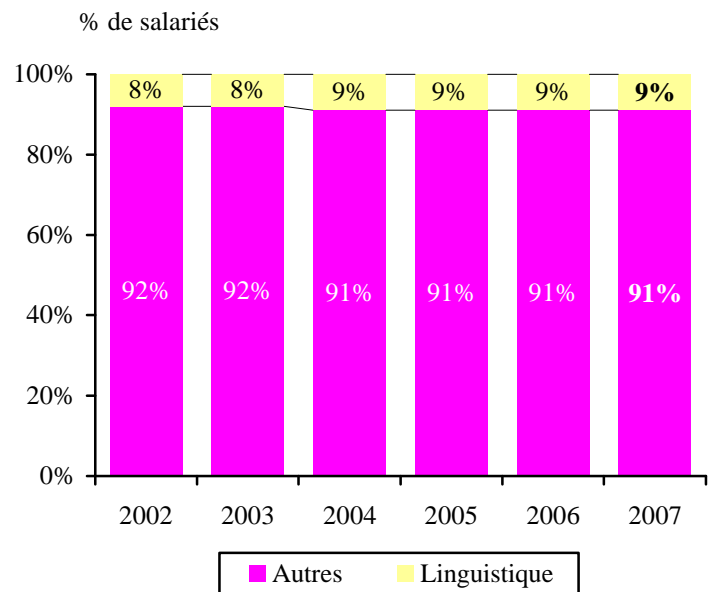
Evolution 2002 - 2007



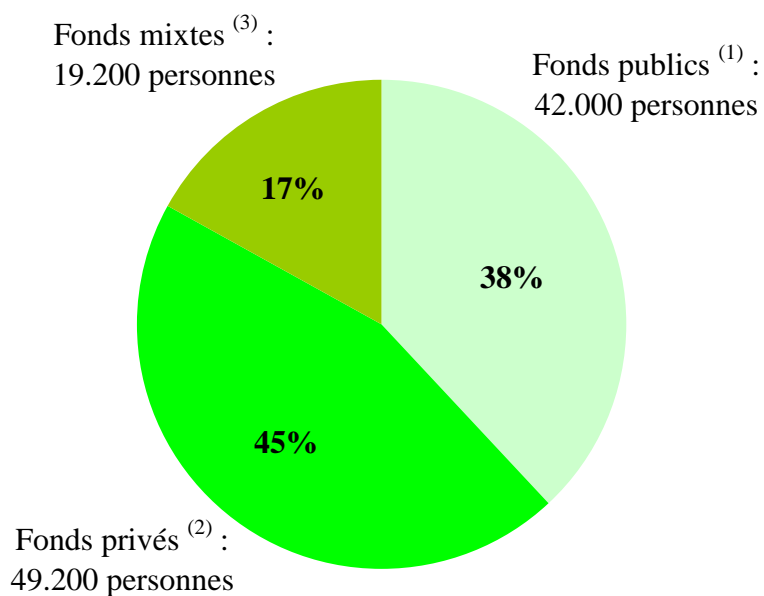
Répartition des 110.400 salariés présents au 31 décembre 2007 selon la spécialité des entreprises



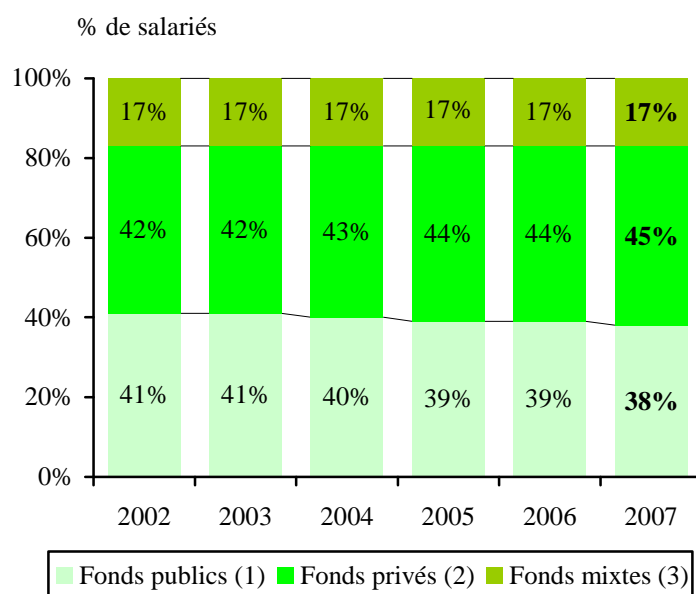
Evolution 2002 - 2007



Répartition des **110.400** salariés présents au 31 décembre 2007 selon l'origine du financement des entreprises



Evolution 2002 - 2007



⁽¹⁾ plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises publiques.

⁽²⁾ plus de 66 % de leur chiffre d'affaires est financé par des entreprises privées.

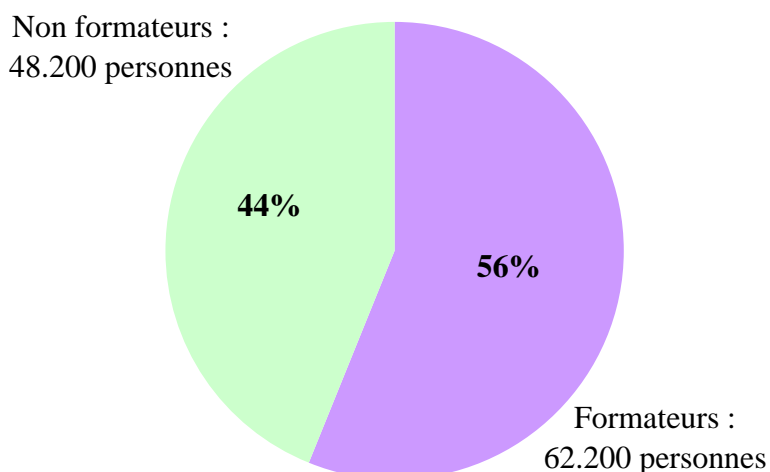
⁽³⁾ leur chiffre d'affaires est financé conjointement par des entreprises publiques et privées.

II – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR FONCTION

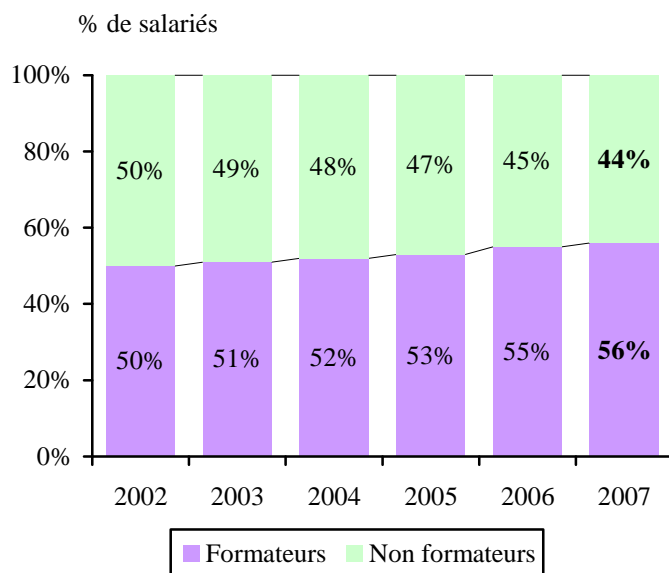
La tendance, observée depuis 2003, qui consiste en une progression continue de la part des effectifs formateurs se renouvelle en 2007. Les formateurs représentent 56 % des salariés présents en fin d'année 2007, soit 1 point de plus qu'en 2006.

La part des formateurs s'avère plus importante au sein des petites entités (60 %) qu'au sein des entreprises de grande taille (54 %).

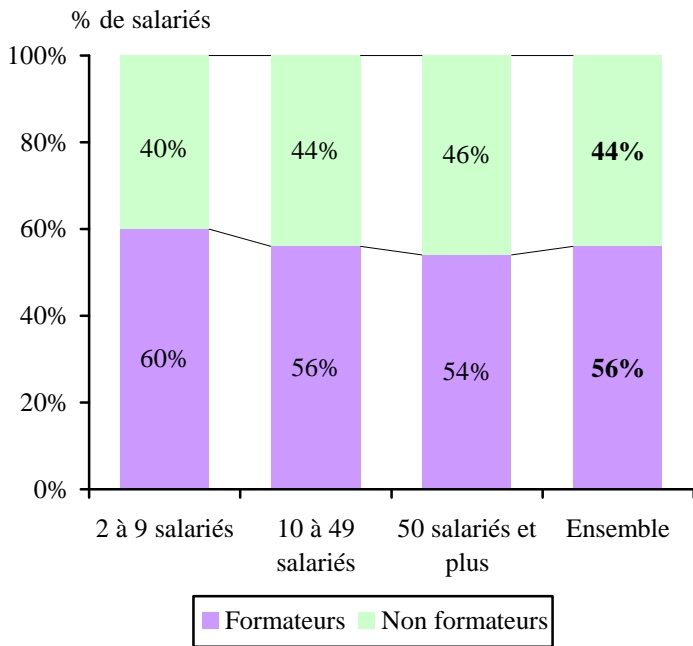
Répartition des **110.400** salariés présents au 31 décembre 2007 selon leur fonction



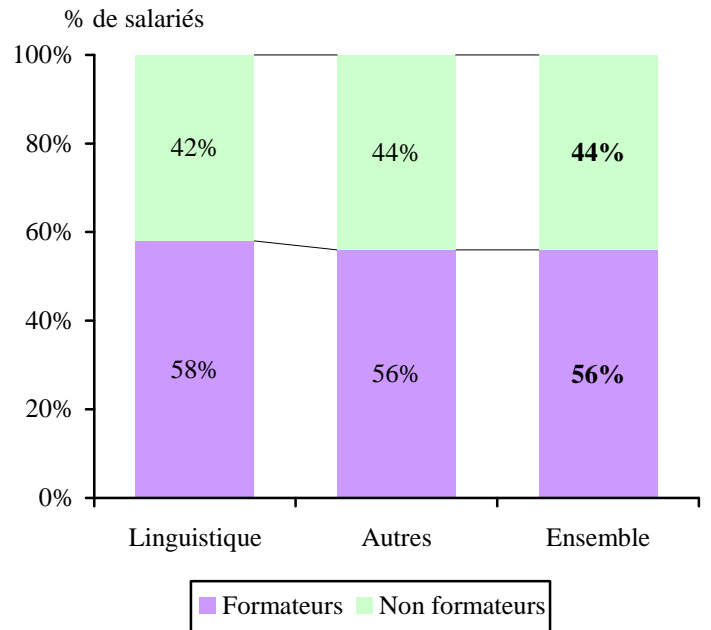
Evolution 2002 - 2007



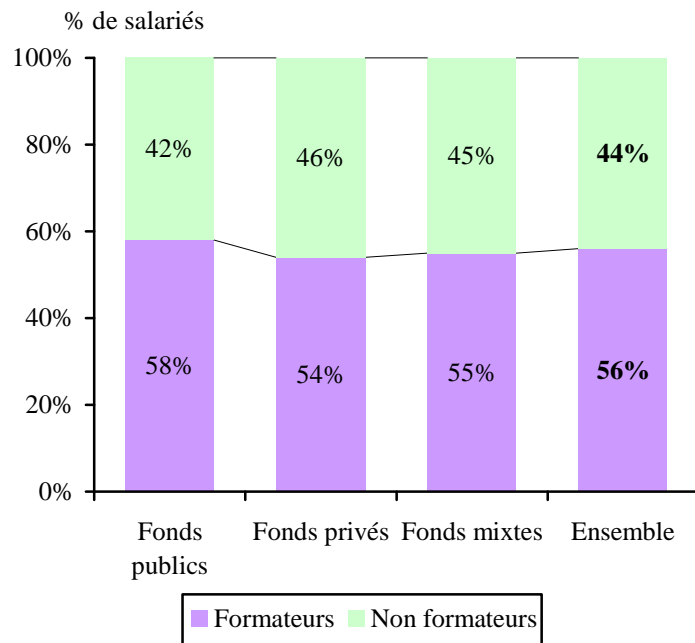
Selon la taille des entreprises



Selon la spécialité des entreprises



Selon l'origine du financement des entreprises

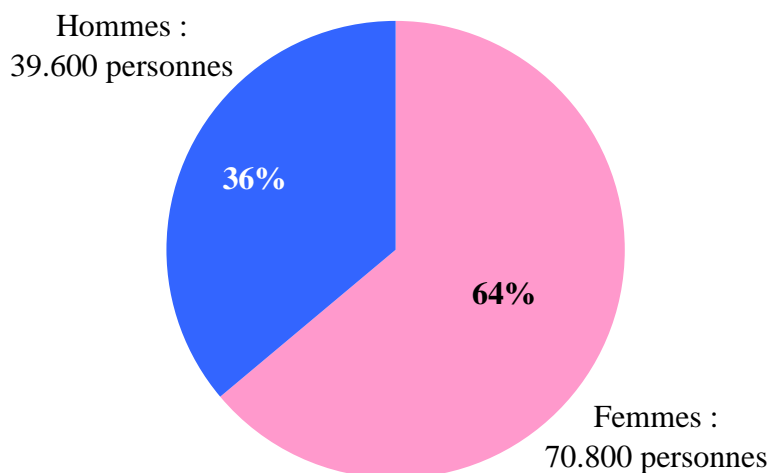


III – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR SEXE

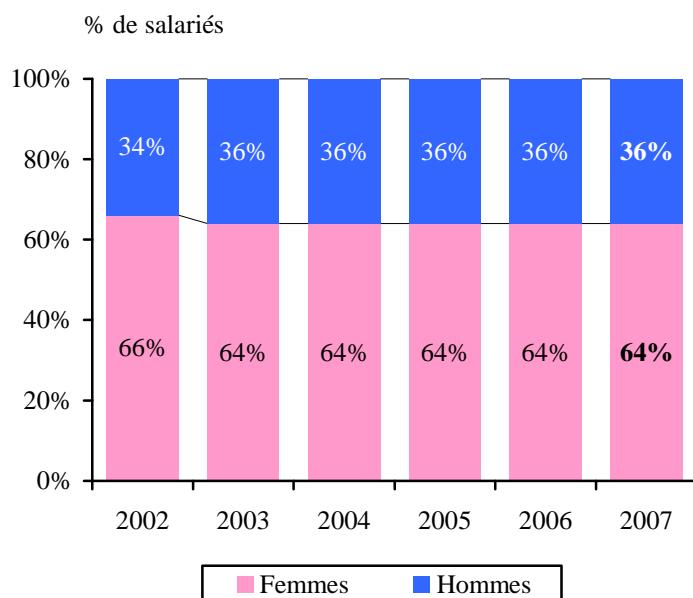
Le taux de féminisation apparaît inchangé en 2007 puisque les femmes représentent à nouveau 64 % des salariés présents au 31 décembre.

Ce taux apparaît particulièrement élevé au sein des entreprises spécialisées en linguistique (71 %), au sein de celles financées essentiellement par fonds publics (72 %) ainsi que chez les non formateurs (73 %).

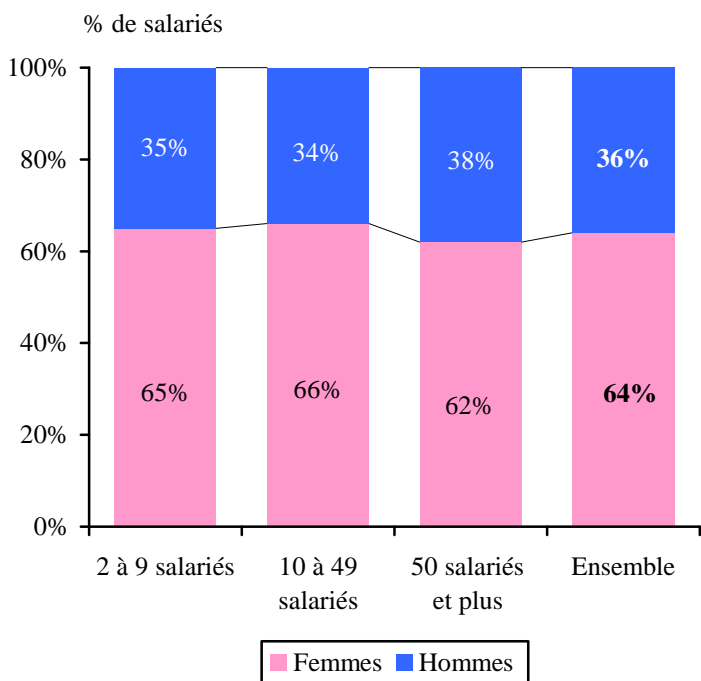
Répartition des **110.400** salariés présents au 31 décembre 2007 selon leur sexe



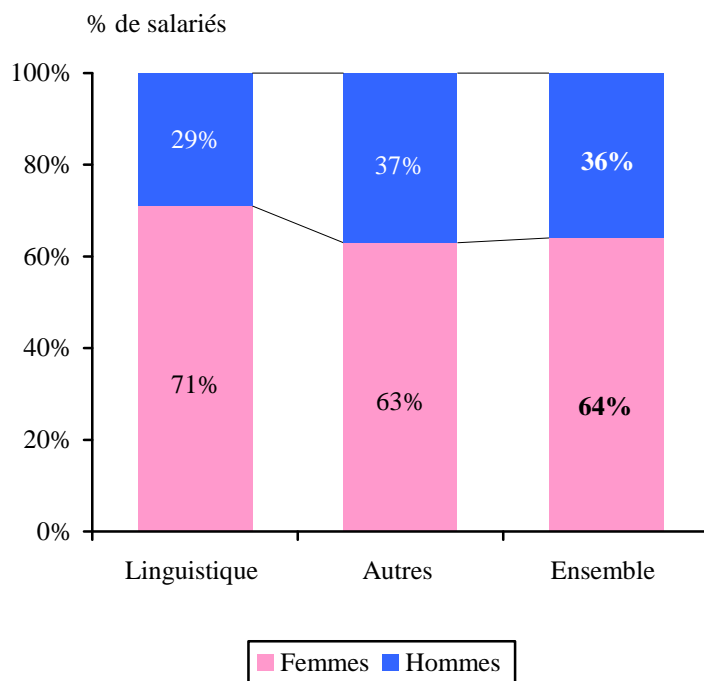
Evolution 2002 - 2007



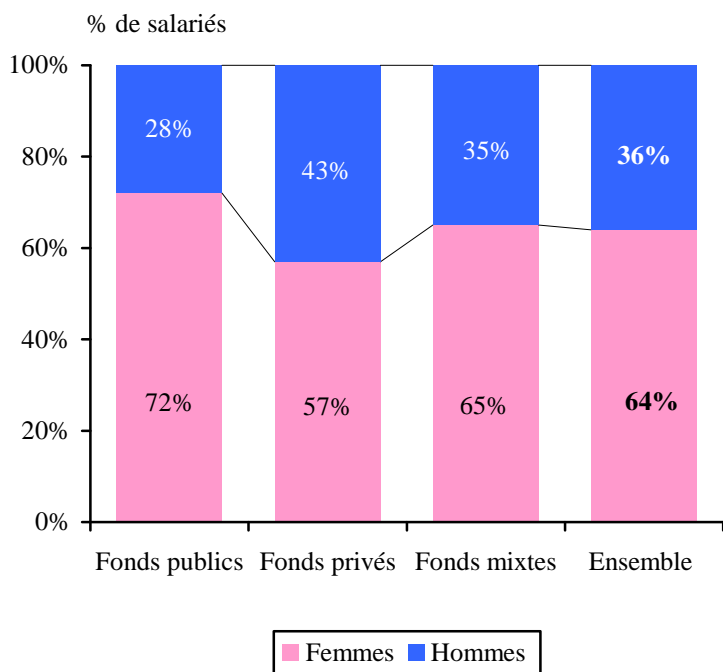
Selon la taille des entreprises



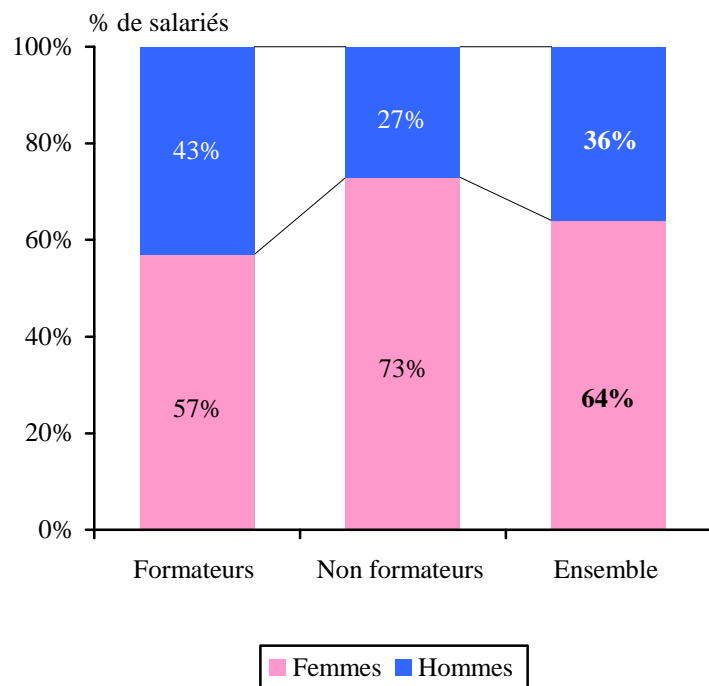
Selon la spécialité des entreprises



Selon l'origine du financement des entreprises



Selon la fonction des salariés



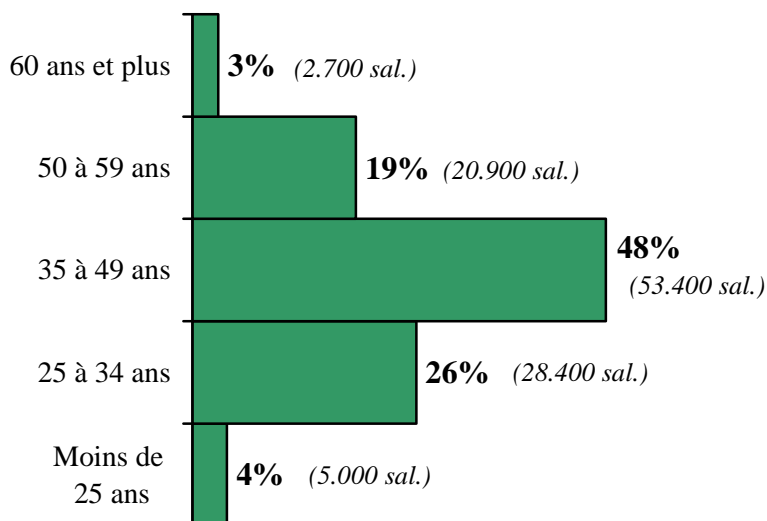
IV – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR AGE

A l'image des deux années précédentes, l'âge moyen des salariés avoisine 40,5 ans en 2007. Près de la moitié des salariés sont âgés de 35 à 49 ans.

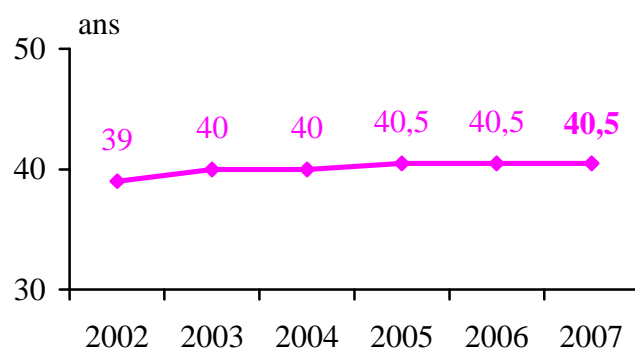
Les différences d'âge selon la taille des entreprises s'amplifient légèrement en 2007. Les salariés des plus petites entités ont désormais en moyenne 2 ans de moins que leurs confrères travaillant au sein d'une des 150 plus grandes entreprises.

Enfin, les formateurs apparaissent plus âgés que les effectifs non formateurs (2 ans d'écart).

Répartition des 110.400 salariés présents au 31 décembre 2007 selon leur âge



Evolution 2002 - 2007 de l'âge moyen des salariés



Age moyen des salariés en 2007

Selon la taille des entreprises

2 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 sal. et +	Ensemble
39,5 ans	40,5 ans	41,5 ans	40,5 ans

Selon leur fonction

Formateurs	Non formateurs	Ensemble
41,5 ans	39,5 ans	40,5 ans

Les répartitions des salariés par tranche d'âge ne sont pas significativement différentes selon la spécialité et l'origine du financement des entreprises

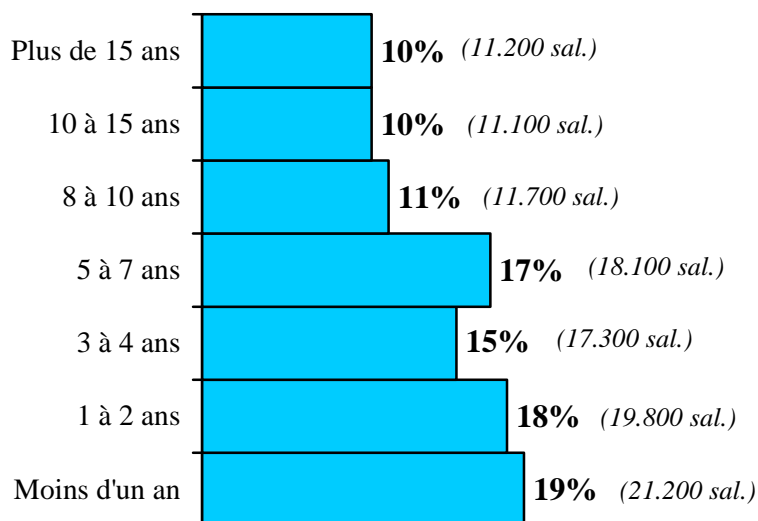
V – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR ANCIENNETE

L'ancienneté des salariés au sein de la même entreprise avoisine 6 ans en 2007. Plus de la moitié des salariés ont intégré leur entreprise il y a moins de 4 ans.

En corrélation avec l'âge moyen, l'ancienneté moyenne des salariés de la profession varie selon la taille des entreprises, passant de 5 ans pour les plus petites structures à 6,5 ans pour celles de plus grande dimension.

Le turnover des non formateurs apparaît plus limité que celui des formateurs : les non formateurs ont 1 an et demi en moyenne d'ancienneté de plus que les formateurs.

Répartition des **110.400** salariés présents au 31 décembre 2007 selon leur ancienneté*



Ancienneté* moyenne :
6 ans

Ancienneté* moyenne des salariés en 2007

Selon la taille des entreprises

2 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 sal. et +	Ensemble
5 ans	6 ans	6,5 ans	6 ans

Selon leur fonction

Formateurs	Non formateurs	Ensemble
5 ans	6,5 ans	6 ans

* ancienneté dans la même entreprise et non dans la profession

Les répartitions des salariés par tranche d'âge ne sont pas significativement différentes selon la spécialité et l'origine du financement des entreprises

VI – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR TYPE DE CONTRAT

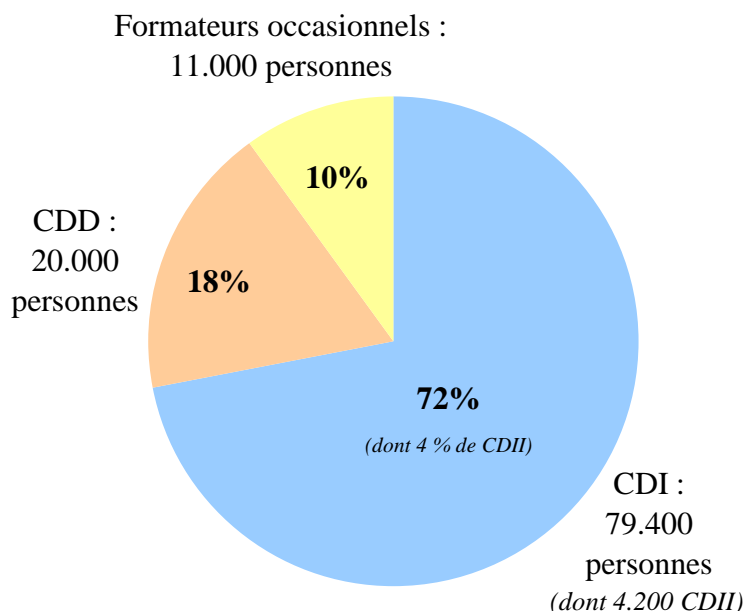
Comme cela a déjà été remarqué dans le chapitre concernant les équivalents temps plein, la part des CDI se renforce en 2007. De fait 72 % des salariés présents au 31 décembre 2007 détiennent un CDI (dont 4 % sont en CDII), soit 1 point de plus qu'en 2006. En revanche, le poids des CDD se limite à un an d'intervalle passant de 19 % en 2006 à 18 % un an après.

Quant aux formateurs occasionnels, ils représentent toujours 10 % des effectifs présents en fin d'année (17 % au sein des formateurs).

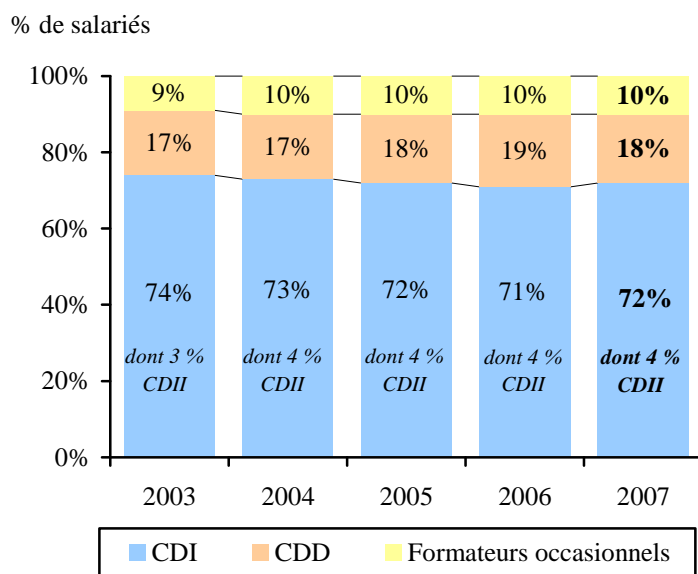
L'analyse détaillée de ces contrats montre que les plus grandes entités et les structures financées par des fonds privés emploient très fréquemment des CDI.

Les CDD, plus souvent de sexe féminin, s'avèrent notamment utilisés par les entreprises financées par fonds publics. Les formateurs occasionnels, souvent de sexe masculin, sont notamment employés au sein des petites entités. Enfin, compte tenu de la particularité de ce contrat, les CDII représentent 20 % des salariés des entreprises spécialisées en linguistique.

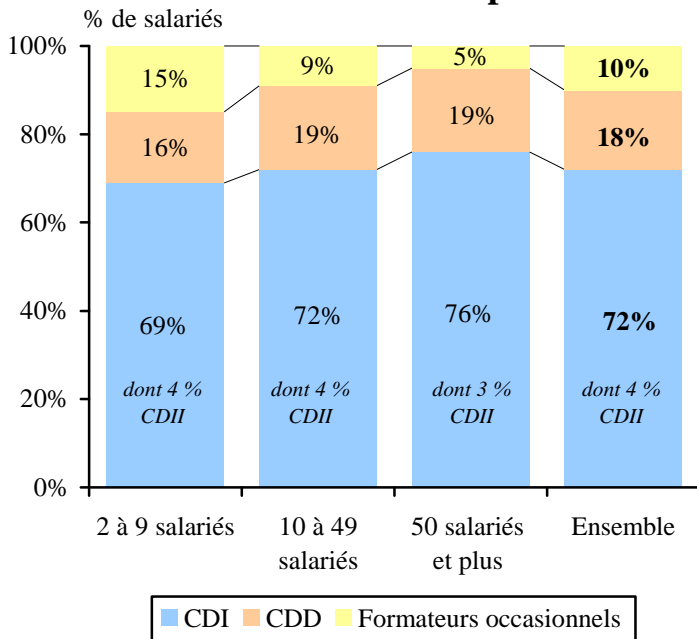
Répartition des **110.400** salariés présents au 31 décembre 2007 selon leur type de contrat



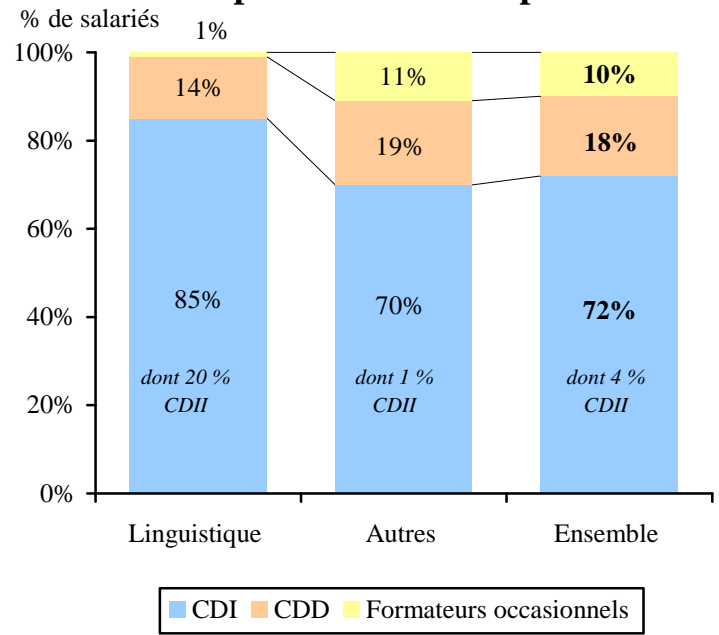
Evolution 2003 - 2007



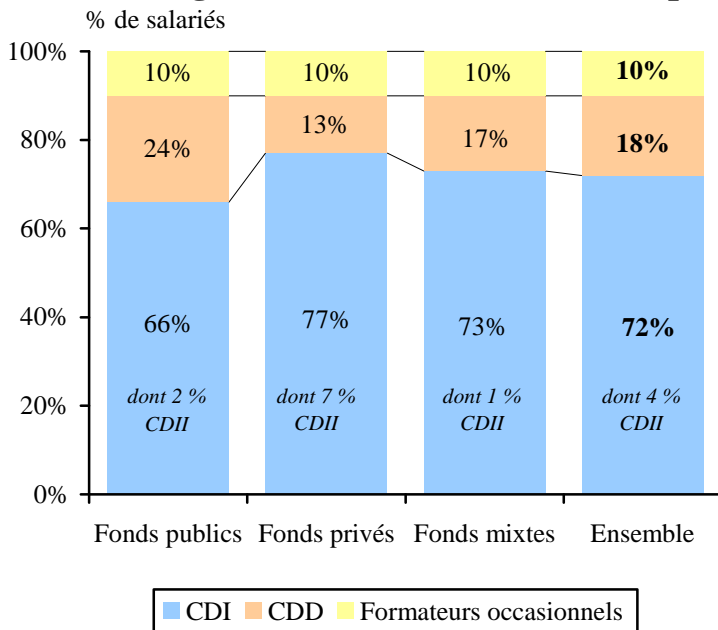
Selon la taille des entreprises



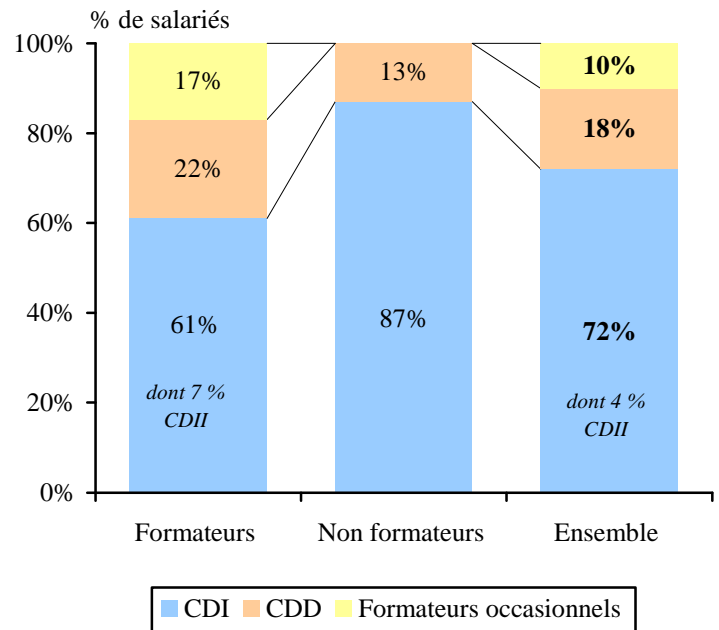
Selon la spécialité des entreprises



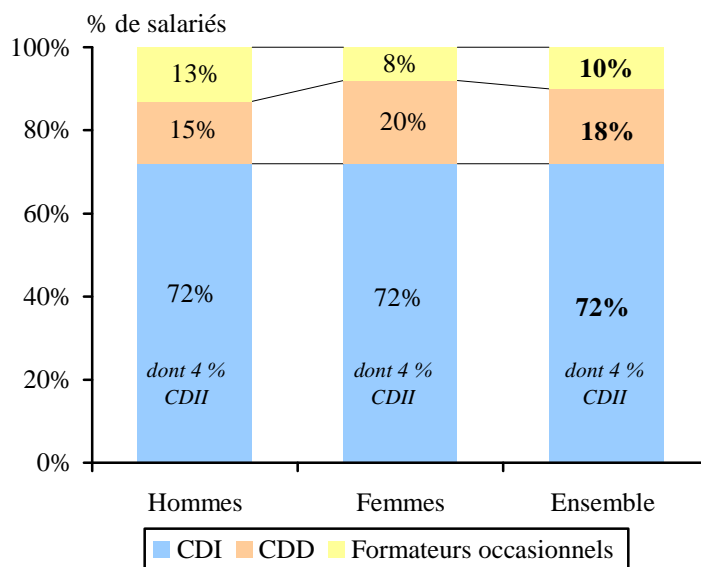
Selon l'origine du financement des entreprises



Selon la fonction des salariés



Selon le sexe des salariés



VII – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 (HORS CDII ET FORMATEURS OCCASIONNELS) SELON LA DUREE DU TRAVAIL

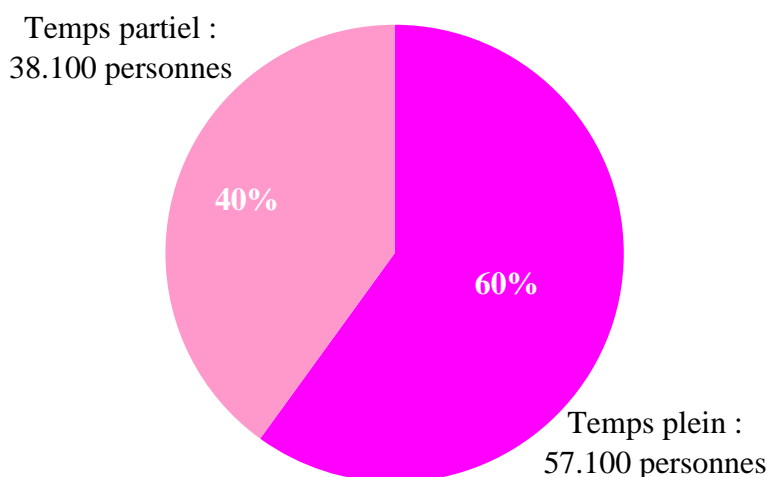
L'année 2007 a été marquée par un léger recul de la part des salariés à temps partiel. En fin d'année, 40 % des salariés (hors CDII et formateurs occasionnels) travaillent à temps partiel, contre 41 % les 4 années précédentes.

Ces pourcentages ne varient que légèrement selon la spécialité et l'origine du financement des entreprises : les temps partiel sont un peu plus présents au sein des entreprises spécialisées en linguistique et au sein de celles financées par fonds publics et par fonds mixtes. A noter que la part des salariés à temps plein se différencie selon la taille des sociétés, s'établissant à 56 % pour la plus petite strate contre plus de 60 % pour les moyennes et les grandes structures.

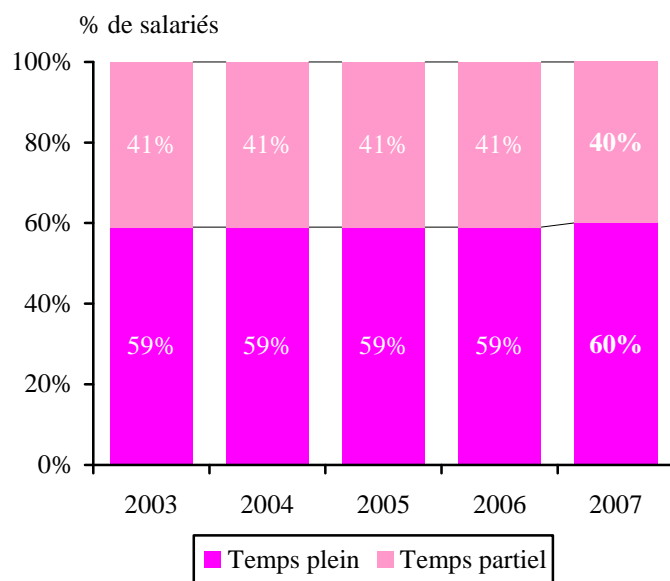
Comme en 2006, les postes à temps partiel concernent principalement les formateurs (50 % contre 31 % pour les non formateurs) ainsi que les effectifs féminins (46 % contre 29 % pour les hommes).

En 2007, la durée moyenne des temps partiels avoisine toujours 20 heures 30 par semaine et s'échelonne de 19 heures pour les entreprises de moins de 10 salariés à 22 heures pour celles de plus grande envergure.

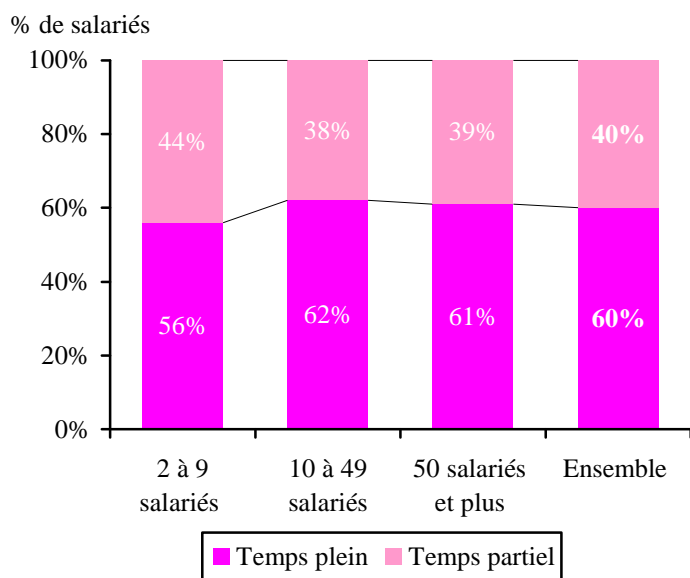
Répartition des **95.200** salariés hors CDII et formateurs occasionnels présents au 31 décembre 2007 selon la durée du travail



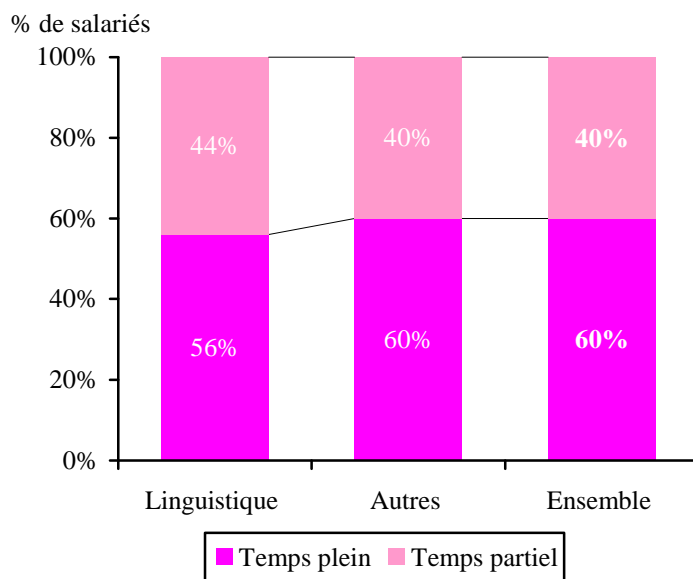
Evolution 2003 - 2007



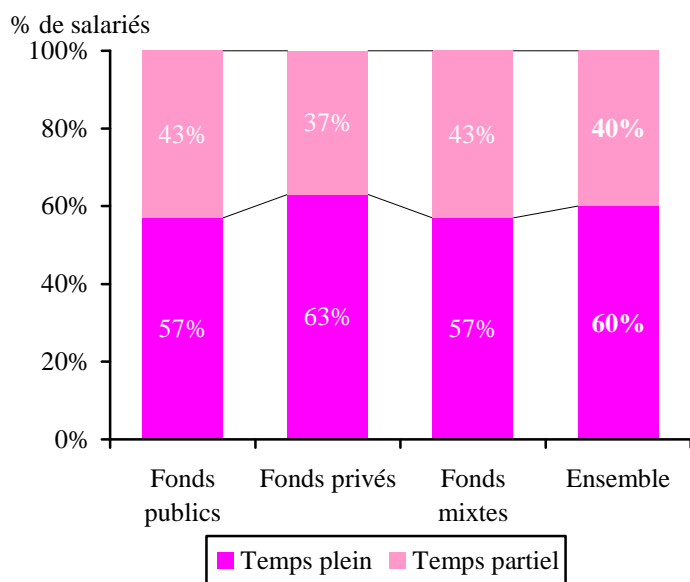
Selon la taille des entreprises



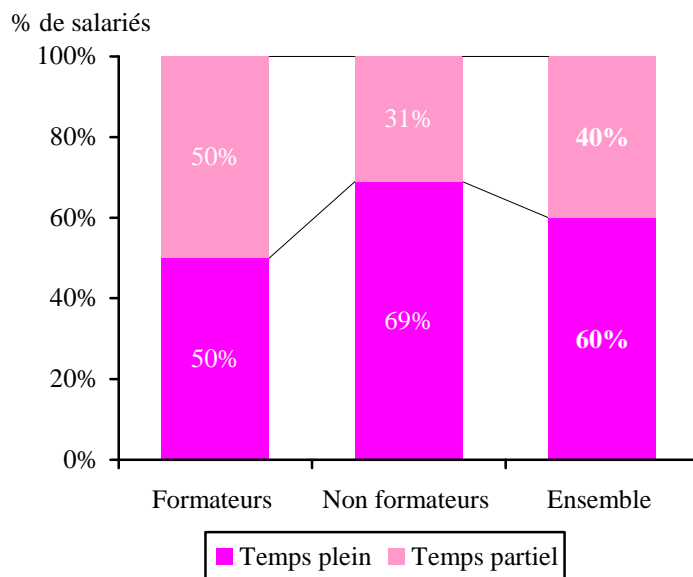
Selon la spécialité des entreprises



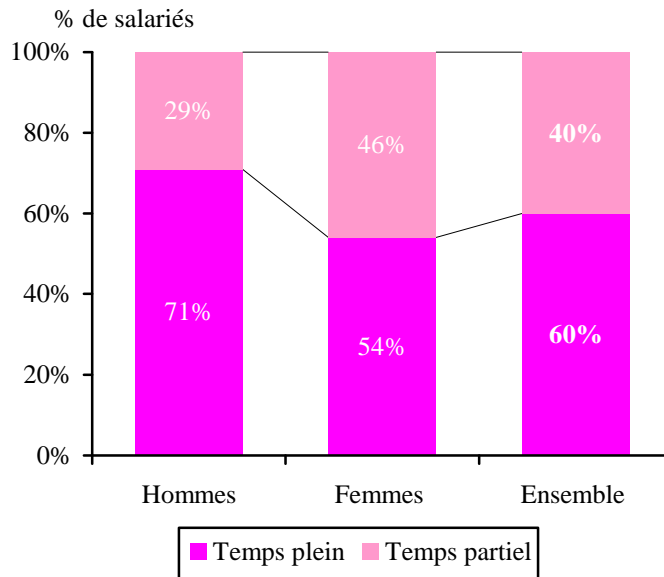
Selon l'origine du financement des entreprises



Selon la fonction des salariés



Selon le sexe des salariés



Durée moyenne des temps partiel : 20 h 30
(hors CDII et formateurs occasionnels)

Détail de la durée moyenne des temps partiel selon la taille des entreprises



Rappel 2006

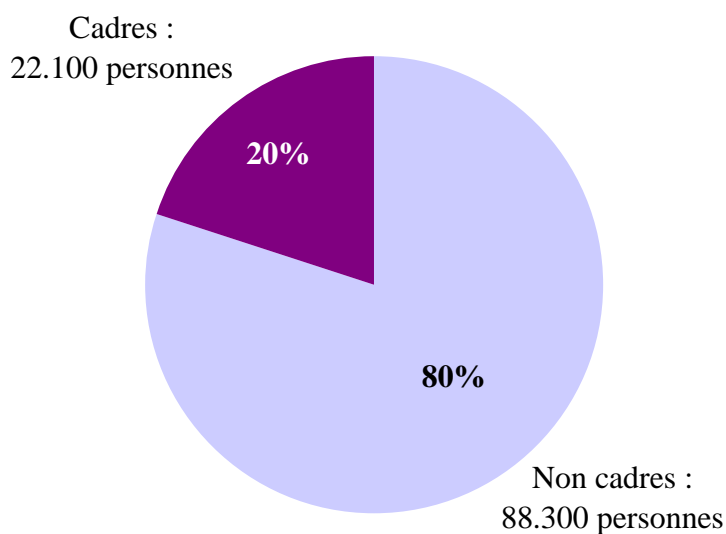
2 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
19 h 00	20 h 30	21 h 30	20 h 30

VIII – STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LEUR PRINCIPALE CATEGORIE PROFESSIONNELLE

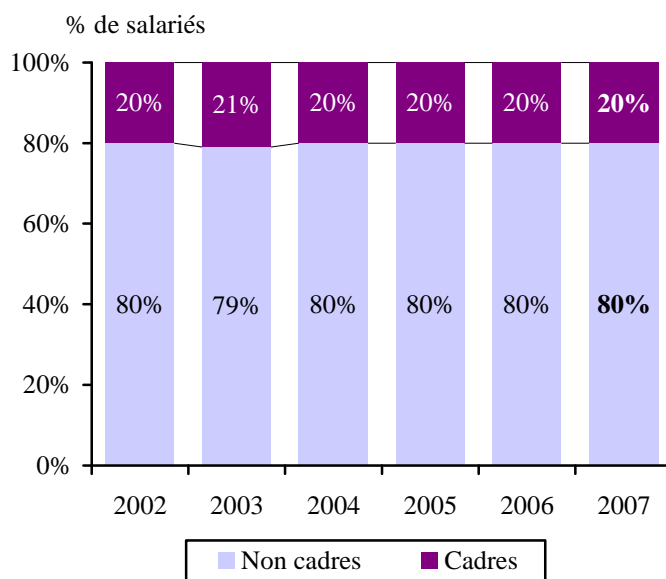
Les dirigeants choisissant un statut de salariés ayant progressé en 2007, le nombre de cadre s'affiche en hausse à un an d'intervalle et atteint 22.100 personnes, soit 20 % des salariés présents en fin d'année.

Le poids du personnel d'encadrement se révèle plus important au sein des plus grandes structures (23 %) de celles financées surtout par des fonds privés (25 %). De plus, la part des cadres demeure nettement plus élevée pour les hommes que les femmes (27 % contre 16 %).

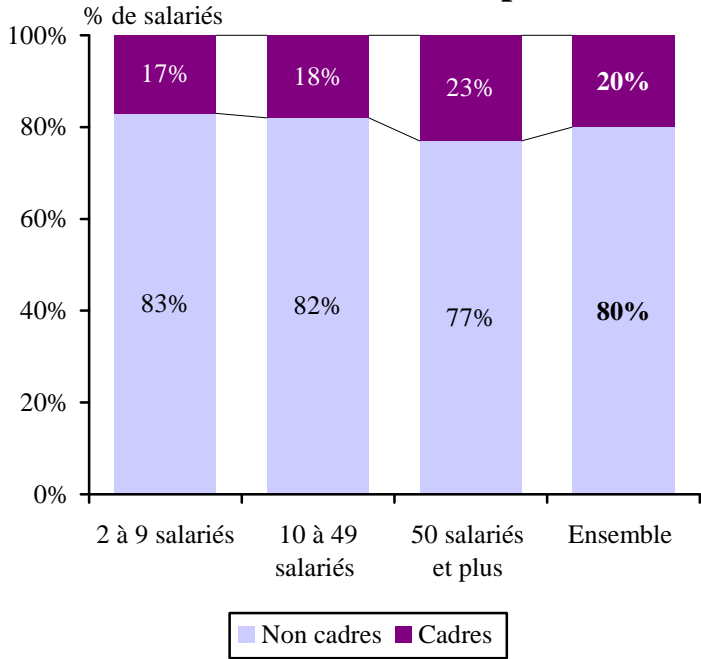
Répartition des **110.400** salariés présents au 31 décembre 2007 selon leur catégorie professionnelle



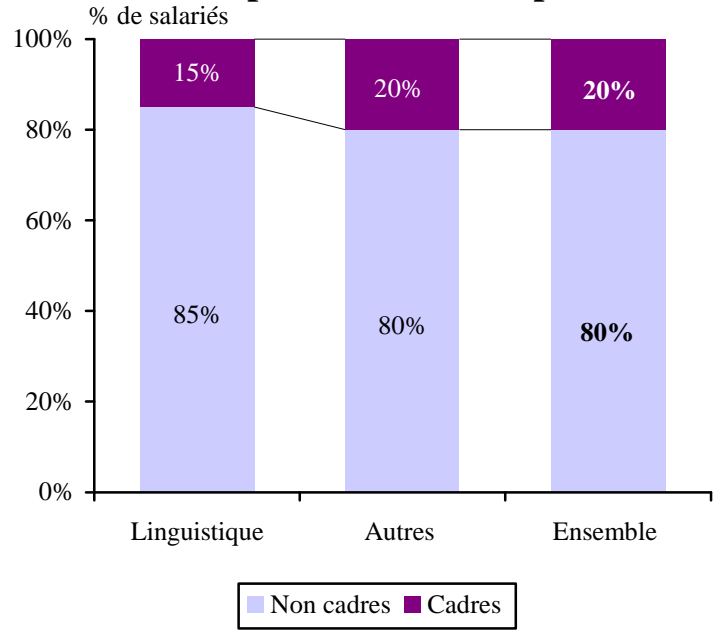
Evolution 2002 - 2007



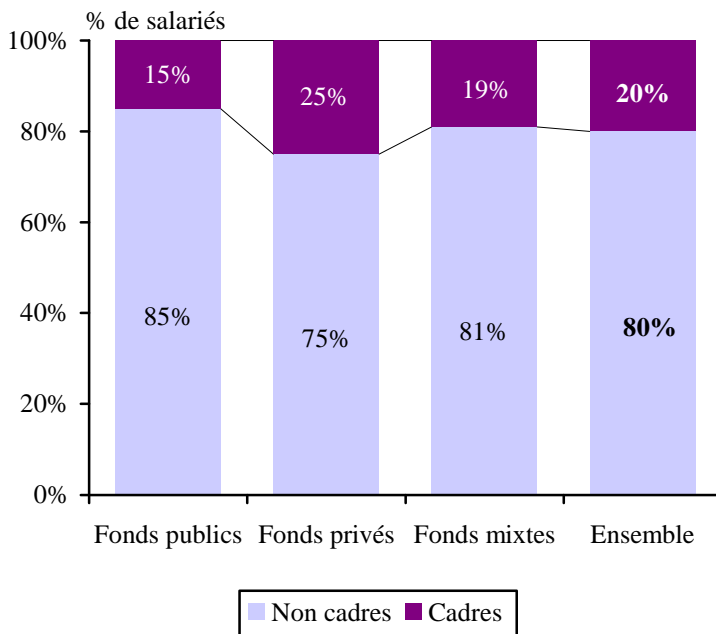
Selon la taille des entreprises



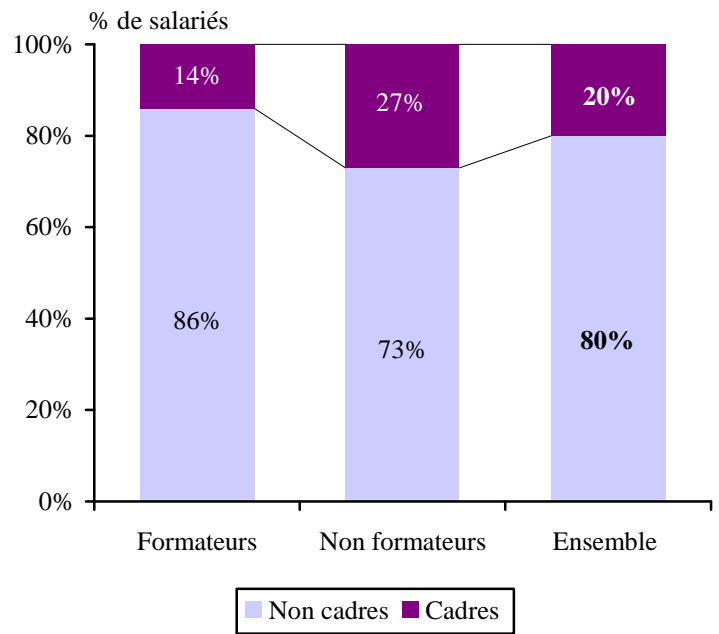
Selon la spécialité des entreprises



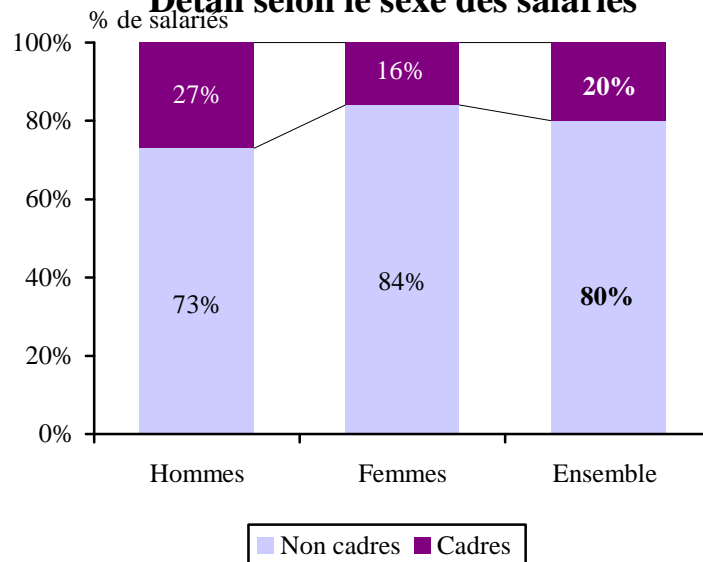
Selon l'origine du financement des entreprises



Selon la fonction des salariés



Détail selon le sexe des salariés

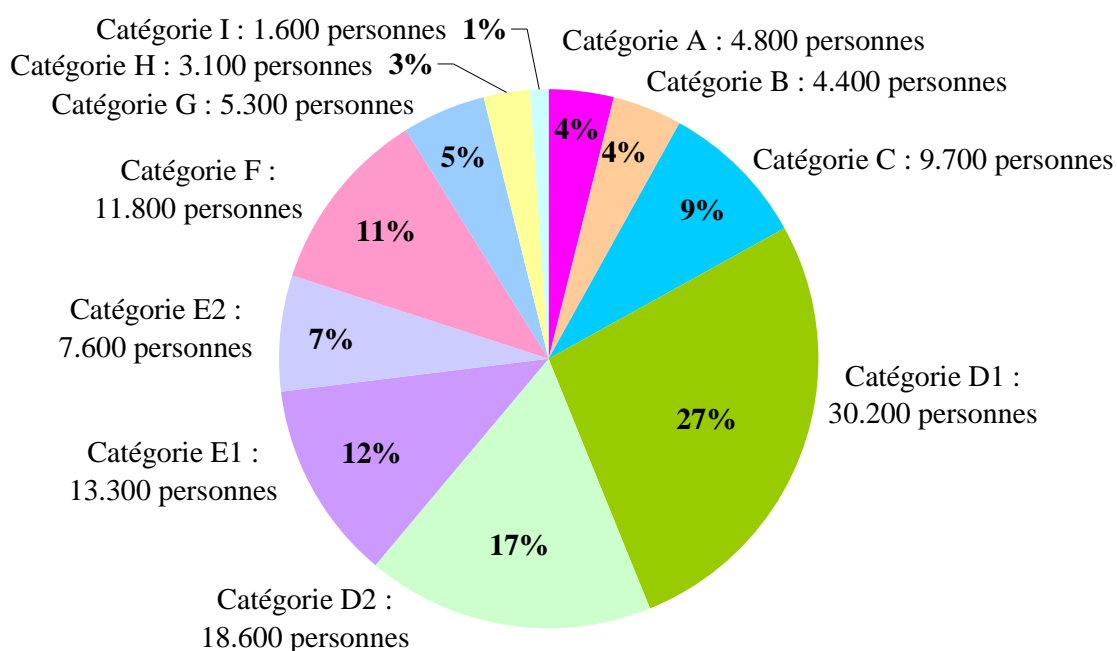


IX- STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2007 SELON LES CATEGORIES PROFESSIONNELLES DEFINIES PAR LA CONVEN- TION COLLECTIVE NATIONALE

Suite à une augmentation progressive depuis 2003, le poids des techniciens de la catégorie D semble se stabiliser à 44 % en 2007.

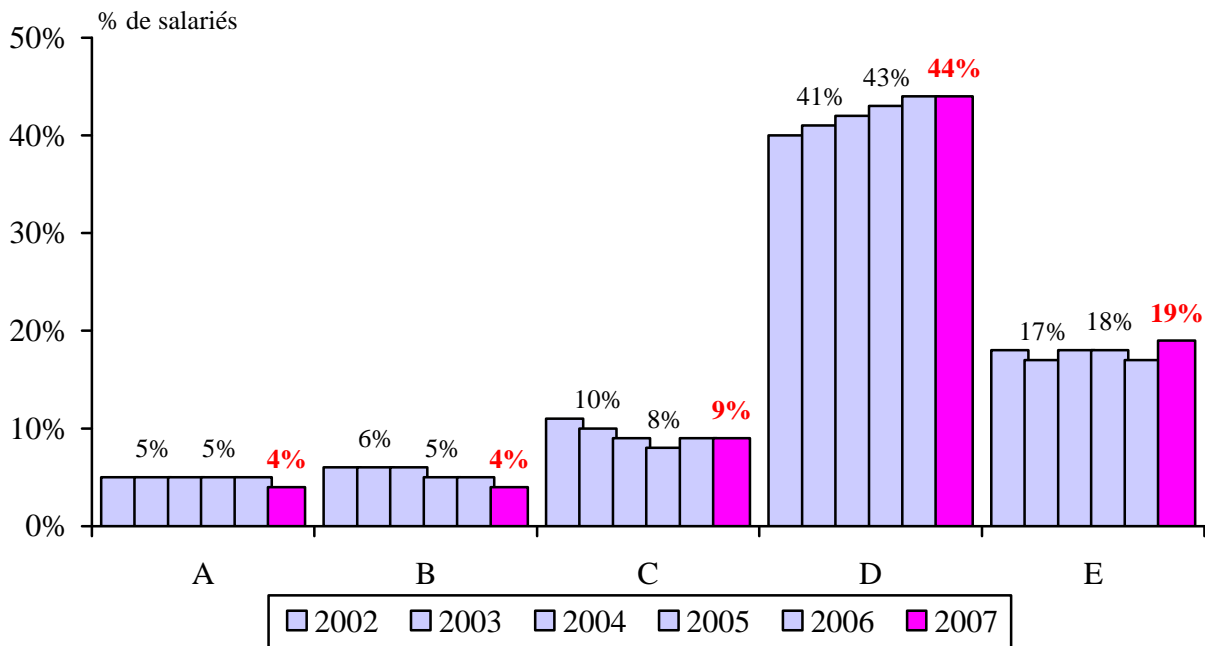
Contrairement à 2006, le poids de la catégorie F pour les cadres se réduit alors que celui de la catégorie G progresse pour retrouver le même niveau qu'en 2005.

Répartition des **110.400** salariés présents au 31 décembre 2007 selon les catégories professionnelles définies par la Convention Collective Nationale

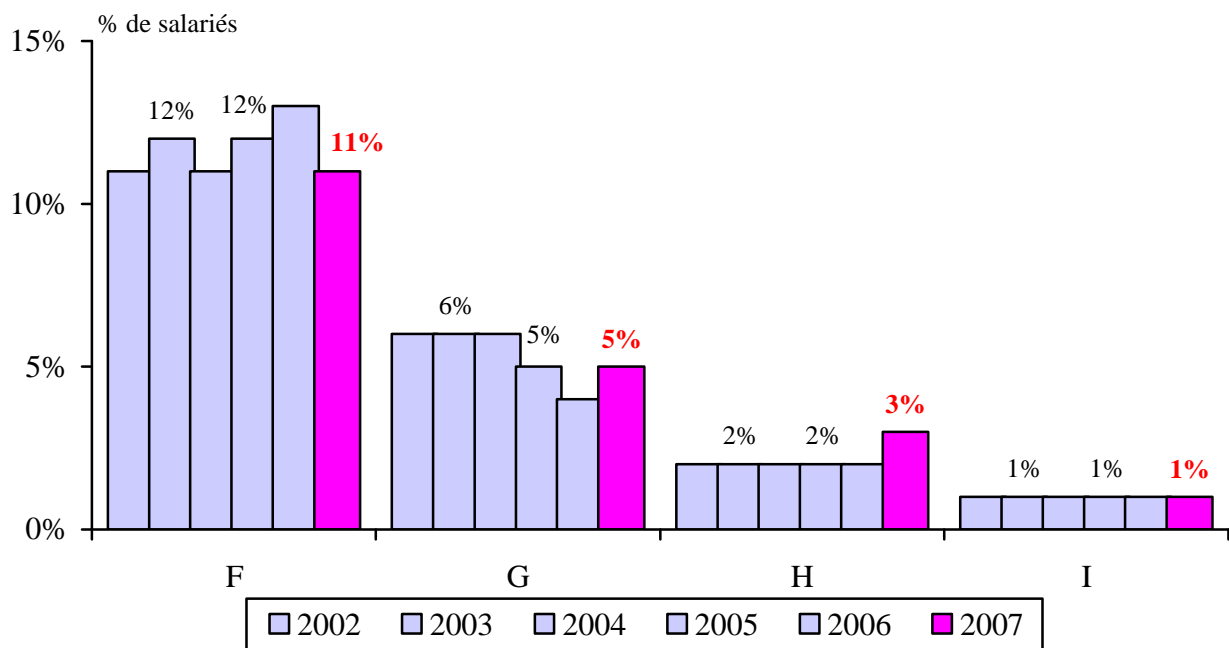


Evolution 2002 – 2007

➤ Non cadres



➤ Cadres



Détail selon la fonction des salariés en 2007

Catégories	Répartition des formateurs (en %)	Répartition des non formateurs (en %)	Ensemble (en %)
A (employés spécialisés)	-	10 %	4 %
B (employés qualifiés)	-	9 %	4 %
C (techniciens qualifiés 1 ^{er} degré)	-	20 %	9 %
D1 (techniciens qualifiés 2 nd degré)	37 %	15 %	27 %
D2 (techniciens qualifiés 2 nd degré)	23 %	9 %	17 %
E1 (techniciens hautement qualifiés)	16 %	7 %	12 %
E2 (techniciens hautement qualifiés)	10 %	3 %	7 %
F (cadres)	8 %	14 %	11 %
G (cadres)	3 %	7 %	5 %
H (cadres)	2 %	4 %	3 %
I (cadres)	1 %	2 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %
Nombre global de salariés	62.200	48.200	110.400

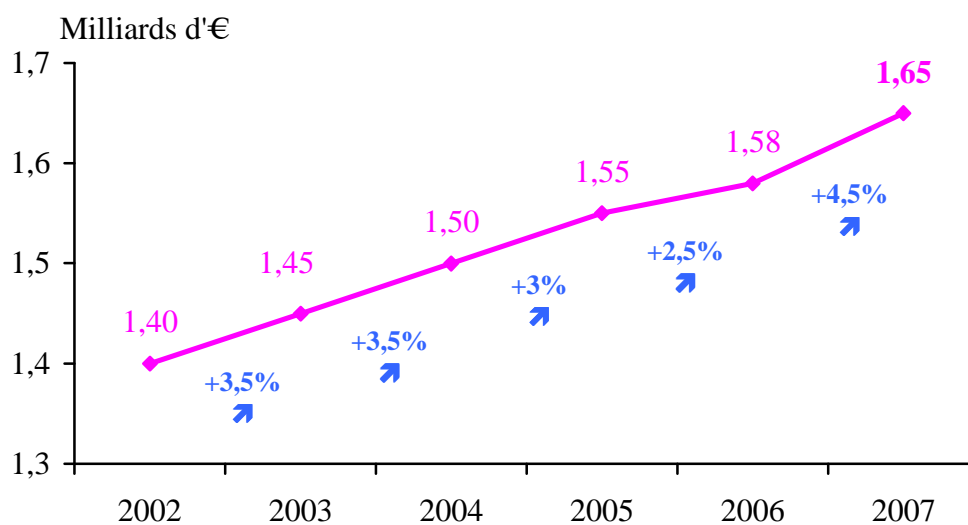
Les répartitions des salariés par catégories professionnelles (définies par la Convention Collective Nationale) ne sont pas significativement différentes selon la taille, la spécialité et l'origine du financement des entreprises

CHAPITRE III : REMUNERATION

I – MASSE SALARIALE BRUTE

A un an d'intervalle, la masse salariale brute de la profession s'affiche en hausse de 4,5 %, alors que les salariés en équivalent temps plein ont progressé de 3,5 % sur cette période.

Evolution de la masse salariale brute

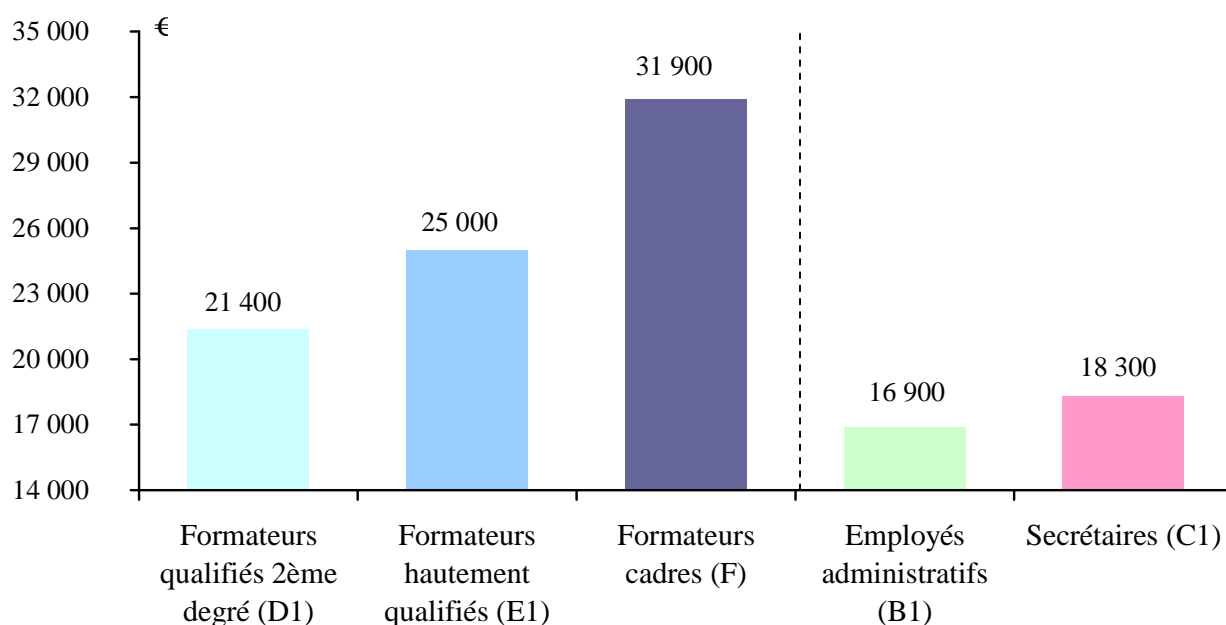


II – SALAIRES

1. Salaires moyens

Compte tenu de l'évolution du questionnaire, la comparaison des salaires ne permet pas un historique plus long : jusqu'en 2005 le rapport différenciait salaire d'embauche et salaire après trois ans d'ancienneté, désormais seul le salaire moyen est demandé.

Salaires moyens des grandes catégories professionnelles (éléments variables et primes comprises)



Rappel 2006

Formateurs qualifiés 2 ^{ème} degré (D1)	Formateurs hautement qualifiés (E1)	Formateurs cadres (F)	Employés administratifs (B1)	Secrétaires (C1)
21.000 €	24.900 €	31.600 €	16.500 €	17.800 €

2. Formateurs qualifiés (2^{ème} degré) : niveau D1

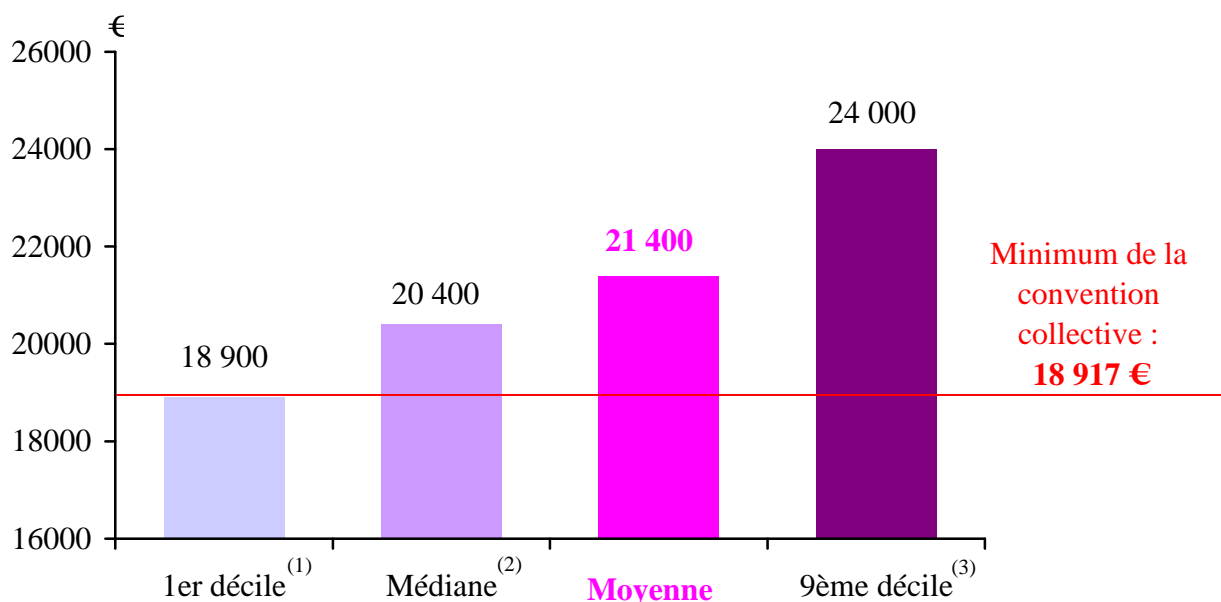
Formateurs qualifiés (2^{ème} degré), niveau D1

Salaire moyen : **21.400 €**

soit **14 %** au-dessus du minimum établi par la convention collective

Ecart entre le 1^{er} et 9^{ème} décile : **27 %**

Salaires des formateurs qualifiés (2^{ème} degré), niveau D1 (éléments variables et primes comprises)



(1) 1^{er} décile : 10 % des salariés bénéficient d'un salaire inférieur ou égal à cette valeur

(2) Médiane : La moitié des salariés bénéficient d'un salaire inférieur à cette valeur

(3) 9^{ème} décile : 10 % des salariés bénéficient d'un salaire supérieur ou égal à cette valeur

Détail par décile

1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	5 ^{ème} décile	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile
18.900 €	18.900 €	18.900 €	20.100 €	20.400 €	21.000 €	21.700 €	22.800 €	24.000 €

Ecart type

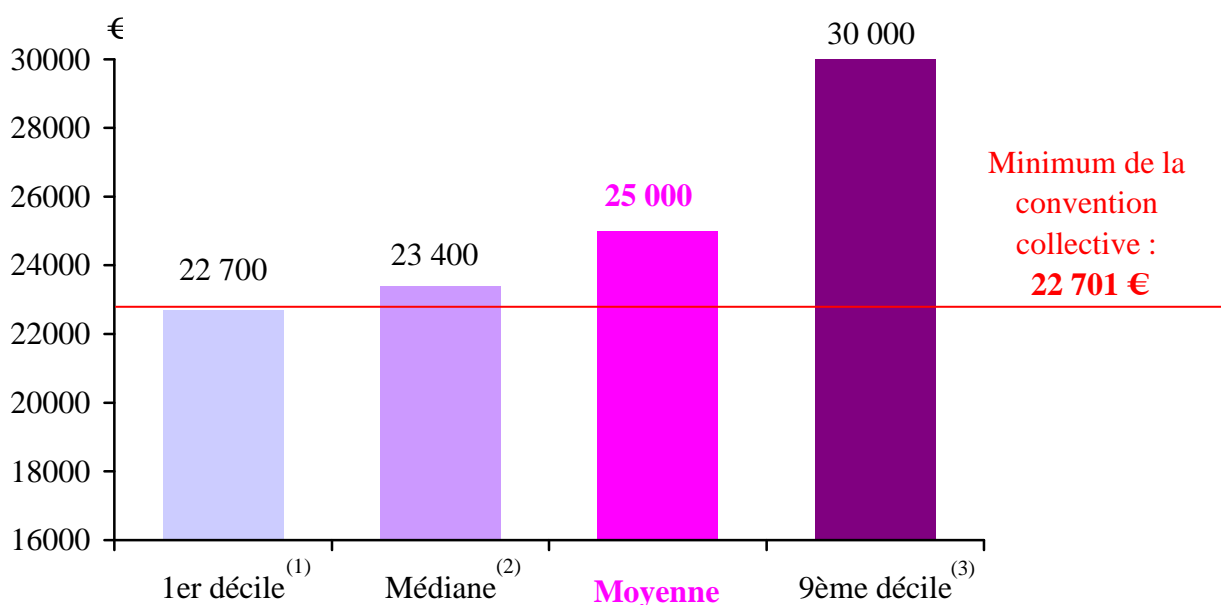
$$\sigma = 5.000$$

3. Formateurs hautement qualifiés : niveau E1

Formateurs hautement qualifiés, niveau E1

Salaire moyen : **25.000 €**
 soit **10 %** au-dessus du minimum établi par la convention collective
 Ecart entre le 1^{er} et le 9^{ème} décile : **32 %**

Salaires des formateurs hautement qualifiés, niveau E1 (éléments variables et primes comprises)



⁽¹⁾ 1^{er} décile : 10 % des salariés bénéficient d'un salaire inférieur ou égal à cette valeur

⁽²⁾ Médiane : La moitié des salariés bénéficient d'un salaire inférieur à cette valeur

⁽³⁾ 9^{ème} décile : 10 % des salariés bénéficient d'un salaire supérieur ou égal à cette valeur

Détail par décile

1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	5 ^{ème} décile	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile
22.700 €	22.700 €	23.000 €	23.400 €	23.400 €	23.800 €	25.200 €	27.000 €	30.000 €

Ecart type

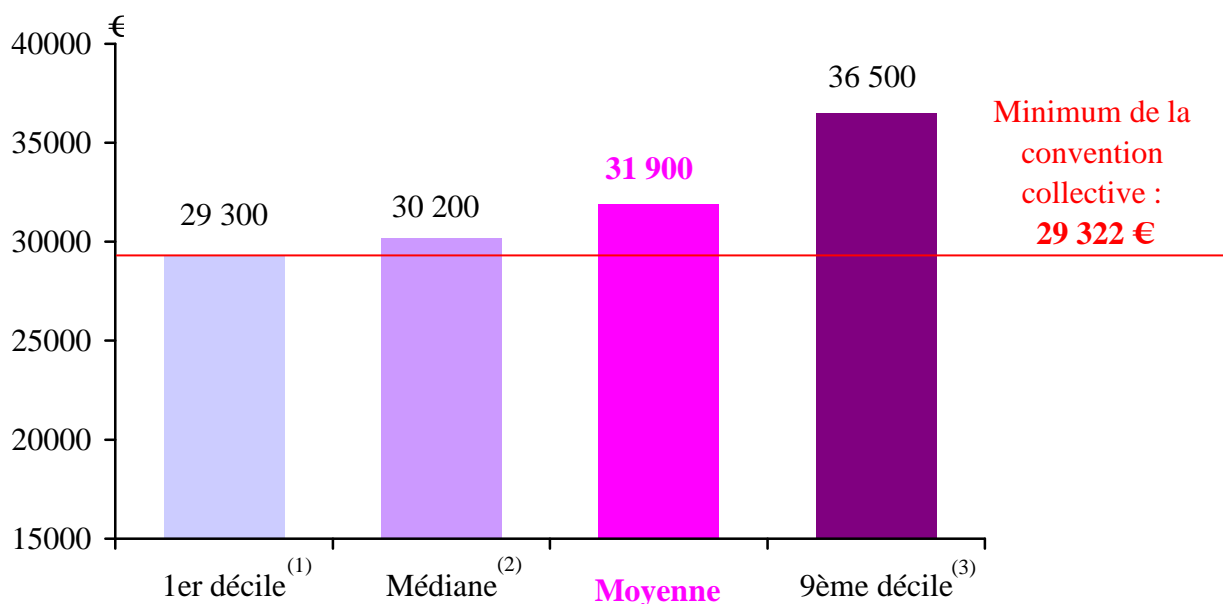
$$\sigma = 5.000$$

4. Formateurs cadres : niveau F

Formateurs cadres, niveau F

Salaire moyen : **31.900 €**
 soit **9 %** au-dessus du minimum établi par la convention collective
 Ecart entre le 1^{er} et le 9^{ème} décile : **25 %**

Salaires des formateurs cadres, niveau F (éléments variables et primes comprises)



(1) 1^{er} décile : 10 % des salariés bénéficient d'un salaire inférieur ou égal à cette valeur

(2) Médiane : La moitié des salariés bénéficient d'un salaire inférieur à cette valeur

(3) 9^{ème} décile : 10 % des salariés bénéficient d'un salaire supérieur ou égal à cette valeur

Détail par décile

1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	5 ^{ème} décile	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile
29.300 €	29.300 €	29.500 €	30.200 €	30.200 €	32.500 €	33.000 €	33.400 €	36.500 €

Ecart type

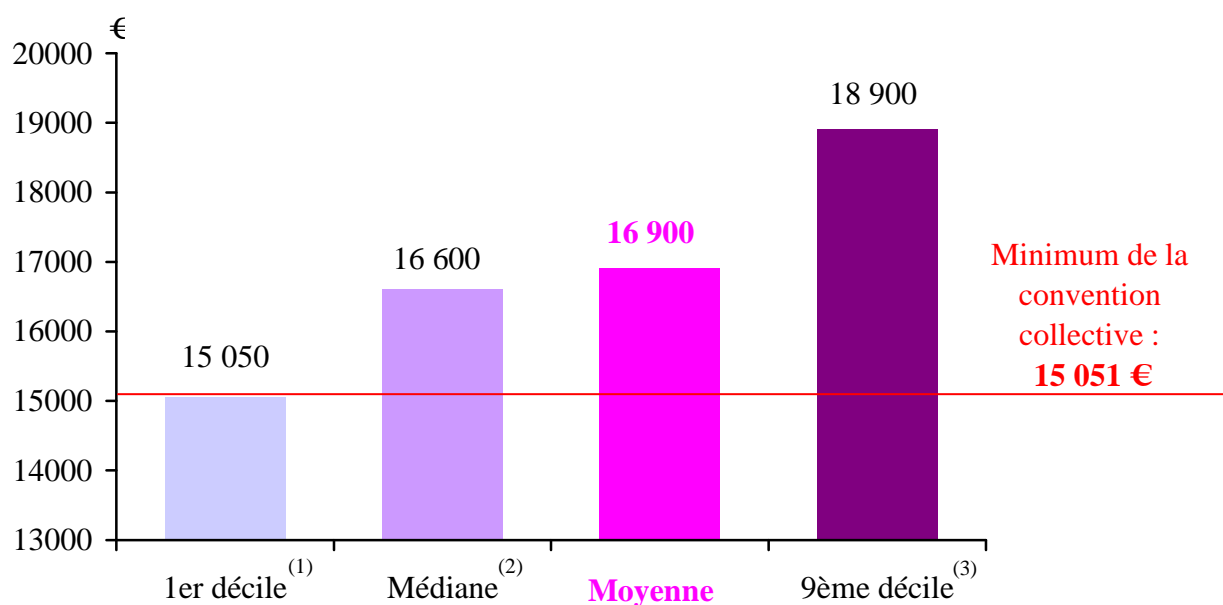
$$\sigma = 5.300$$

5. Employés administratifs : niveau B1

Employés administratifs, niveau B1

Salaire moyen : **16.900 €**
 soit **12 %** au-dessus du minimum établi par la convention collective
 Ecart entre le 1^{er} et le 9^{ème} décile : **26 %**

Salaires des employés administratifs, niveau B1 (éléments variables et primes comprises)



(1) 1^{er} décile : 10 % des salariés bénéficient d'un salaire inférieur ou égal à cette valeur

(2) Médiane : La moitié des salariés bénéficient d'un salaire inférieur à cette valeur

(3) 9^{ème} décile : 10 % des salariés bénéficient d'un salaire supérieur ou égal à cette valeur

Détail par décile

1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	5 ^{ème} décile	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile
15.050 €	15.050 €	15.050 €	15.700 €	16.600 €	17.000 €	17.000 €	17.100 €	18.900 €

Ecart type

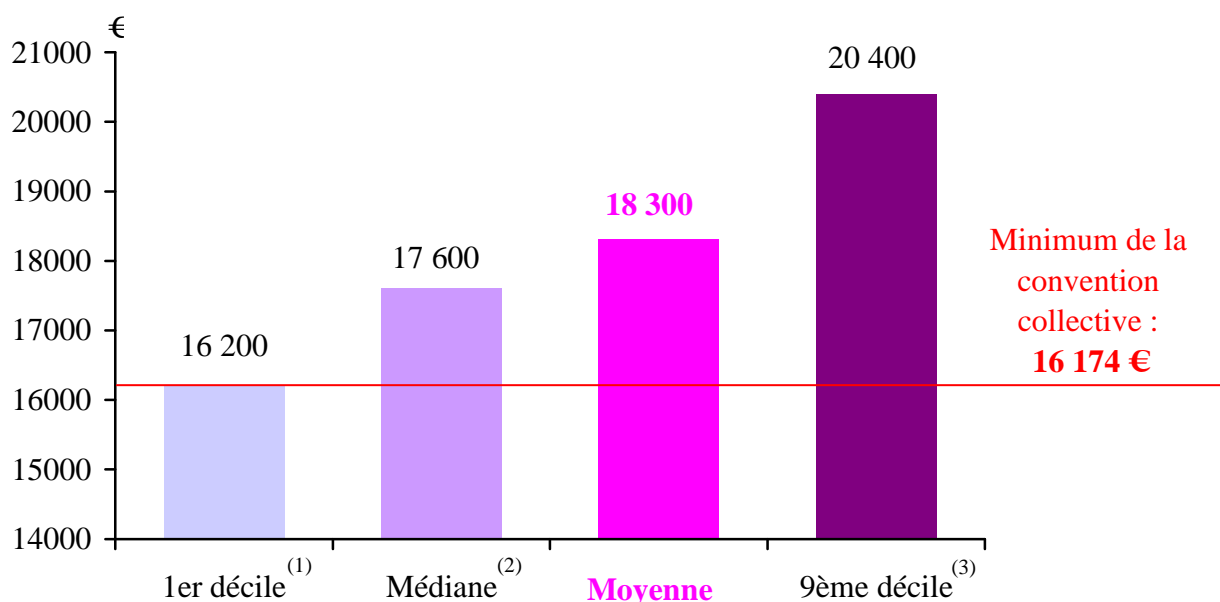
$$\sigma = 2.300$$

6. Secrétaires : niveau C1

Secrétaires, niveau C1

Salaire moyen : **18.300 €**
 soit **13 %** au-dessus du minimum établi par la convention collective
 Ecart entre le 1^{er} et le 9^{ème} décile : **26 %**

Salaires des secrétaires, niveau C1 (éléments variables et primes comprises)



(1) 1^{er} décile : 10 % des salariés bénéficient d'un salaire inférieur ou égal à cette valeur

(2) Médiane : La moitié des salariés bénéficient d'un salaire inférieur à cette valeur

(3) 9^{ème} décile : 10 % des salariés bénéficient d'un salaire supérieur ou égal à cette valeur

Détail par décile

1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	5 ^{ème} décile	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile
16.200 €	16.200 €	16.200 €	17.500 €	17.600 €	18.200 €	18.200 €	19.000 €	20.400 €

Ecart type

$$\sigma = 2.850$$

III – SALAIRES AU MINIMUM DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Globalement, un peu plus d'un quart des salariés de la profession sont au minimum de la convention collective, 26 % pour les formateurs et 29 % pour les non formateurs.

Les salariés au minimum de la convention collective sont plus présents pour les postes les moins élevés dans la hiérarchie : le niveau A représente 10 % de l'ensemble des non formateurs de la profession mais 20 % des effectifs au minimum de la convention collective. De même, la catégorie D1 réunit 37 % de l'ensemble des formateurs mais 47 % des effectifs au minimum de la convention collective.

A contrario, les cadres pèsent pour 20 % de l'ensemble des salariés présents en fin d'année mais ne pèsent que pour 14 % des salariés au minimum de la convention.

Proportion de salariés au minimum de la convention collective

En % de formateurs	En % de non formateurs	En % de l'ensemble des salariés
26 %	29 %	27 %

Répartition des salariés au minimum de la convention collective selon leur catégorie

	formateurs		non formateurs		Ensemble	
	% sal. au minimum	% sal. au 31/12/07	% sal. au minimum	% sal. au 31/12/07	% sal au minimum	% sal. au 31/12/07
A (employés spécialisés)	-	-	20 %	(10 %)	9 %	(4 %)
B (employés qualifiés)	-	-	10 %	(9 %)	5 %	(4 %)
C (techniciens qualifiés 1 ^{er} degré)	-	-	22 %	(20 %)	10 %	(9 %)
D1 (techniciens qualifiés 2 nd degré)	47 %	(37 %)	14 %	(15 %)	32 %	(27 %)
D2 (techniciens qualifiés 2 nd degré)	21 %	(23 %)	6 %	(9 %)	14 %	(17 %)
E1 (techniciens hautement qualifiés)	14 %	(16 %)	6 %	(7 %)	11 %	(12 %)
E2 (techniciens hautement qualifiés)	7 %	(10 %)	4 %	(3 %)	5 %	(7 %)
F (cadres)	9 %	(8 %)	12 %	(14 %)	10 %	(11 %)
G (cadres)	2 %	(3 %)	3 %	(7 %)	3 %	(5 %)
H (cadres)	NS	(2 %)	2 %	(4 %)	1 %	(3 %)
I (cadres)	NS	(1 %)	1 %	(2 %)	< 1 %	(1 %)
Ensemble	100 %	(100 %)	100 %	(100 %)	100 %	(100 %)

IV – HEURES SUPPLEMENTAIRES ET HEURES COMPLEMENTAIRES

Au cours de l'année 2007, 3.400 salariés ont effectués des heures supplémentaires, soit 6 % des salariés à temps plein. Ce ratio s'avère fonction décroissante de la taille des entreprises, passant de 9 % pour les plus petites entités à seulement 2 % pour leurs consoeurs de plus grande taille.

En moyenne, les salariés concernés ont effectué un peu moins de 3 heures en plus par semaine.

Nombre de salariés à temps plein ayant effectué des heures supplémentaires en 2007 :
3.400 salariés
soit 6 % des salariés à temps plein

Détail du pourcentage de salariés à temps plein concernés par les heures supplémentaires

2 à 9 salariés	10 à 49 salariés	Plus de 50 salariés	Ensemble
9 %	8 %	2 %	6 %

Nombre d'heures supplémentaires effectuées en moyenne par semaine par salarié concerné : 2 h 45

En parallèle, 8 % des salariés à temps partiel (3.000 personnes) ont réalisé des heures complémentaires, d'une durée moyenne de 2 heures et 45 minutes.

Nombre de salariés à temps partiel ayant effectué des heures complémentaires en 2007 :

3.000 salariés

soit 8 % des salariés à temps partiel (hors CDII et formateurs occasionnels)

Détail du pourcentage de salariés à temps partiel (hors CDII et formateurs occasionnels) concernés par les heures complémentaires

2 à 9 salariés	10 à 49 salariés	Plus de 50 salariés	Ensemble
8 %	9 %	6 %	8 %

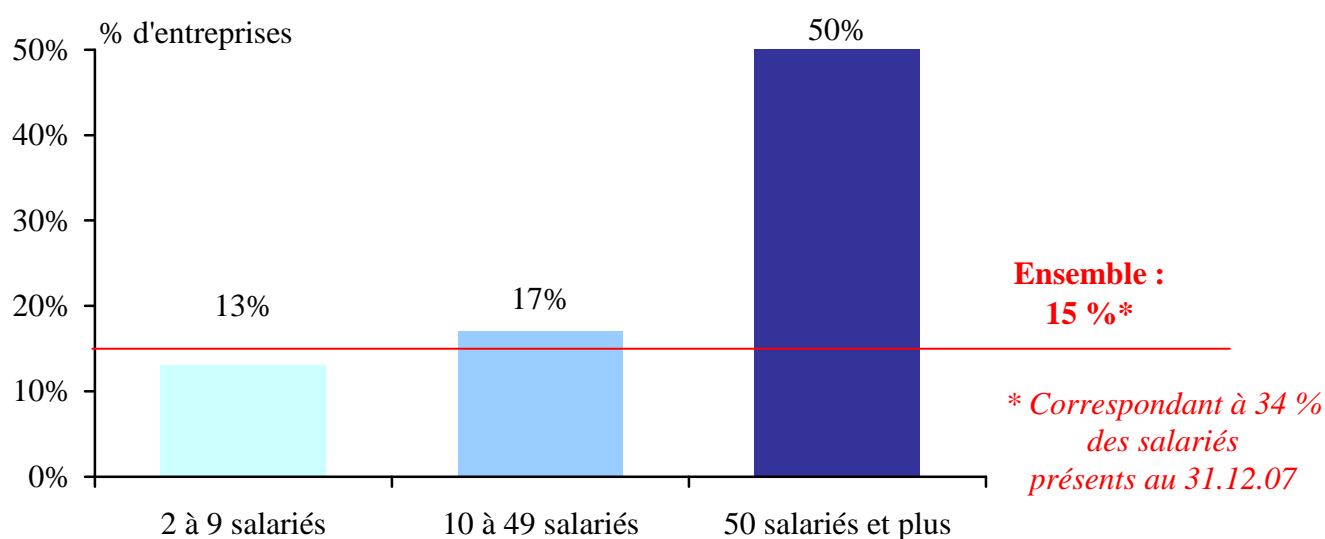
Nombre d'heures complémentaires effectuées en moyenne par semaine par salarié concerné : 2 h 45

V – AUTRES FORMES DE REMUNERATION

1. Epargne salariale

En 2007, 15 % des entreprises proposent un dispositif d'épargne salariale à l'ensemble de leurs salariés, soit 1 point de plus qu'en 2006. Les structures de petite et moyenne tailles demeurent peu concernées par ce dispositif. En revanche, la moitié des plus grandes sociétés propose de tels dispositifs, notamment sous forme de Plans Epargne Entreprises, d'intéressement ou de participation.

Entreprises proposant un dispositif d'épargne salariale à l'ensemble de leurs salariés



Dispositifs proposés (en % d'entreprises concernées)

	2 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble	Rappel 2006
Plan Epargne Entreprise (PEE)	80 %	90 %	100 %	85 %	(79 %)
Intéressement	20 %	55 %	55 %	34 %	(29 %)
Participation	20 %	30 %	60 %	27 %	(22 %)
Plan Epargne Retraite Collectif (PERCO)	15 %	5 %	5 %	11 %	(12 %)
Autres	5 %	NS	NS	3 %	(2 %)
Ensemble	140	180	220	160	(144 %)

2. Avantages en nature (tickets restaurant et matériel)

Comme en 2006, la part des sociétés attribuant collectivement des tickets restaurant se différencie selon leur taille, passant de 20 % pour les plus petites entités à 55 % pour leurs consoeurs de plus grande taille.

La proportion d'entreprises allouant des téléphones et ordinateurs portables reste comparable selon les strates de tailles et s'établit à près d'un tiers pour ces deux types de matériel.

Entreprises attribuant collectivement ...

	2 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble	Rappel 2006
des tickets restaurant	20 %	47 %	55 %	28 %	(27 %)
des téléphones portables	33 %	36 %	40 %	34 %	(34 %)
des ordinateurs portables	35 %	35 %	42 %	35 %	(35 %)
des véhicules	21 %	27 %	38 %	23 %	(23 %)

CHAPITRE IV : FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

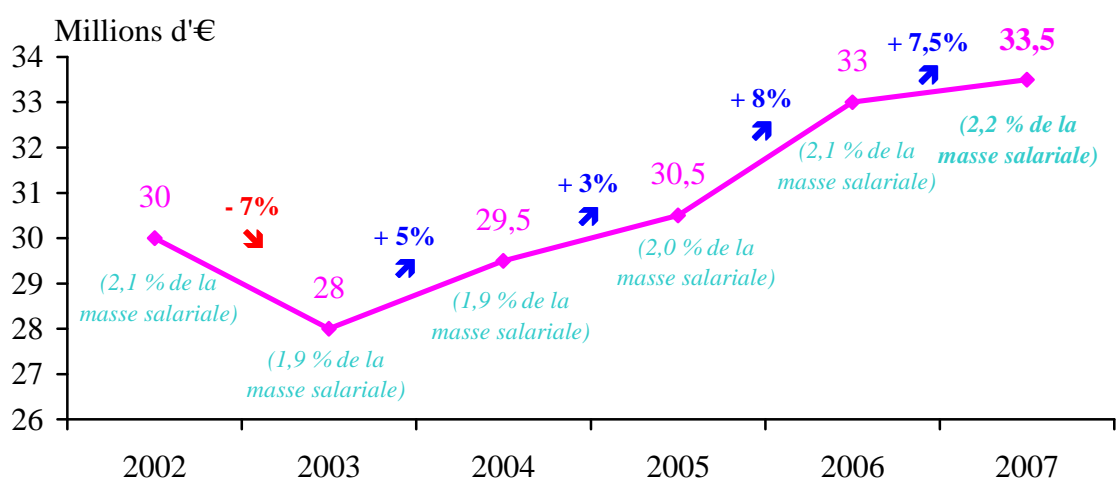
I – IMPORTANCE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1. Budget consacré

En 2007, les dépenses réelles de formation se sont sensiblement accrues : + 7,5 % à un an d'intervalle. Cette évolution résulte d'une augmentation simultanée du nombre de salariés formés et de la durée des stages réalisés.

Ainsi, la part de la masse salariale consacrée à la formation progresse entre 2006 et 2007 et s'établit désormais à 2,2 %. Une fois de plus, le ratio « dépenses de formation sur masse salariale » demeure fonction croissante de la taille des entreprises puisqu'il varie de 1,6 % pour les plus petites entités à 2,5 % pour leurs consoeurs de plus grande taille.

Evolution des dépenses réelles de formation



Pourcentage de la masse salariale en dépenses de formation selon la taille des entreprises

	2 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
Pourcentage de la masse salariale en dépenses de formation	1,6 %	2,2 %	2,5 %	2,2 %

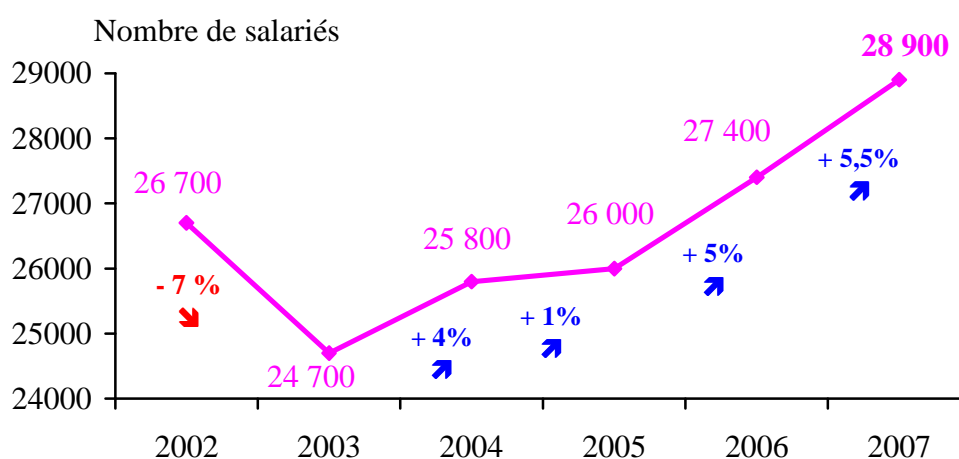
2. Effectifs salariés bénéficiaires de formations

Le nombre de salariés formés a augmenté de 5,5 % en un an et atteint presque 29.000 salariés en 2007, soit 47 % des salariés en équivalent temps plein.

La part des salariés formés demeure plus élevée au sein des plus grandes entreprises (54 %) que pour leurs consoeurs de plus petite taille (40 %).

Une fois encore, les formateurs bénéficient plus fréquemment de formation que les non formateurs puisqu'ils représentent 56 % des salariés présents en fin d'année mais 65 % des salariés formés. De même les cadres sont plus fréquemment formés que les non cadres : ils concentrent 25 % des formations mais ne représentent que 20 % des salariés formés.

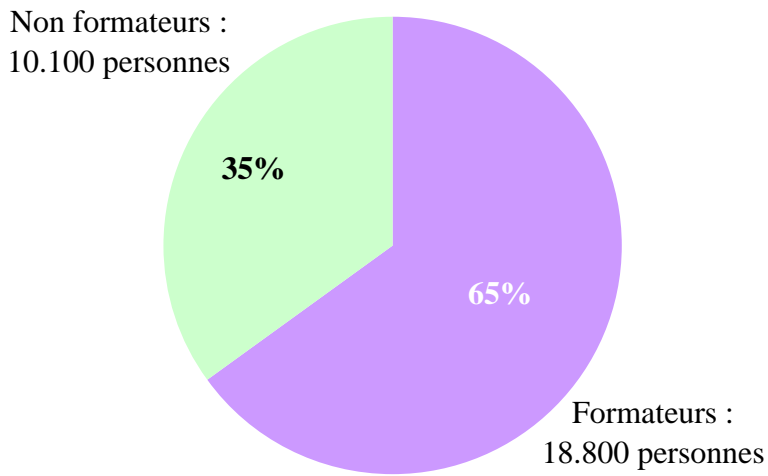
Evolution des effectifs salariés bénéficiaires de formations



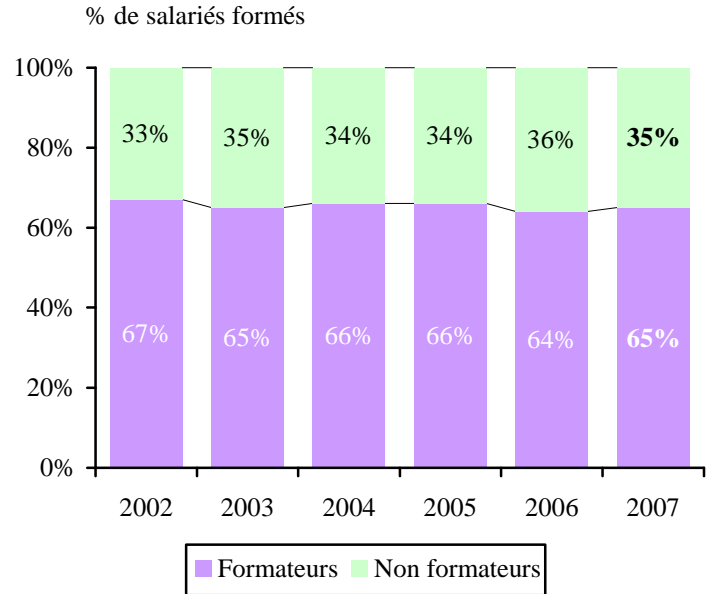
Détail selon la taille des entreprises

	Effectifs formés	Proportion des effectifs formés (salariés en équivalent temps plein)
2 à 9 salariés	6.300	40 %
10 à 49 salariés	11.000	44 %
50 salariés et plus	11.600	54 %
Ensemble	28.900	47 %

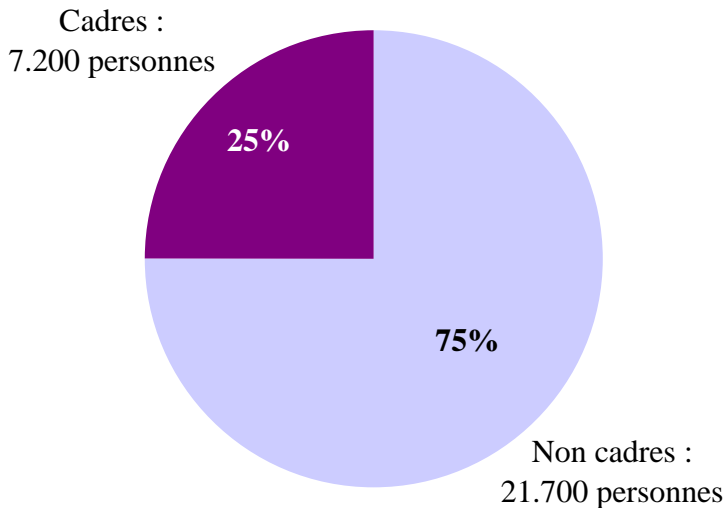
Répartition des **28.900** salariés formés selon leur fonction



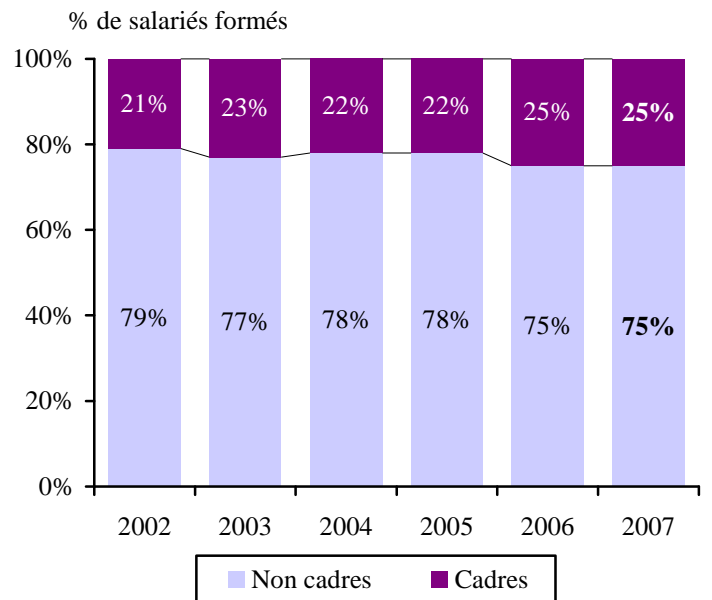
Evolution 2002 - 2007



Répartition des **28.900** salariés formés selon leur catégorie professionnelle



Evolution 2002 - 2007

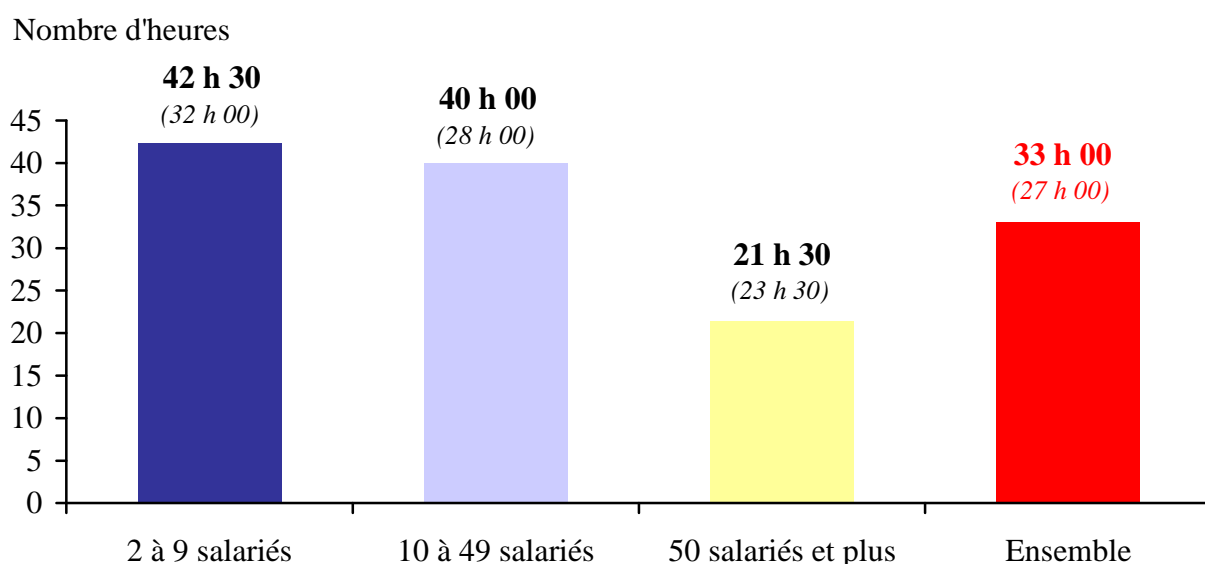


3. Durée moyenne des formations

La durée moyenne des formations s'est sensiblement accrue en 2007 puisqu'elle avoisine 33 heures au global contre 27 heures en 2006.

Cette augmentation de la durée des formations concerne les petites et les moyennes entreprises dont le temps de formation dépasse désormais 40 heures, soit deux fois plus que pour les plus grandes entités.

Durée moyenne des formations selon la taille des entreprises (en nombre d'heures par salarié ayant suivi une formation)



Durée moyenne des formations selon les catégories professionnelles (en nombre d'heures par salarié ayant suivi une formation)

	Cadres	Non cadres	Ensemble
2007	33 h 00 (28 h 00)	33 h 00 (26 h 30)	33 h 00 (27 h 00)

Figurent entre parenthèses les données 2006

II – DEPLACEMENTS

Le plus souvent (dans 58 % des cas) les entreprises proposent une indemnisation individuelle pour les déplacements de leurs formateurs qui sont amenés à intervenir sur un autre lieu de travail que leurs lieux habituels. Dans une moindre mesure, ces trajets inhabituels sont pris en compte dans le temps de travail.

Globalement, seules 20 % des entreprises n'ont pas mis en place de dispositions particulières à ce sujet.

Répartition des entreprises selon la prise en compte des déplacements des salariés formateurs amenés à intervenir sur un autre lieu de travail que ses lieux habituels

	2 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
Le salarié bénéficie d'une indemnisation individuelle au titre de ce déplacement	58 %	58 %	53 %	58 %
Le salarié bénéficie d'une indemnisation basée sur un accord collectif	6 %	15 %	22 %	9 %
Le trajet inhabituel est pris en compte dans le temps de travail	18 %	32 %	39 %	22 %
Aucune disposition particulière n'est prévue par l'entreprise	23 %	12 %	12 %	20 %

III – GARANTIES SANTE

1. Prévoyance obligatoire

Compte tenu de la sur-représentation des adhérents à la F.F.P. et à l'O.P.Q.F. (cf page 7) dans l'échantillon, les réponses à cette question ne peuvent pas être généralisées à l'ensemble de la profession et donc, la comparaison aux années précédentes n'est pas possible.

Organisme assurant la prévoyance obligatoire des salariés des entreprises de formation privée

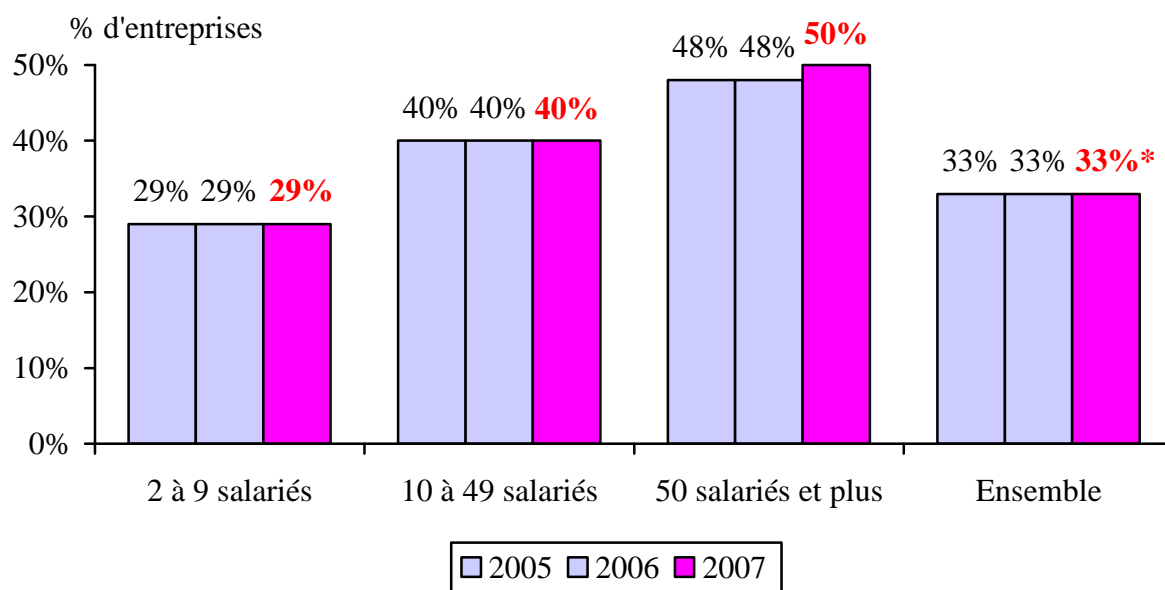
	En % de l'échantillon
GNP	27 %
Centres de gestion GNP dont :	48 %
APICIL	12 %
VAUBAN - HUMANIS	11 %
ICIRS PREVOYANCE	8 %
CIPREV	6 %
APRI PREVOYANCE	4 %
PREMALLIANCE	3 %
OREPA	2 %
IPSEC PREVOYANCE	2 %
Institutions paritaires dont :	15 %
MEDERIC	5 %
PRO BTP	3 %
AG2R	3 %
Autres (GROUPE MORNAY , IONIS, UNIPREVOYANCE, , CREPA PREVOYANCE, CRI PREVOYANCE, REUNICA, INTER PREVOYANCE...)	4 %
Assurances dont :	6 %
GAN PREVOYANCE	2 %
AGF	1 %
Autres (QUATREM-Mederic assurance, Suisse, CNP, GROUPAMA,...)	3 %
Divers : Mutuelle, retraite, courtier,... (B2V, IRIS, NOVALIS, L'AON,...)	4 %
Ensemble	100 %

2. Mutuelles et frais de santé

A l'image des deux années précédentes, un tiers de l'ensemble des entreprises dispose d'une couverture supplémentaire frais de santé pour l'ensemble de ses salariés.

Cette proportion demeure corrélée à la taille des sociétés, puisqu'elle s'établit en deçà de 30 % pour les plus petites entités à 50 % pour celles employant plus de 50 salariés.

Entreprises disposant d'une couverture supplémentaire frais de santé pour l'ensemble de leur salarié



* correspondant à 47 % de salariés présents au 31.12.07

Compte tenu d'un trop faible taux de réponses et d'une forte disparité des réponses quand elles ont été fournies, le taux de cotisation des couvertures supplémentaires frais de santé n'a pas pu être exploité

Répartition entre employeur et salariés pour la prise en charge de la cotisation complémentaire santé

	Cadres	Non cadres
Part employeur	62 %	60 %
Part salariés	38 %	40 %
Ensemble	100 %	100 %

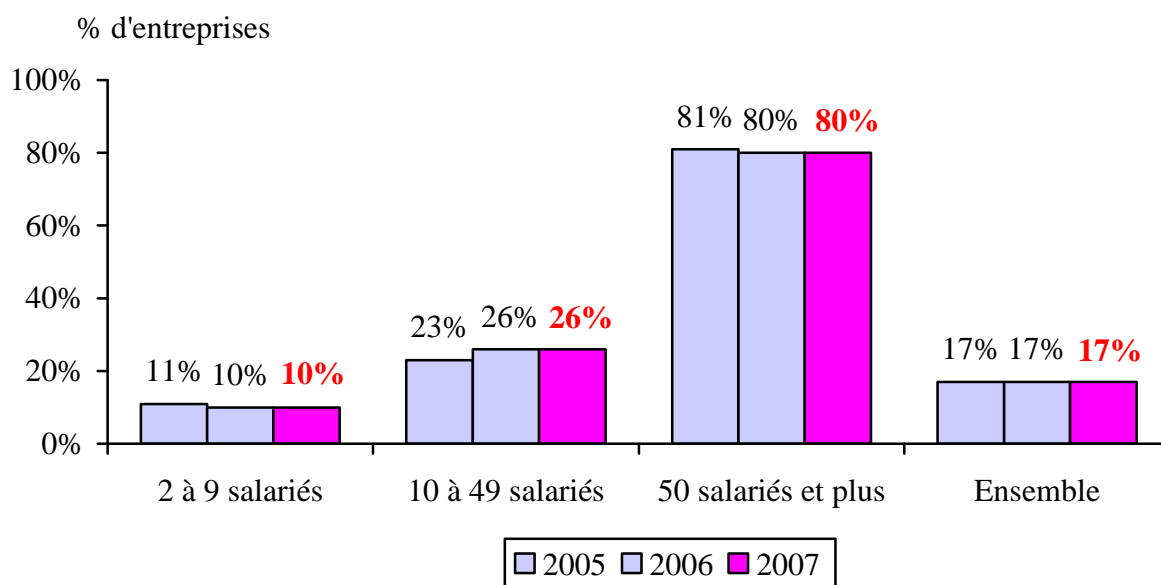
Note : Les résultats ci-dessus sont à interpréter avec précaution compte tenu du faible taux de réponse à cette question

IV – EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

Le pourcentage d'entreprises employant au moins un handicapé demeure inchangé en 2007 : 17 % au global. Ce taux varie sensiblement selon la taille des entreprises, passant de 10 % pour les plus petites structures à 80 % pour leurs consoeurs de plus grande taille.

Les salariés handicapés représentent 1,5 % des effectifs présents en fin d'année, soit 1.650 personnes. A noter que ces salariés sont surtout affectés à des postes de non formateurs.

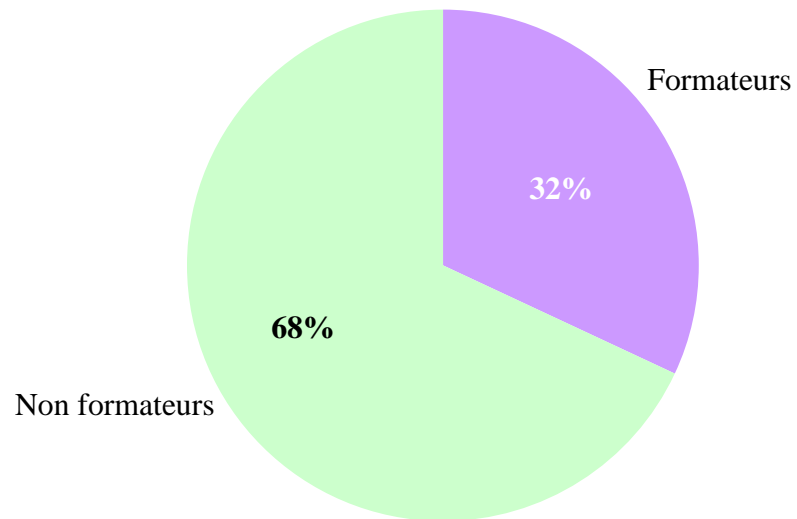
Entreprises employant des travailleurs handicapés



**Nombre salariés handicapés employés
en 2007 : 1.650 salariés**

Soit 1,5 % des salariés présents au 31 décembre 2007

**Répartition des 1.650 salariés handicapés
selon leur statut**



SYNTHESE

- **Le nombre total d'entreprises de deux salariés ou plus** en équivalent temps plein **diminue en un an pour atteindre 4.400 entreprises en 2007**. Cette réduction ne concerne que les plus petites entités.
- **La profession enregistre d'excellentes performances en 2007 : le chiffre d'affaires s'affiche en hausse de + 7,5 % comparé à 2006.**
- **Le nombre d'actifs (salariés et non salariés) en équivalent temps plein augmente de 4 %** : cette augmentation concerne les salariés et les non salariés.
- **Entre 2006 et 2007, la répartition des actifs en équivalent temps plein selon la taille et la spécialité des entreprises évolue de manière limitée :**
 - La petite strate réunit 69 % des entreprises et seulement 29 % des actifs en équivalent temps plein. Les 150 majors de la profession emploient toujours un tiers des actifs quant aux entités de taille intermédiaire, elles regroupent 38 % des effectifs.
 - Les sociétés spécialisées en formation linguistique réunissent toujours près d'un dixième des actifs.
 - Conséquence du développement du DIF, la part des entreprises financées par des fonds privés se renforce : cette catégorie pèse pour 45 % en termes de nombre d'entreprises (39 % en 2003) et pour 43 % en termes d'actifs (41 % en 2003).
- **Au 31 décembre 2007**, les entreprises de la profession emploient **110.400 salariés**, soit une progression de 2,5 % à un an d'intervalle.
- **La proportion des formateurs progresse à nouveau**, et représente 56 % des salariés de l'ensemble des entreprises (contre 55 % en 2006 et 50 % en 2002).
- **Le taux de féminisation apparaît inchangé en 2007 : près des deux tiers des salariés** (64 % précisément) sont de **sexes féminin**.
- **Le poids des CDI augmente d'1 point entre 2006 et 2007 et s'établit désormais à 68 % des salariés présents en fin d'année.**
- Toujours un cinquième des effectifs salariés présents en fin d'année ont un statut de cadre.
- **Le poids des postes occupés à temps partiel demeure élevé mais tend légèrement à se réduire en 2007**, représentant 40 % (contre 41 % en 2006) des effectifs hors CDII et formateurs occasionnels.
- **La masse salariale brute** progresse de 4,5 % en un an et s'élève à **1,65 milliard d'euros en 2007**.
- Comme en 2006, **les entreprises ont fait des efforts en termes de formation en 2007 puisqu'elles ont investi 2,2 % de leur masse salariale en formation** (contre 2 % en 2005). Le nombre de salariés formés a progressé de 5,5 % et représente désormais 47 % des salariés en équivalent temps plein. Dans le même temps, la durée des formations s'est rallongée.

ANNEXE

- Questionnaire
- Grille de salaires

A retourner à **Valérie DALBARD** avant le **26mai 2008**

INSTITUT I + C

17, avenue George V - 75008 PARIS

Tél : 01.56.62.03.08 Fax : 01.49.52.06.57 e-mail : iplusc2@iplusc.com.fr

**Données sociales des Organismes Privés
de Formation Professionnelle
(2 salariés et plus)**

SIGNALETIQUE

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. : **Fax :**

Nom de la personne interrogée :

Fonction de la personne interrogée :

Nombre de salariés en équivalent temps plein :

Moins de 2 salariés → *Fin du questionnaire*

2 à 9 salariés

10 à 50 salariés

plus de 50 salariés

1 – ACTIVITE

1-1. Quel a été (en euros) le chiffre d'affaires H.T. au titre de la formation professionnelle réalisé par votre entreprise (Total produits case A, page 2 du bilan pédagogique et Financier) :

en 2006 | _____ € . H.T. |

en 2007 | _____ € . H.T. |

1-2. Comment s'est réparti le chiffre d'affaires 2007 selon les spécialités suivantes :

| _____ % | formation inter entreprise

| _____ % | formation intra entreprise

| _____ % | formation linguistique

| _____ % | autres (préciser).....

_____ | **100 %** | Ensemble

1-3. Comment s'est réparti ce chiffre d'affaires 2007 entre :

| _____ % | fonds publics (ligne A3 du bilan pédagogique et financier.

| _____ % | fonds privés (lignes A1+A2+A4+A5+A6 du bilan pédagogique)

_____ | **100 %** | Ensemble

Conformément à la déontologie en vigueur dans notre profession, l'anonymat et la confidentialité des informations vous sont totalement assurés.

2 – EFFECTIFS EMPLOYES (SALARIES ET NON SALARIES)

2-1. Structure des effectifs personnes en équivalent temps plein

Quel était en 2007, l'effectif employé par votre société en équivalent temps plein :

Travailleurs indépendants	Dirigeants non salariés		Bénévoles non salariés	Ensemble des non salariés
Salariés en CDI	Salariés en CDII	Salariés en CDD	Formateurs occasionnels *	Ensemble des salariés

En nombre de personnes équivalent temps plein

En nombre de personnes équivalent temps plein (dirigeants inclus)

2-2. Flux de travailleurs indépendants (case D du bilan pédagogique)

2-2a) Combien de travailleurs indépendants avez-vous employés au cours de l'année 2007 ?

|_____ travailleurs indépendants|

2-2b) Ce qui correspond à combien d'heures sur l'année 2007 ?

|_____ heures travailleurs indépendants|

2-3. Flux de formateurs occasionnels* (case D du bilan pédagogique)

2-3a) Combien de formateurs occasionnels avez-vous employés au cours de l'année 2007 ?

|_____ formateurs occasionnels|

2-3b) Ce qui correspond à combien d'heures sur l'année 2007 ?

|_____ heures formateurs occasionnels|

* moins de 30 jours par an et recevant un bulletin de rémunération

3 - STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES (EFFECTIFS PHYSIQUES)

Au 31 décembre 2007, comment se répartissaient vos effectifs salariés ?

Effectifs physiques, Source DADS

3-1. Selon le sexe des salariés :

			<i>Effectifs physiques</i>
Hommes			
Femmes			
Ensemble			

3-2a) Selon la nature des contrats de travail :

			<i>Effectifs physiques</i>
CDI			
CDII			
CDD			
Formateurs occasionnels*			
Ensemble			

* moins de 30 jours par an

3-2b) Selon la nature des contrats de travail différenciée par sexe :

Effectifs physiques

CDI			
CDII			
CDD			
Formateurs occasionnels*			
Ensemble			

* moins de 30 jours par an

3-3a) Selon la durée du temps de travail (CDII exclus) :

Effectifs physiques

Temps plein			
Temps partiel			
Ensemble			

3-3b) Selon la durée du travail différenciée par sexe (CDII exclus) :

Effectifs physiques

Temps plein			
Temps partiel			
Ensemble			

3-3c) Quelle est la durée hebdomadaire moyenne de travail des salariés à temps partiel (CDII exclus) ?

_____ heures hebdomadaires par salarié

3-4. Selon l'âge des salariés :

Effectifs physiques

Moins de 25 ans			
25 à 34 ans			
35 à 49 ans			
50 à 59 ans			
60 ans et plus			
Ensemble			

3-5. Selon l'ancienneté des salariés :

Effectifs physiques

Moins d'un an			
1 à 2 ans			
3 à 4 ans			
5 à 7 ans			
8 à 10 ans			
10 à 15 ans			
Plus de 15 ans			
Ensemble			

3-6a) Selon les principales catégories professionnelles :

Effectifs physiques

Cadres			
Non cadres			
Ensemble			

3-6b) Selon les principales catégories professionnelles différenciées par sexe :

Effectifs physiques

Cadres			
Non cadres			
Ensemble			

3-7. Selon les catégories professionnelles définies par la Convention Collective Nationale* :

Chacune des catégories de A à C comprend systématiquement les niveaux 1 et 2.

Préciser le nombre de salariés rémunérés au minima conventionnel

	FORMATEURS		NON FORMATEURS	
	Nombre de formateurs	dont nombre au minima conventionnel	Nombre de non formateurs	dont nombre au minima conventionnel
A (niveaux 1 et 2)				
B (niveau 1 et 2)				
C (niveaux 1 et 2)				
D1				
D2				
E1				
E2				
F				
G				
H				
I				
Ensemble				

*cf. nomenclature jointe

4 – REMUNERATIONS

4-1. Quel était le montant de votre masse salariale brute ? *Source DADS*

En 2006 | _____ € | En 2007 | _____ € |

**4-2. Quels salaires d'embauche proposez-vous pour les postes suivants
(Il convient d'établir ces moyennes pour les salariés en CDI travaillant à plein temps) ?**

Catégories	Niveaux	Estimation pour des salaires annuels bruts en équivalent temps plein ? éléments variables et primes comprises
Employés administratifs	B1€
Secrétaires	C1€
Formateurs qualifiés	D1€
Formateurs Hautement qualifiés	E1€
Formateurs Cadres	F€

4-3a) En 2007, combien de vos salariés à temps plein ont effectué des heures supplémentaires et/ou des heures choisies ?

|_____| salariés|

4-3b) Ce qui correspond à combien d'heures en moyenne par salariés concernés et par semaine ?

|_____| heures hebdomadaires par salarié|

4-4a) En 2007, combien de vos salariés à temps partiel ont effectué des heures complémentaires ?

|_____| salariés|

4-4b) Ce qui correspond à combien d'heures en moyenne par salariés concernés et par semaine ?

|_____| heures hebdomadaires par salarié|

4-5. En 2007, vos salariés bénéficiaient-ils de manière collective d'un dispositif d'épargne salariale :

|____| OUI |____| NON

Si oui, lequel ou lesquels :

|____| participation

|____| intéressement

|____| Plan d'Epargne Entreprise (PEE)

|____| Plan d'Epargne Retraite Collectif (PERCO)

|____| autres (préciser)

4-6. Attribuez-vous collectivement en 2007 :

	OUI	NON
- des tickets-restaurant	____	____
- des téléphones portables	____	____
- des ordinateurs portables	____	____
- des véhicules	____	____

5 – FORMATION PROFESSIONNELLE

5-1. A combien s'élevaient en 2007 vos dépenses réelles de formation ?

(Déclaration 2483, ligne 15 du cadre C)

|_____€| soit |_____ %| de la masse salariale

5-2. Combien de salariés ont suivi une formation pendant l'exercice 2007 ?

(Déclaration 2483 ligne 4 du cadre L)

|_____ salariés| dont formateurs |_____| non formateurs |_____|

5-3. Comment se répartissent ces salariés ayant bénéficié d'une formation selon les catégories professionnelles ? (déclaration 2483 ligne 4 du cadre L)

en nombre de salariés

Cadres	Non Cadres	Ensemble des salariés

5-4. Quelle a été la durée moyenne de ces formations en nombre d'heures par salarié ?

en nombre d'heures par salarié

Cadres	Non Cadres	Ensemble des salariés

6 – DEPLACEMENTS

6-1. Un salarié formateur de votre entreprise amené à intervenir sur un autre lieu de travail que ses lieux de travail habituels : (cocher la ou les cases correspondantes)

- bénéficie d'une indemnisation individuelle au titre de ce déplacement
 bénéficie d'une indemnisation basée sur un accord collectif
 ce trajet inhabituel est pris en compte dans le temps de travail
 aucune disposition particulière n'est prévue par l'entreprise

7 – LA PREVOYANCE OBLIGATOIRE (décès, incapacité, invalidité, rente éducation)

7-1. La prévoyance obligatoire est-elle assurée par :

- | | OUI | NON |
|---------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| ◆ Le GNP ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ◆ Un autre organisme assureur ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Si oui, lequel ? | | |

8 – LES MUTUELLES ET FRAIS DE SANTE

8-1. Disposez-vous pour l'ensemble de vos salariés d'une couverture supplémentaire frais de santé ?

OUI NON

Si oui, préciser le taux de cotisation ? _____ %

8-2. Quelle est la répartition entre employeur et salariés pour la prise en charge de la cotisation complémentaire santé ?

CADRES	NON CADRES
- part employeur <input type="text"/> %	- part employeur <input type="text"/> %
- part salariés <input type="text"/> %	- part salariés <input type="text"/> %
Ensemble <input type="text"/> 100 %	Ensemble <input type="text"/> 100 %

9 – L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (en application de la loi du 11 février 2005)

9-1. Employez-vous des travailleurs handicapés ? OUI NON

Si oui, combien ? _____ salariés

9-2. Comment se répartissent ces travailleurs handicapés entre :

Nombre de formateurs	Nombre de non formateurs	Ensemble

GRILLE DES QUALIFICATIONS ET DES REMUNERATIONS MINIMALES ANNUELLES DES SALARIES A TEMPS PLEIN

Base : durée légale du travail

+ 2,50% 1er janvier 2007

Point annuel : 94,587 €

CATEGORIE de personnel	NIVEAU Hiérarchique	COEFFICIENT	SALAIRE MINIMUM professionnel (en Euros)
<i>Employés</i>			
Spécialisés.....	A1	100	9 458,70 + 5 592,30 = 15 051,00
	A2	110	10 404,57 + 4 646,43 = 15 051,00
	B1	120	11 350,44 + 3 700,58 = 15 051,02
		B2	145
<i>Techniciens</i>			
Qualifiés 1er degré.....	C1	171	16 174,38
	C2	186	17 593,18
Qualifiés 2ème degré.....	D1	200	18 917,40
	D2	220	20 809,14
Hautement qualifiés.....	E1	240	22 700,88
	E2	270	25 538,49
<i>Cadres</i>			
	F	310	29 321,97
	G	350	33 105,45
	H	450	42 564,15
	I	600	56 752,20